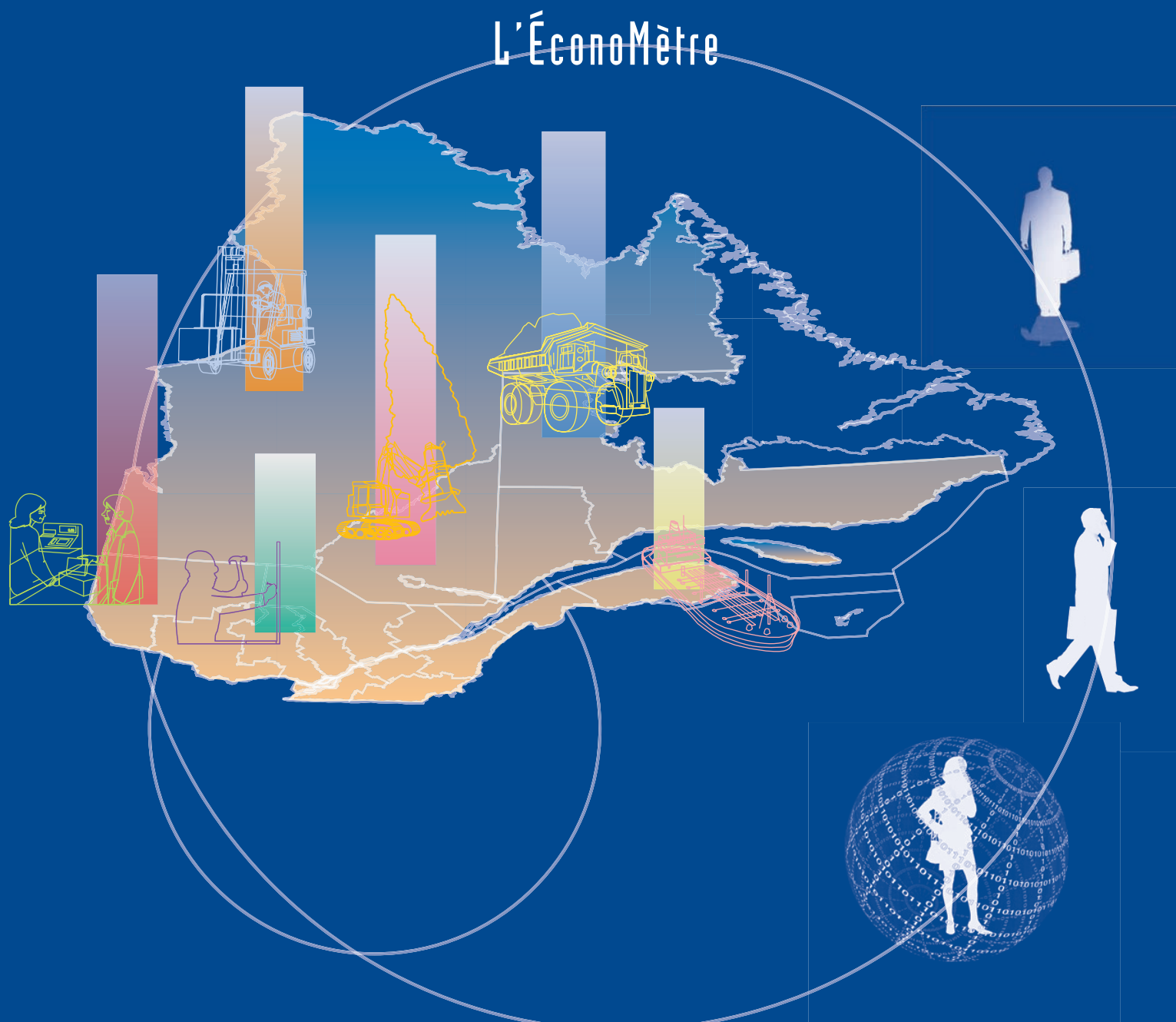


Portrait socioéconomique des régions du Québec

Édition 2004



Québec 

Cette publication a été préparée par : Sylvie Gingras, chargée de projet
Michel Therrien, chargé de projet
Philippe Trempe, chargé de projet
Maurice Berthelot
Yves Bérubé
Julie Chartrand-Beauregard
Marie-Nathalie Desharnais
Alain Duchaine

Avec la collaboration de : Josette Bernatchez
Michel Guénard

Sous la direction de : Germain Hébert
Direction de l'analyse économique et des projets spéciaux

Jacques Hamel
Direction des politiques de développement régional

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE CONTENU DE CETTE PUBLICATION :

Josette Bernatchez
Direction de l'analyse économique et des projets spéciaux
710, place D'Youville, 4^e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y4
Téléphone : (418) 691-5668
Télécopieur : (418) 646-0814
josette.bernatchez@mderr.gouv.qc.ca

SIGNES CONVENTIONNELS

.. Données non disponibles
... N'ayant pas lieu de figurer

ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES

%	Pour cent ou en pourcentage
\$	Dollars
k	En milliers
M	En millions
km ²	Kilomètre carré
Hab/km ²	Habitants au kilomètre carré

AVANT-PROPOS

Le document « *Portrait socioéconomique des régions du Québec* » présente, sur une base comparative, les 17 régions administratives du Québec. Cette nouvelle publication récurrente s'inscrit à l'intérieur de la mission élargie du ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, et couvre, sous un angle régional, les principaux champs d'intervention du Ministère (industrie, science et technologie, et tourisme). De plus, des aspects plus sociétaux, tels que la qualité de vie et l'éducation, sont abordés.

La présente publication effectue une analyse comparative des 17 régions du Québec, ou de regroupements de celles-ci, selon sept grands thèmes : la démographie; le marché du travail; le niveau de vie; la structure industrielle; l'investissement; l'éducation, la formation et la recherche; et la qualité de vie. Chaque thème est enrichi de plusieurs indicateurs qui en éclairent différentes facettes. Plus d'une quarantaine d'indicateurs ont été retenus, ces derniers couvrant généralement des périodes de cinq à dix ans, afin de cerner les tendances fondamentales des différentes régions.

La présentation se veut simple et accessible, avec un tableau d'indicateurs par région administrative, accompagné de graphiques et d'un texte de faits saillants.

Ce document permet une lecture rapide de la situation et de l'évolution des régions du Québec, en vue de mieux définir leurs caractéristiques, leurs forces et leurs possibilités d'amélioration.

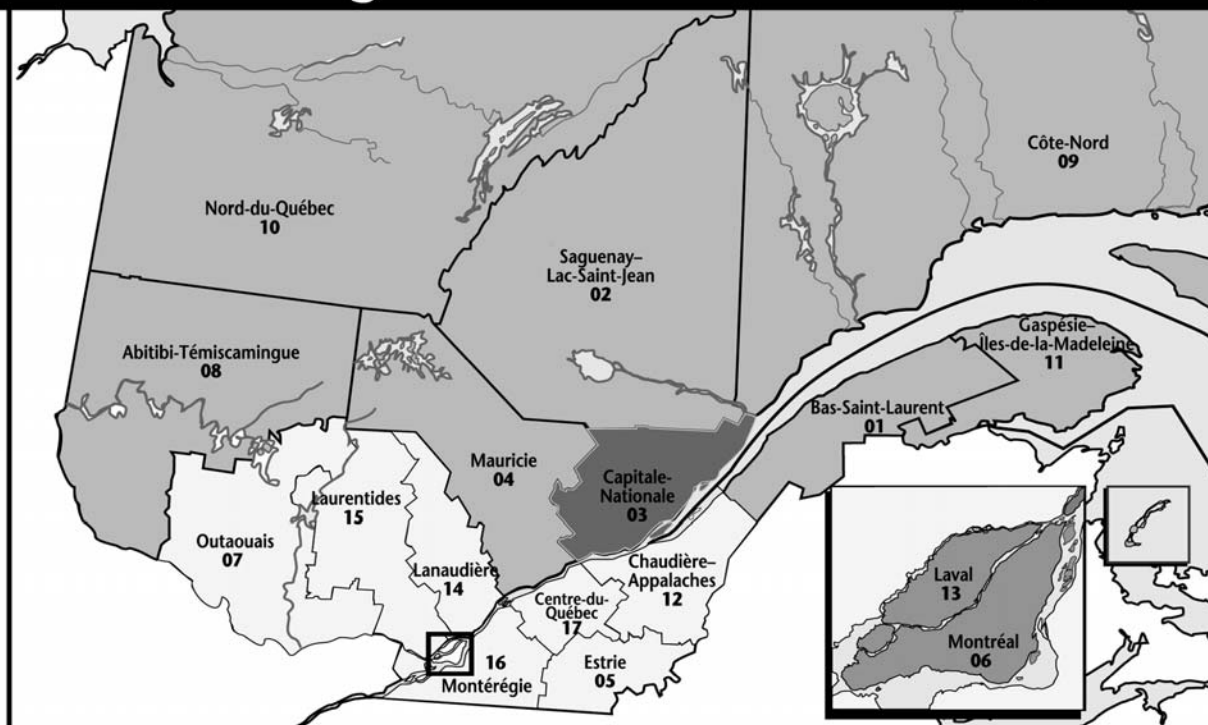
Bonne lecture!

TABLE DES MATIÈRES

CARTE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC	1
PRÉSENTATION DES RÉGIONS.....	2
CHAPITRE 1 : DÉMOGRAPHIE	5
1.1 Évolution de la population	6
1.2 Population rurale et urbaine	8
1.3 Indice synthétique de fécondité	10
1.4 Migrations et dynamiques de la population	12
1.5 Migrations interrégionales, selon l'âge	14
1.6 Structure de la population, selon l'âge	16
1.7 Indice de remplacement et rapport de dépendance démographique	18
CHAPITRE 2 : MARCHÉ DU TRAVAIL	21
2.1 Évolution de l'emploi	22
2.2 Taux de chômage	24
2.3 Taux d'emploi	26
2.4 Travailleurs indépendants	28
2.5 Prestataires d'assistance-emploi aptes au travail	30
CHAPITRE 3 : NIVEAU DE VIE	33
3.1 Revenu personnel	34
3.2 Indice de développement économique	36
3.3 Rapport de dépendance économique	38
3.4 Logement	40
CHAPITRE 4 : STRUCTURE INDUSTRIELLE	43
4.1 Répartition de l'emploi, par grand secteur d'activité	44
4.2 Répartition des entreprises, par grand secteur d'activité	46
4.3 Répartition des entreprises, par taille d'effectif	48
4.4 Emploi dans le secteur de la fabrication	50
4.5 Recettes touristiques, selon la provenance	52
4.6 Nombre de touristes, selon la provenance	54
4.7 Emploi dans le secteur des services	56
4.8 Coopératives	58

CHAPITRE 5 :	INVESTISSEMENTS	61
5.1	Investissements des secteurs privé et public	62
5.2	Investissements non résidentiels, par catégorie de dépenses	64
5.3	Investissements non résidentiels, par grand secteur d'activité	66
5.4	Construction résidentielle	68
CHAPITRE 6 :	ÉDUCATION, FORMATION ET RECHERCHE	71
6.1	Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires	72
6.2	Taux de fréquentation scolaire	74
6.3	Taux d'emploi des sortants diplômés	76
6.4	Taux d'emploi et formation	78
6.5	Niveau de scolarité des travailleurs	80
6.6	Recherche et développement	82
CHAPITRE 7 :	QUALITÉ DE VIE	85
7.1	Espérance de vie	86
7.2	Taux de mortalité	88
7.3	Taux de suicide	90
7.4	Nombre de médecins	92
7.5	Personnel soignant	94
7.6	Culture	96
7.7	Criminalité	98

Carte des régions administratives du Québec



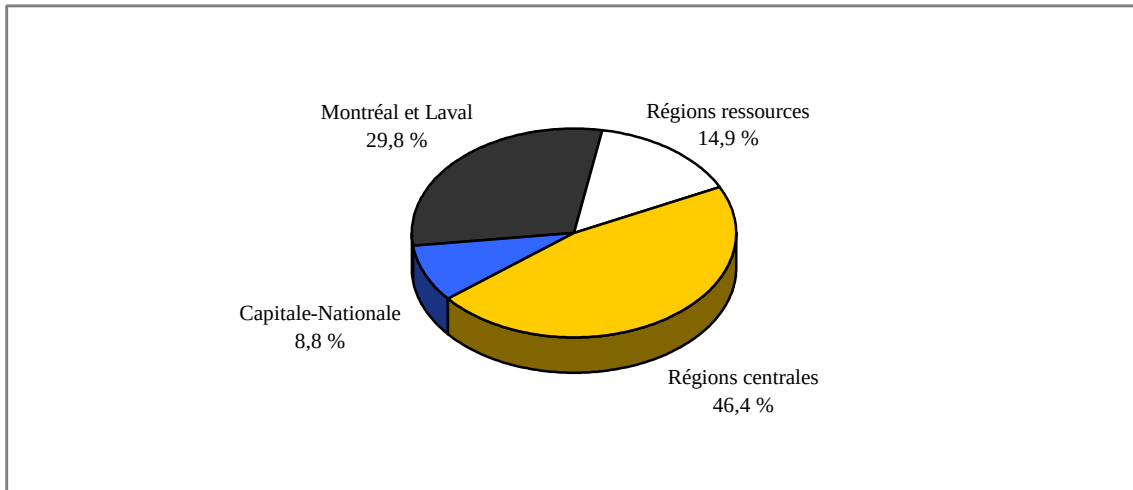
-  **Régions ressources**
-  **Régions centrales**
-  **Région de la Capitale-Nationale**
-  **Régions de Montréal et Laval**

PRÉSENTATION DES RÉGIONS

Le Québec compte actuellement 17 régions administratives. Les limites de ces territoires ont été établies en 1987, à l'exception de la Mauricie et du Centre-du-Québec, créées en 1997 par la division de la région Mauricie–Bois-Francs.

- Les régions administratives du Québec peuvent être regroupées en quatre grands blocs, qui se démarquent les uns des autres par leur structure économique et leurs conditions de développement.
 - Les **régions ressources** comprennent le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. En 2003, ces régions regroupent 14,9 % de la population et 13,3 % des emplois du Québec. L'économie y est particulièrement tributaire de l'extraction et de la première transformation des ressources, dont la production est acheminée en majorité à l'extérieur du Québec.
 - Les **régions centrales** comprennent l'Estrie, l'Outaouais, la Chaudière-Appalaches, Lanaudière, les Laurentides, la Montérégie et le Centre-du-Québec. Avec 46,4 % de la population québécoise, ces régions ont, de leur côté, des économies relativement bien diversifiées. Au chapitre de l'emploi, le secteur manufacturier y occupe proportionnellement une place plus importante que dans les autres régions du Québec.
 - Les **régions de Montréal et de Laval** regroupent 29,8 % de la population du Québec. Elles se distinguent des autres régions sur le plan économique par un faible pourcentage d'emplois dans le secteur primaire, une forte proportion d'emplois manufacturiers et une place prépondérante du secteur tertiaire dans la structure économique.
 - Enfin, la **région de la Capitale-Nationale**, avec 8,8 % de la population du Québec, détient le plus haut pourcentage d'emplois dans le secteur tertiaire (plus de 85 %) de toutes les régions du Québec.

Graphique 1
Poids démographique, selon les blocs régionaux, 2003



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 1
Population et superficie, 2003

Régions administratives	Population	Poids	Superficie	Densité
	Nombre	démographique %	terrestre km ²	Hab/km ²
01 Bas-Saint-Laurent	202 037	2,7	22 324	9,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	278 519	3,7	98 579	2,8
03 Capitale-Nationale	659 212	8,8	19 038	34,6
04 Mauricie	258 733	3,5	36 555	7,1
05 Estrie	295 872	4,0	10 253	28,9
06 Montréal	1 871 774	25,0	502	3 728,6
07 Outaouais	332 558	4,4	31 527	10,5
08 Abitibi-Témiscamingue	145 964	1,9	58 547	2,5
09 Côte-Nord	97 074	1,3	244 570	0,4
10 Nord-du-Québec	39 663	0,5	742 088	0,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	97 066	1,3	20 395	4,8
12 Chaudière-Appalaches	392 108	5,2	15 142	25,9
13 Laval	359 707	4,8	247	1 456,3
14 Lanaudière	405 795	5,4	12 689	32,0
15 Laurentides	490 160	6,5	21 180	23,1
16 Montérégie	1 336 910	17,9	11 180	119,6
17 Centre-du-Québec	224 017	3,0	6 987	32,1
Ensemble du Québec	7 487 169	100,0	1 351 803	5,5
Régions ressources	1 119 056	14,9	1 223 058	0,9
Régions centrales	3 477 420	46,4	108 958	31,9
Capitale-Nationale	659 212	8,8	19 038	34,6
Montréal et Laval	2 231 481	29,8	749	2 979,3

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

CHAPITRE 1

DÉMOGRAPHIE

Des changements importants à la démographie du Québec se produiront au cours des prochaines décennies, tant sur le plan de son évolution, de sa dispersion et de ses mouvements que de sa structure. Ces changements sont le résultat de plusieurs phénomènes convergents.

D'une région à l'autre, les bouleversements démographiques récents entraînent déjà des répercussions socioéconomiques importantes (exode des jeunes, fuites des capitaux et de la main-d'oeuvre, services publics moins accessibles et plus coûteux compte tenu de la population à desservir, etc.)

Plusieurs indicateurs servent à analyser en profondeur les changements démographiques des différentes régions du Québec, dont :

- l'évolution de la population;
- l'occupation territoriale de la population;
- la fécondité;
- les mouvements migratoires, selon l'âge;
- la structure de la population, selon l'âge;
- le remplacement et la dépendance démographique.

1.1 Évolution de la population

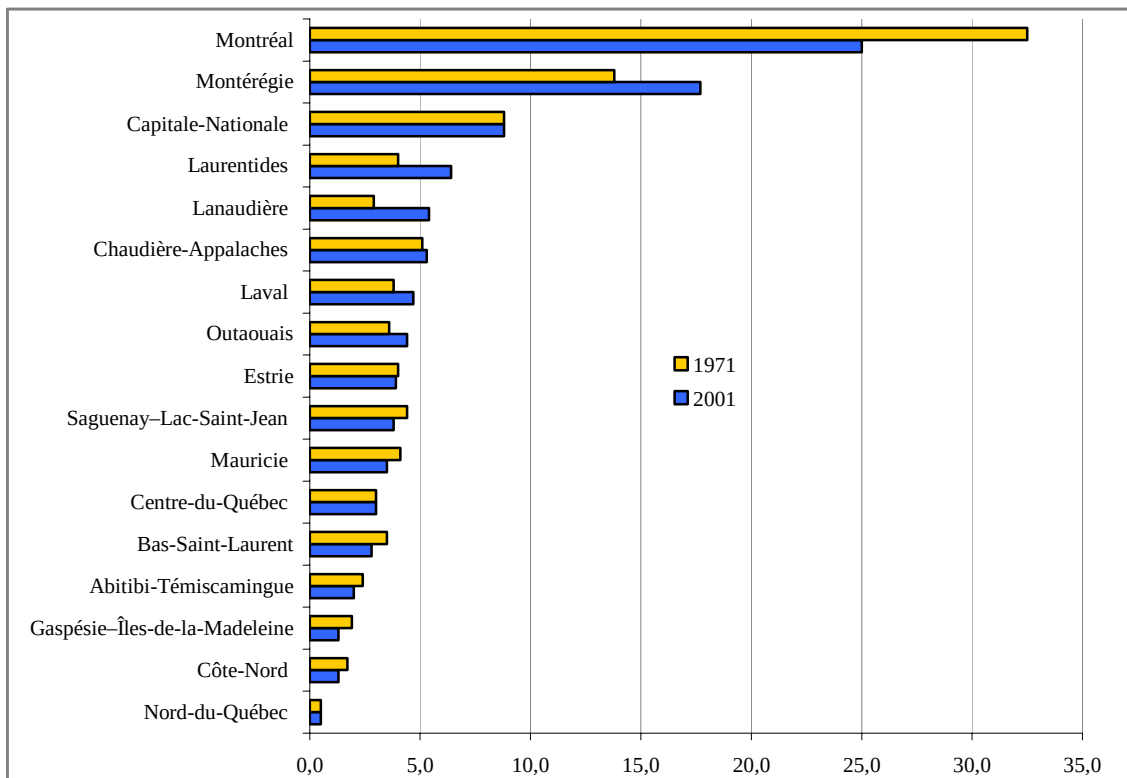
En vue de tracer un portrait de l'évolution de la population, il faut analyser son rythme de croissance sur une longue période afin de bien évaluer les facteurs explicatifs, tels que son accroissement naturel et ses mouvements migratoires.

- La croissance de la population s'effectue à des rythmes différents depuis 1971. La population du Québec connaît une progression de 22,7 % entre 1971 et 2001. Au cours de la décennie 1991-2001, le rythme de croissance ralentit et passe à 4,7 %. C'est la conséquence d'une baisse de l'accroissement naturel (naissances moins décès) combinée à une faible migration nette aux niveaux international et interprovincial.
- En ce qui concerne les blocs régionaux, la croissance de la population est inégalement répartie : pendant que les régions centrales présentent une forte augmentation (55,0 %) de 1971 à 2001, Montréal et Laval, ainsi que les régions ressources, connaissent une stagnation.
- Entre 1971 et 2001, la région de Montréal voit sa population diminuer de 5,5 % au profit de ses régions périphériques. Plus particulièrement, ce sont les régions de Lanaudière (123,2 %) et des Laurentides (95,2 %) qui affichent les plus fortes hausses de leur population. À l'autre extrême, la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine connaît la plus forte baisse (14,8 %). Depuis 1991, toutes les régions ressources enregistrent des baisses de population, à l'exception du Nord-du-Québec.

Graphique 1.1a

Évolution du poids démographique, selon les régions administratives, 1971 et 2001

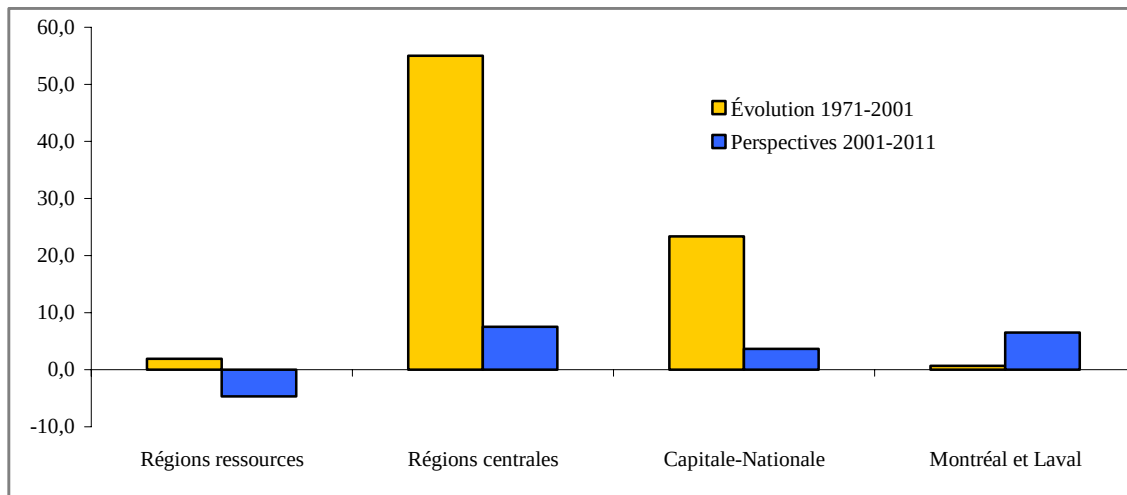
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 1.1b

Évolution démographique et perspectives, selon les blocs régionaux, 1971-2001 et 2001-2011
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec, ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 1.1

Variations de la population, 1971 à 2021¹

Régions administratives	1971- 2001	1971- 1981	1981- 1991	1991- 2001	2001- 2011 ¹	2011- 2021 ¹
	En %	En %				
01 Bas-Saint-Laurent	-2,6	0,9	-1,1	-2,4	-3,7	-4,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	6,6	7,3	2,4	-3,0	-5,1	-4,3
03 Capitale-Nationale	23,3	9,2	9,5	3,2	3,7	0,4
04 Mauricie	6,4	2,3	5,6	-1,5	-1,9	-2,8
05 Estrie	20,9	6,3	7,1	6,2	6,9	4,1
06 Montréal	-5,5	-10,2	3,1	2,0	6,1	6,0
07 Outaouais	49,1	12,2	20,0	10,8	10,8	5,7
08 Abitibi-Témiscamingue	4,2	1,6	7,1	-4,2	-6,3	-4,5
09 Côte-Nord	-4,5	13,3	-10,7	-5,6	-8,1	-7,1
10 Nord-du-Québec	31,2	26,4	-2,0	5,9	-1,0	-3,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-14,8	-0,7	-5,9	-8,7	-8,1	-7,6
12 Chaudière-Appalaches	27,6	14,1	7,6	4,0	1,6	-0,1
13 Laval	53,5	17,7	20,0	8,7	8,7	5,0
14 Lanaudière	123,2	43,8	34,7	15,2	9,2	5,5
15 Laurentides	95,2	27,3	27,2	20,6	14,6	8,9
16 Montérégie	57,6	27,2	16,5	6,3	6,3	3,4
17 Centre-du-Québec	21,9	8,6	6,9	5,0	3,0	1,7
Ensemble du Québec	22,7	6,8	9,7	4,7	5,0	3,2
Régions ressources	1,9	4,5	0,7	-3,2	-4,7	-4,4
Régions centrales	55,0	21,4	17,0	9,1	7,5	4,3
Capitale-Nationale	23,3	9,2	9,5	3,2	3,7	0,4
Montréal et Laval	0,7	-7,3	5,4	3,0	6,5	5,8

1. Perspectives.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

1.2 Population rurale et urbaine

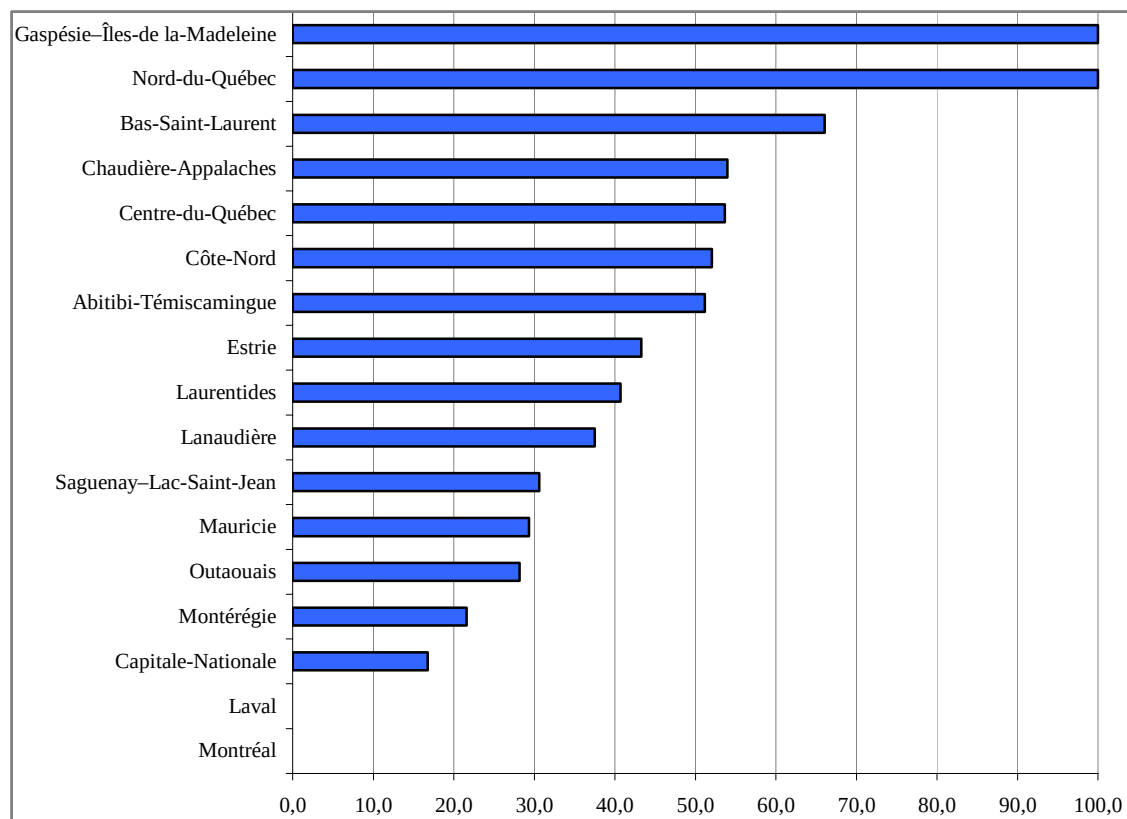
En 2001, le quart de la population du Québec réside dans des collectivités à caractère rural¹. Cela représente plus de 1 800 000 personnes, lesquelles occupent cependant près de 78 % du territoire habité.

- Dans l'ensemble, 63,4 % de la population rurale du Québec se concentre d'abord dans les régions centrales et presque tout le reste (30,6 %) dans les régions ressources.
- Dans ces dernières, on compte globalement 50 % de la population résidente dans des communautés rurales. Ce pourcentage atteint 100 % dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et du Nord-du-Québec et 66 % dans le Bas-Saint-Laurent.
- Entre 1991 et 2001, la population des communautés rurales s'est accrue de 2,8 % au Québec, comparativement à une croissance de 5,7 % pour la population des agglomérations urbaines. Alors que, dans les régions centrales, la population rurale s'accroît de 6,1 %, elle diminue de 3,3 % dans les régions ressources.
- Toutes les régions ressources, sauf le Nord-du-Québec, sont frappées par des diminutions, et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, avec une diminution de 8,5 %, est la plus touchée.

Graphique 1.2a

Proportion de la population rurale, selon les régions administratives, 2001

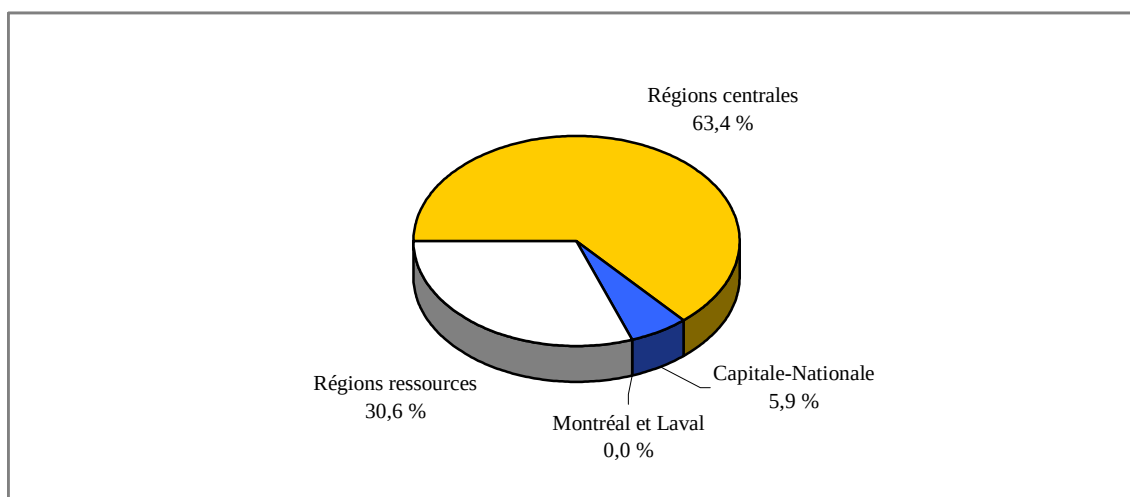
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

¹ De façon générale, la *Politique nationale de la ruralité* du gouvernement du Québec (2001) définit le territoire rural comme celui de toutes les municipalités, communautés amérindiennes et les territoires non organisés situés à l'extérieur des 31 grandes agglomérations urbaines de recensement au Québec établies par Statistique Canada.

Graphique 1.2b

Répartition de la population rurale, selon les blocs régionaux, 2001

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 1.2

Population urbaine et rurale, 1991-2001

Régions administratives	Population			Population rurale		
	Urbaine	Rurale	Total	Parts relatives		Variations
	2001			2001	2001	1991-2001
	Nombre			En %	En % de la pop. totale	En %
01 Bas-Saint-Laurent	68 095	132 500	200 595	7,3	66,1	-3,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	193 055	85 204	278 259	4,7	30,6	-4,5
03 Capitale-Nationale	531 768	107 149	638 917	5,9	16,8	2,0
04 Mauricie	180 354	74 894	255 248	4,1	29,3	1,3
05 Estrie	161 923	123 690	285 613	6,8	43,3	1,1
06 Montréal	1 812 723	0	1 812 723	...	...	...
07 Outaouais	226 696	88 840	315 536	4,9	28,2	8,0
08 Abitibi-Témiscamingue	71 341	74 709	146 050	4,1	51,2	-4,1
09 Côte-Nord	46 870	50 873	97 743	2,8	52,0	-2,8
10 Nord-du-Québec	0	38 575	38 575	2,1	100,0	6,2
11 Gaspésie–Îles-de la-Madeleine	0	96 924	96 924	5,4	100,0	-8,5
12 Chaudière-Appalaches	176 449	206 927	383 376	11,5	54,0	0,6
13 Laval	343 005	0	343 005	...	...	...
14 Lanaudière	242 746	145 734	388 480	8,1	37,5	13,5
15 Laurentides	273 560	187 806	461 366	10,4	40,7	15,8
16 Montérégie	1 000 705	275 692	1 276 397	15,3	21,6	7,4
17 Centre-du-Québec	101 204	117 298	218 502	6,5	53,7	-4,6
Ensemble du Québec	5 430 494	1 806 815	7 237 309	100,0	25,0	2,8
Régions ressources	559 715	553 679	1 113 394	30,6	49,7	-3,3
Régions centrales	2 183 283	1 145 987	3 329 270	63,4	34,4	6,1
Capitale-Nationale	531 768	107 149	638 917	5,9	16,8	2,0
Montréal et Laval	2 155 728	0	2 155 728	...	...	...

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

1.3 Indice synthétique de fécondité

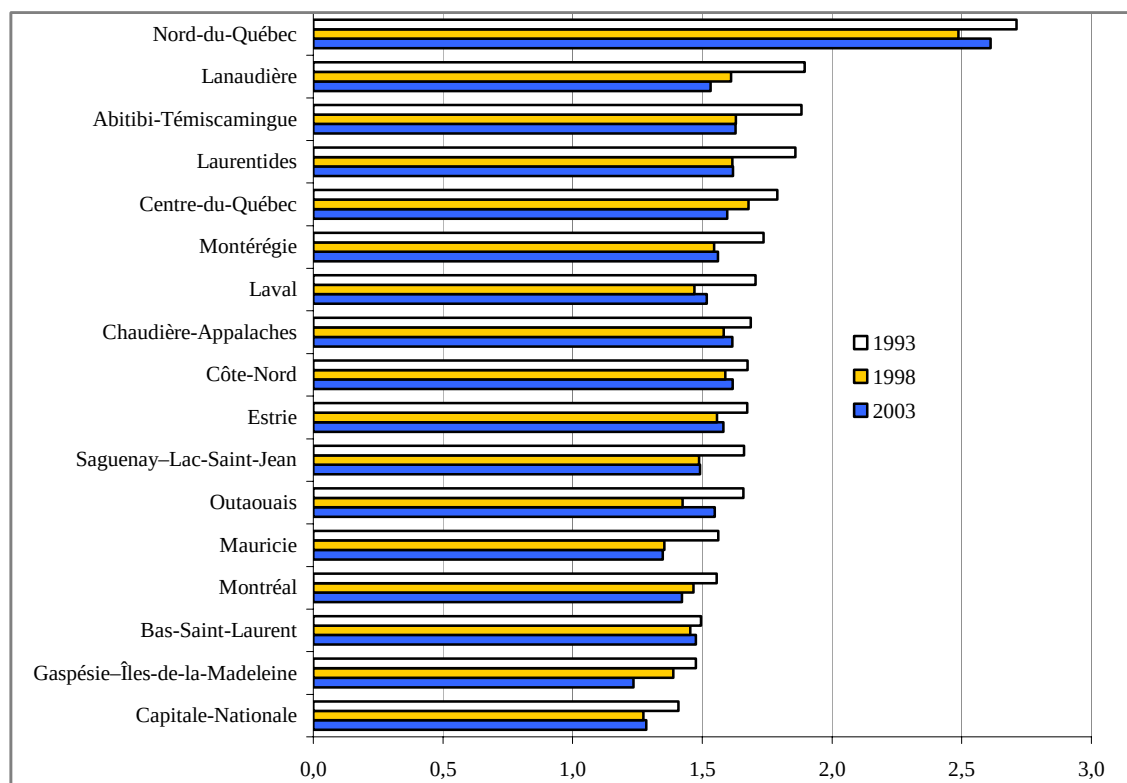
Le ralentissement de la croissance de la population s'explique en partie par l'indice synthétique de fécondité, c'est-à-dire le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer. Le seuil de remplacement des générations, c'est-à-dire le seuil qui, hormis les mouvements migratoires, permet à la population de ne pas décroître, est de 2,1 enfants par femme en âge de procréer.

- Une seule région se situe au-dessus de ce seuil, soit le Nord-du-Québec.
- De 1993 à 2003, pour l'ensemble du Québec, l'indice synthétique de fécondité passe de 1,64 à 1,49 enfant par femme. Toutes les régions observent une baisse de leur indice qui varie de 0,02 au Bas-Saint-Laurent à 0,36 dans Lanaudière.
- Dans leur ensemble, les régions centrales connaissent des baisses plus prononcées (0,18) et conservent quand même un indice plus élevé (1,57).
- Trois régions se démarquent par un indice plus faible, soit la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1,23), la Capitale-Nationale (1,28) et la Mauricie (1,35).

Graphique 1.3a

Indice synthétique de fécondité, selon les régions administratives, 1993, 1998 et 2003¹

(nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer)



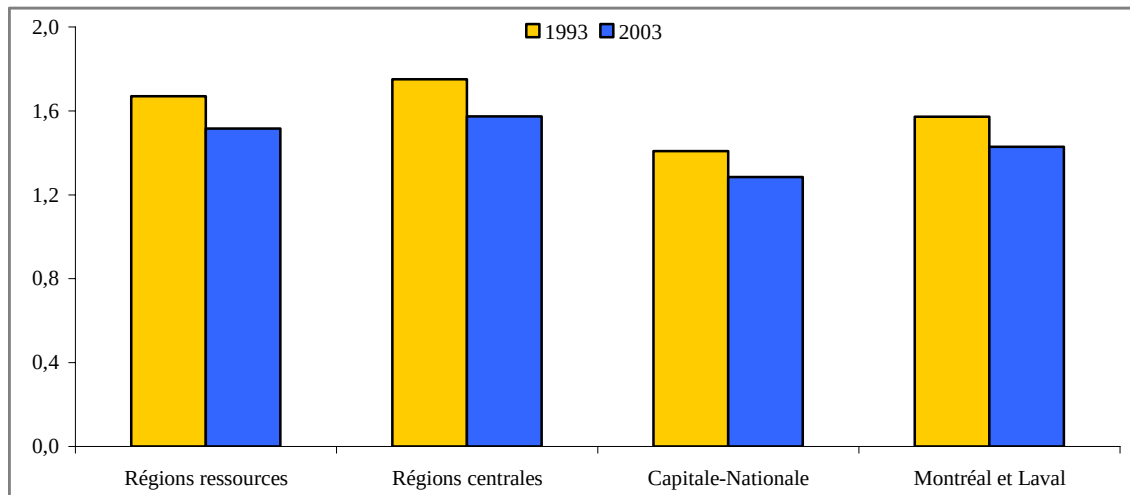
1. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 1.3b

Indice synthétique de fécondité, selon les blocs régionaux, 1993 et 2003¹

(nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer)



1. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 1.3

Indice synthétique de fécondité, 1993, 1998 et 2003¹

Régions administratives	1993	1998	2003 ¹	Écarts 1993-2003
	Nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer			Nombre
01 Bas-Saint-Laurent	1,50	1,45	1,48	-0,02
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,66	1,49	1,49	-0,17
03 Capitale-Nationale	1,41	1,27	1,28	-0,12
04 Mauricie	1,56	1,35	1,35	-0,22
05 Estrie	1,67	1,56	1,58	-0,09
06 Montréal	1,56	1,47	1,42	-0,13
07 Outaouais	1,66	1,42	1,55	-0,11
08 Abitibi-Témiscamingue	1,88	1,63	1,63	-0,25
09 Côte-Nord	1,67	1,59	1,62	-0,06
10 Nord-du-Québec	2,71	2,49	2,61	-0,10
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1,48	1,39	1,23	-0,24
12 Chaudière-Appalaches	1,69	1,58	1,62	-0,07
13 Laval	1,71	1,47	1,52	-0,19
14 Lanaudière	1,90	1,61	1,53	-0,36
15 Laurentides	1,86	1,62	1,62	-0,24
16 Montérégie	1,74	1,55	1,56	-0,18
17 Centre-du-Québec	1,79	1,68	1,60	-0,19
Ensemble du Québec	1,64	1,49	1,49	-0,15
Régions ressources	1,67	1,51	1,52	-0,15
Régions centrales	1,75	1,56	1,57	-0,18
Capitale-Nationale	1,41	1,27	1,28	-0,12
Montréal et Laval	1,57	1,46	1,43	-0,14

1. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

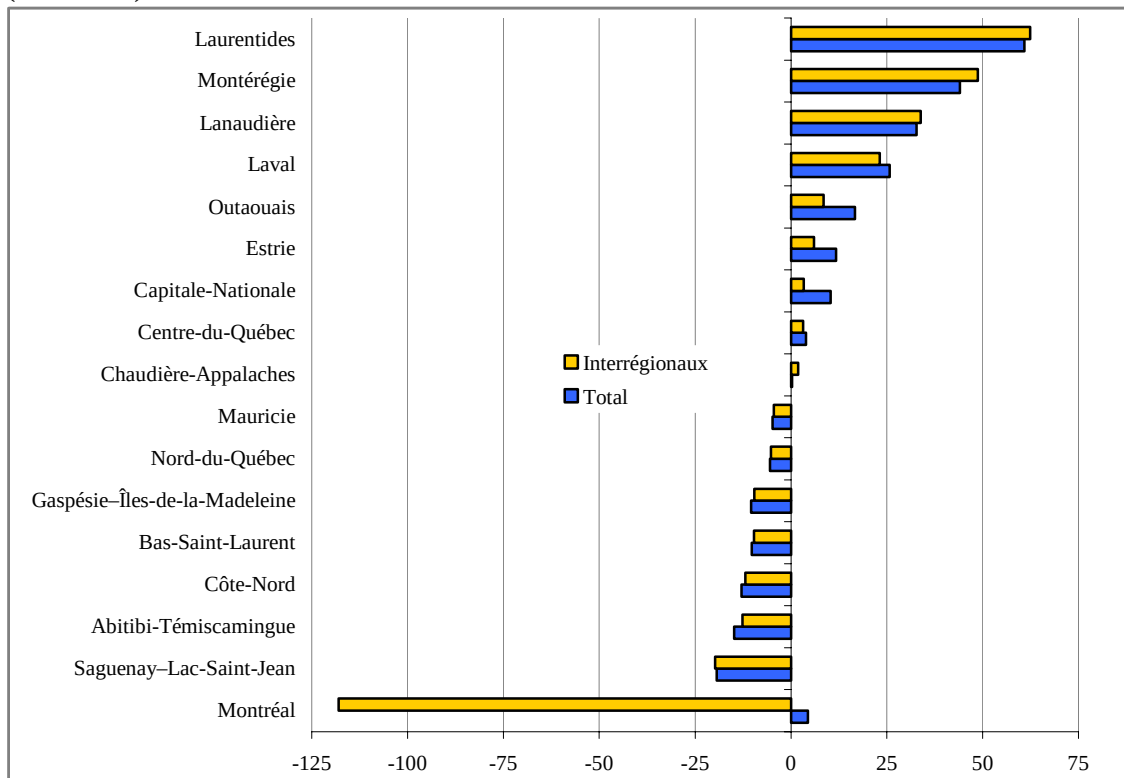
1.4 Migrations et dynamiques de la population

Les mouvements migratoires se composent de trois types de déplacements : les migrations internationales, interprovinciales et interrégionales. La somme des entrées et sorties de personnes, pour chacun des types de déplacement, constitue le solde migratoire. La somme de ces soldes indique l'ampleur des gains ou des pertes dans les régions.

- Au cours de la période 1993-2003, le Québec enregistre des gains migratoires nets de près de 135 000 personnes. La migration internationale génère un solde positif de près de 240 000 habitants. Toutefois, dans ses échanges avec les autres provinces, le Québec perd plus de 105 000 personnes.
- Toutes les régions ressources présentent un solde migratoire total négatif. En contrepartie, Montréal voit sa population augmenter de plus de 120 000 personnes par les échanges internationaux et interprovinciaux. Toutefois, les migrations interrégionales les absorbent presque entièrement. Montréal demeure la région privilégiée des immigrants; viennent ensuite la Montérégie et la Capitale-Nationale.
- Quant au portrait des migrations interprovinciales, seule la région de l'Outaouais connaît un solde positif. Enfin, les migrations interrégionales affectent négativement les régions ressources ainsi que Montréal. Elles profitent évidemment aux régions voisines, notamment dans le cas de Montréal.

Graphique 1.4a

Soldes migratoires interrégionaux et total, selon les régions administratives, 1993-2003¹
(en milliers)



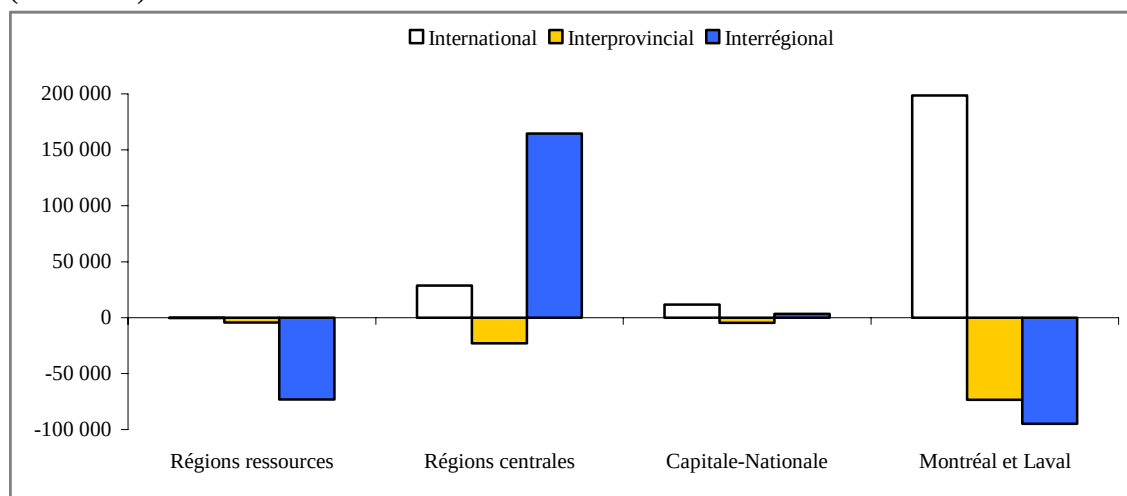
1. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Grahique 1.4b

Soldes migratoires, selon les blocs régionaux, 1993-2003¹

(en nombre)

1. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 1.4

Soldes migratoires internationaux, interprovinciaux et interrégionaux, 1993-2003¹

Régions administratives	Soldes migratoires			
	International	Interprovincial	Interrégional	Total
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
01 Bas-Saint-Laurent	-170	-371	-9 661	-10 202
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	589	-157	-19 779	-19 347
03 Capitale-Nationale	11 548	-4 546	3 380	10 382
04 Mauricie	157	-456	-4 480	-4 779
05 Estrie	7 943	-2 170	5 993	11 766
06 Montréal	192 438	-69 965	-118 003	4 470
07 Outaouais	6 524	1 642	8 492	16 658
08 Abitibi-Témiscamingue	-474	-1 657	-12 627	-14 758
09 Côte-Nord	-185	-858	-11 855	-12 898
10 Nord-du-Québec	-71	-155	-5 244	-5 470
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-94	-791	-9 517	-10 402
12 Chaudière-Appalaches	-341	-1 239	1 896	316
13 Laval	6 154	-3 565	23 209	25 798
14 Lanaudière	-175	-919	33 825	32 731
15 Laurentides	836	-2 285	62 382	60 933
16 Montérégie	12 830	-17 559	48 794	44 065
17 Centre-du-Québec	1 118	-399	3 195	3 914
Ensemble du Québec	238 627	-105 450	0	133 177
Régions ressources	-248	-4 445	-73 163	-77 856
Régions centrales	28 735	-22 929	164 577	170 383
Capitale-Nationale	11 548	-4 546	3 380	10 382
Montréal et Laval	198 592	-73 530	-94 794	30 268

1. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

1.5 Migrations interrégionales, selon l'âge

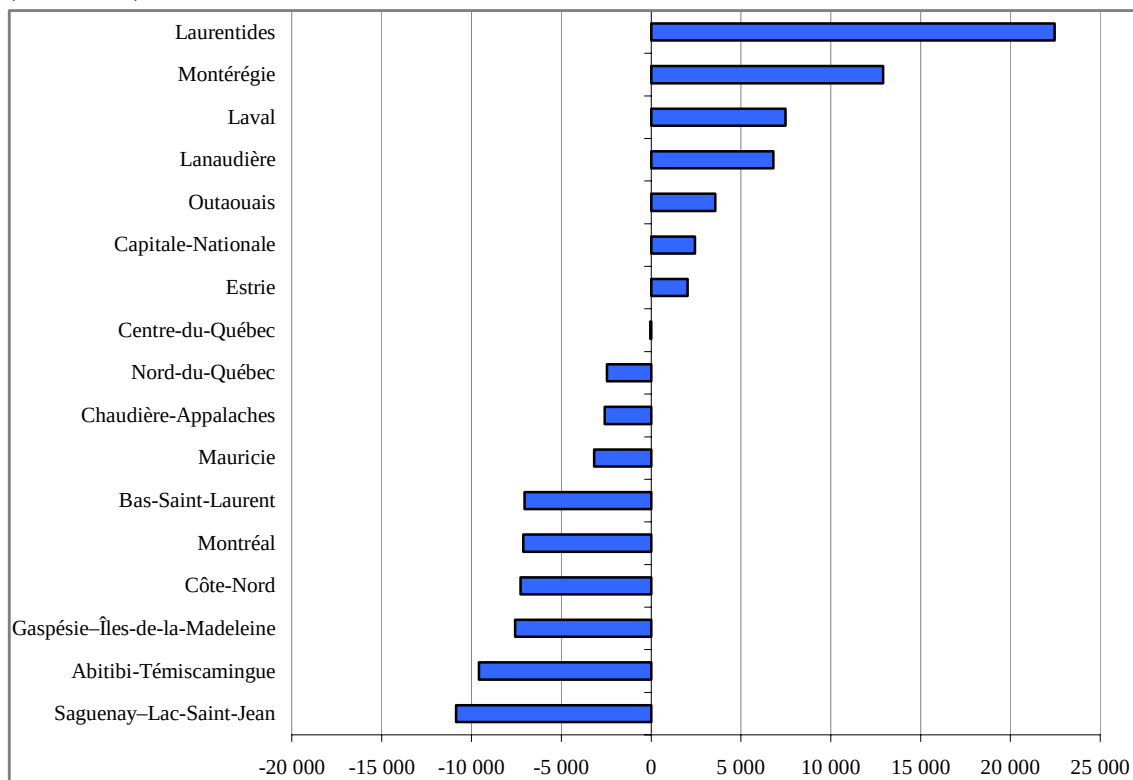
Les soldes migratoires interrégionaux fluctuent beaucoup selon les groupes d'âge et selon la région. Ils permettent de préciser la nature des mouvements internes de la population.

- Dans les régions ressources, bien que tous les groupes d'âge affichent un solde négatif, les migrants se retrouvent principalement chez les 15-29 ans. Ces migrations sont liées à des facteurs tels que les aspirations professionnelles et de meilleures possibilités d'emploi. Les conséquences de ces migrations sont nombreuses et importantes : perte des éléments dynamiques, vieillissement accéléré de la population, etc.
- À l'opposé, dans les régions centrales, le groupe d'âge des 30-64 ans explique la majeure partie des gains migratoires au cours de la période observée.
- Bien que le solde migratoire interrégional de Montréal et Laval soit pratiquement nul, les mouvements par groupe d'âge indiquent de fortes variations, positives ou négatives, dans les groupes des 15-29 ans (+29 000) et des 30-64 ans (-21 000).

Graphique 1.5a

Soldes migratoires interrégionaux, selon les régions administratives, 1996-2001

(en nombre)

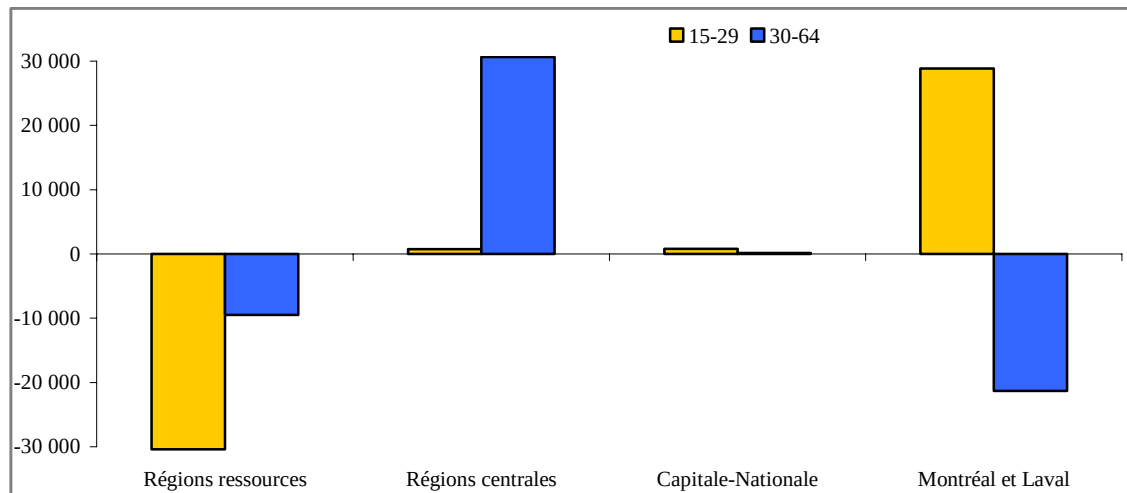


Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 1.5b

Soldes migratoires interrégionaux des 15-29 ans et des 30-64 ans, selon les blocs régionaux, 1996-2001

(en nombre)



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 1.5

Soldes migratoires interrégionaux, par groupe d'âge¹, 1996-2001

Régions administratives	Soldes migratoires interrégionaux				
	1996-2001				
	0-14	15-29	30-64	65 +	Total
01 Bas-Saint-Laurent	-743	-5 585	-610	-106	-7 044
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	-1 256	-7 840	-1 660	-110	-10 866
03 Capitale-Nationale	693	814	165	758	2 430
04 Mauricie	-118	-3 861	836	-22	-3 165
05 Estrie	624	-1 403	2 789	28	2 038
06 Montréal	-7 570	26 188	-23 063	-2 661	-7 106
07 Outaouais	525	1 726	1 189	134	3 574
08 Abitibi-Témiscamingue	-2 042	-4 604	-2 775	-160	-9 581
09 Côte-Nord	-1 243	-3 157	-2 685	-193	-7 278
10 Nord-du-Québec	-675	-621	-1 121	-47	-2 464
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-1 315	-4 706	-1 491	-69	-7 581
12 Chaudière-Appalaches	-73	-2 911	685	-279	-2 578
13 Laval	2 226	2 648	1 779	832	7 485
14 Lanaudière	1 831	151	4 725	98	6 805
15 Laurentides	4 170	5 953	11 883	462	22 468
16 Montérégie	4 682	-934	7 692	1 463	12 903
17 Centre-du-Québec	284	-1 858	1 662	-128	-40
Ensemble du Québec					
Régions ressources	-7 392	-30 374	-9 506	-707	-47 979
Régions centrales	12 043	724	30 625	1 778	45 170
Capitale-Nationale	693	814	165	758	2 430
Montréal et Laval	-5 344	28 836	-21 284	-1 829	379

1. Âge en début de période.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

1.6 Structure de la population, selon l'âge

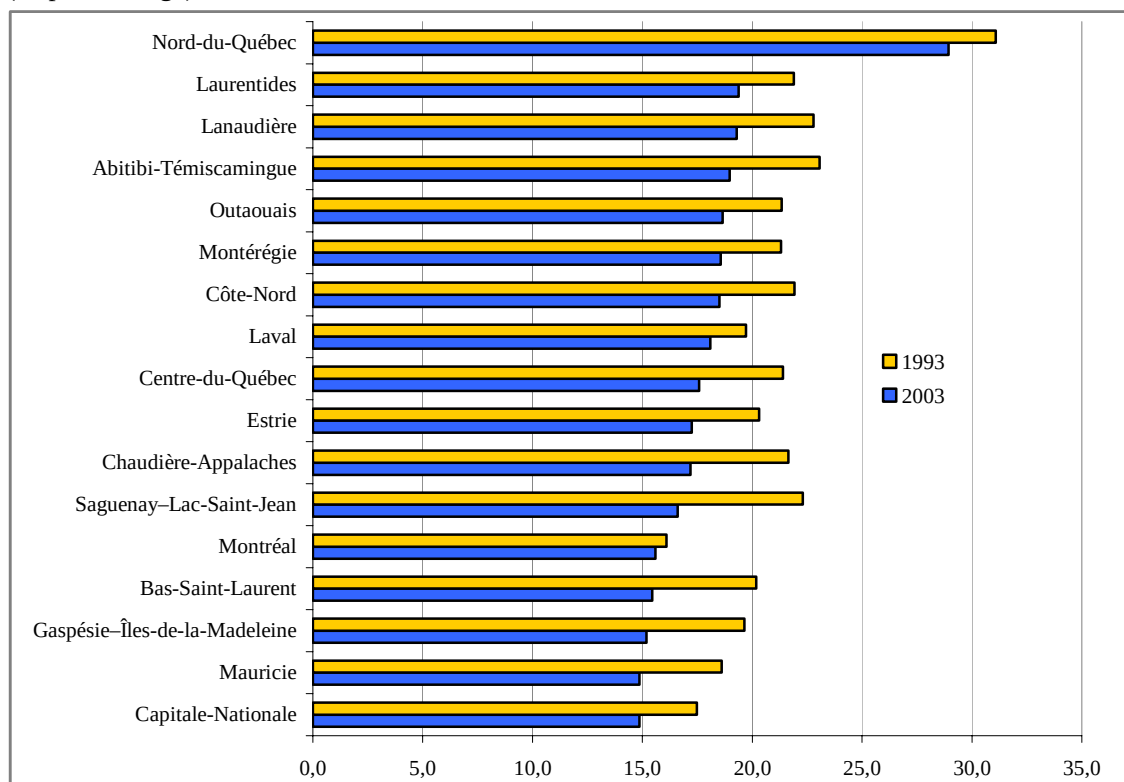
Le renouvellement de la population par les naissances, exprimé par l'indice de fécondité, influe directement sur la pyramide démographique québécoise. À cet effet, la distribution de la population par groupe d'âge témoigne du vieillissement de la population.

- Entre 1993 et 2003, la proportion des personnes de 65 ans et plus au Québec passe de 11,4 % à 13,4 %. La diminution des naissances et une plus grande longévité expliquent en partie ce phénomène. Selon les projections, un vieillissement accéléré de la structure de la population selon l'âge est à prévoir au cours des prochaines années.
- Les régions ressources connaissent déjà un vieillissement appréciable de leur population : la proportion des 65 ans et plus passe de 10,9 % à 14,1 % pendant que les 0-14 ans voient leur poids relatif diminuer de près de cinq points de pourcentage. Le Nord-du-Québec se distingue toutefois des autres régions par une population nettement plus jeune : près de 30 % de la population a moins de 15 ans et moins de 5 % a 65 ans ou plus.

Graphique 1.6a

Poids démographique des 0-14 ans, selon les régions administratives, 1993 et 2003

(en pourcentage)

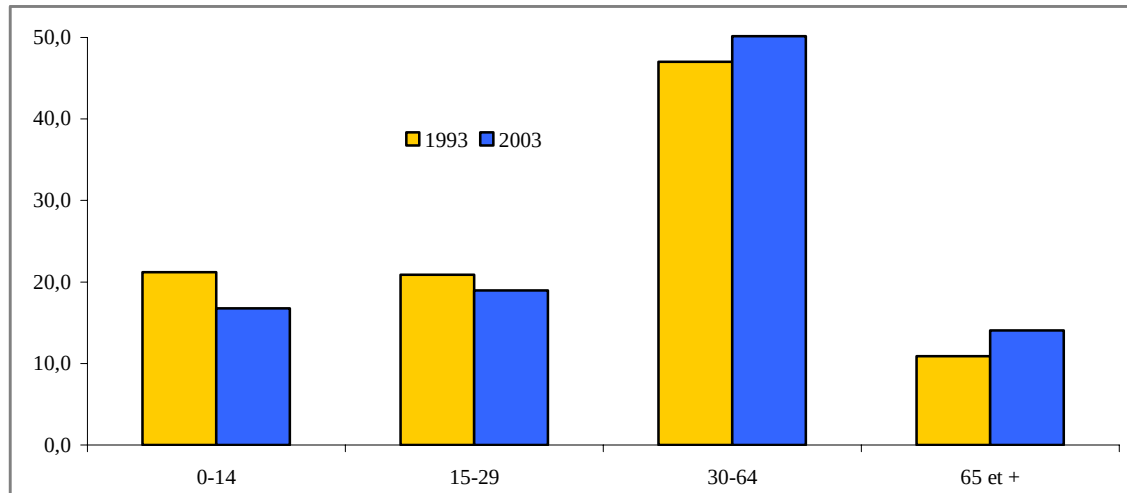


Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 1.6b

Distribution de la population des régions ressources, selon les grands groupes d'âge, 1993 et 2003

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 1.6

Distribution de la population, selon les grands groupes d'âge, 1993 et 2003

Régions administratives	Groupes en 1993				Groupes en 2003			
	0-14	15-29	30-64	65 et +	0-14	15-29	30-64	65 et +
	En %				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	20,2	19,7	46,8	13,4	15,4	18,7	50,0	15,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	22,3	21,0	47,3	9,5	16,6	20,0	50,1	13,2
03 Capitale-Nationale	17,5	22,1	48,6	11,8	14,9	20,1	50,7	14,4
04 Mauricie	18,6	19,1	48,6	13,6	14,9	18,2	50,3	16,7
05 Estrie	20,3	21,2	45,7	12,8	17,2	20,0	48,5	14,3
06 Montréal	16,1	22,6	46,8	14,5	15,6	21,4	48,0	15,0
07 Outaouais	21,3	22,4	47,7	8,6	18,6	19,6	51,3	10,5
08 Abitibi-Témiscamingue	23,1	22,3	45,4	9,2	19,0	19,2	49,9	11,9
09 Côte-Nord	21,9	23,8	47,8	6,5	18,5	18,9	52,1	10,6
10 Nord-du-Québec	31,1	26,9	38,9	3,2	28,9	24,5	42,0	4,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	19,6	20,5	47,4	12,4	15,2	16,1	52,4	16,3
12 Chaudière-Appalaches	21,6	20,7	46,4	11,3	17,2	19,9	49,6	13,3
13 Laval	19,7	21,1	49,2	9,9	18,1	18,8	49,6	13,5
14 Lanaudière	22,8	19,5	49,1	8,7	19,3	18,1	51,5	11,1
15 Laurentides	21,9	20,1	48,6	9,4	19,4	17,9	51,5	11,3
16 Montérégie	21,3	21,0	48,1	9,5	18,6	19,0	50,6	11,8
17 Centre-du-Québec	21,4	20,4	45,9	12,3	17,6	19,8	48,7	14,0
Ensemble du Québec	19,7	21,4	47,5	11,4	17,2	19,7	49,8	13,4
Régions ressources	21,2	20,9	47,0	10,9	16,8	19,0	50,2	14,1
Régions centrales	21,5	20,8	47,7	10,0	18,4	19,0	50,5	12,1
Capitale-Nationale	17,5	22,1	48,6	11,8	14,9	20,1	50,7	14,4
Montréal et Laval	16,7	22,4	47,1	13,8	16,0	20,9	48,3	14,8

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

1.7 Indice de remplacement et rapport de dépendance démographique

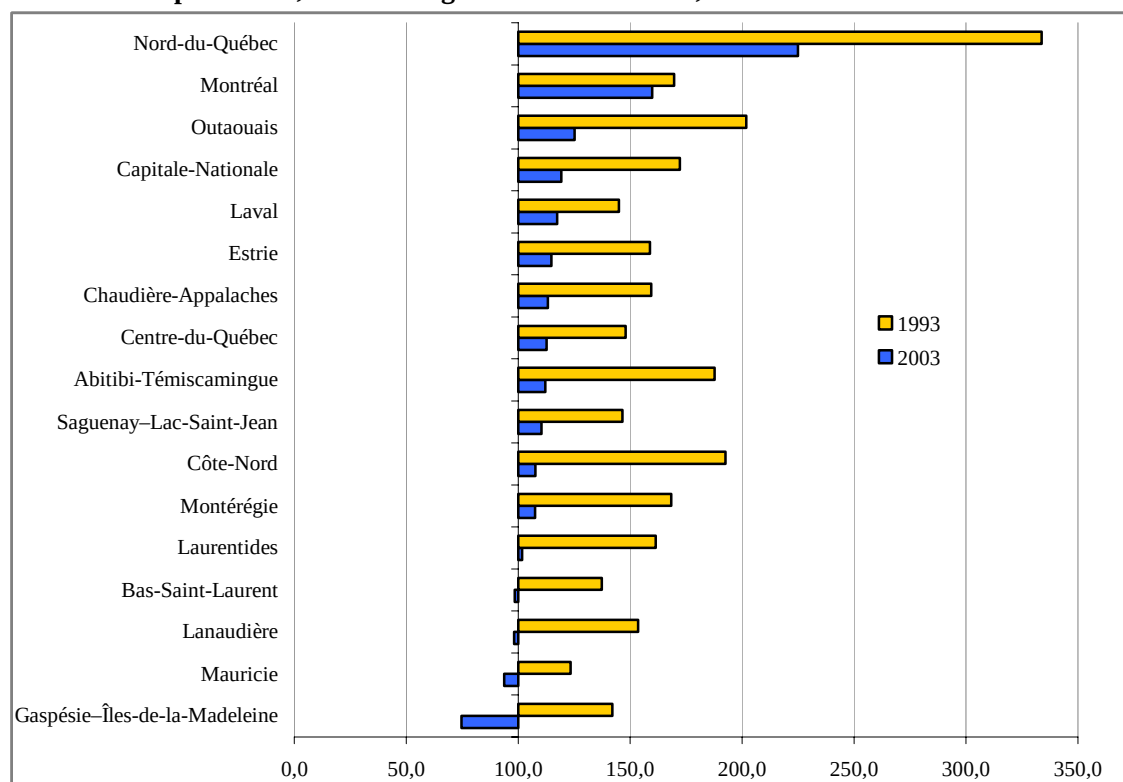
L'**indice de remplacement** mesure le renouvellement des personnes qui approchent de l'âge de la retraite (55-64 ans) par celles qui intègrent (20-29 ans) le marché du travail. Ainsi, un indice de remplacement de 100 signifie que chaque personne qui sort de l'âge dit « actif » est remplacée. Le **dépendance démographique** dresse un portrait du fardeau démographique que représentent les personnes dites « à charge » (0-19 ans et 65 ans et plus) par rapport aux personnes dites « en âge de travailler » (20-64 ans). Un rapport de dépendance démographique faible peut signifier qu'une plus petite partie de la population « dépend » d'une plus grande partie.

- De 1993 à 2003, l'indice de remplacement démographique du Québec diminue rapidement mais demeure au-dessus du seuil « un pour un » (100). Les régions ressources voient toutefois leur indice d'ensemble s'approcher de ce point d'inflexion. D'ailleurs, trois des sept régions ressources chutent sous ce niveau.
- L'indice de dépendance démographique du Québec et de la grande majorité des régions diminue de 1993 à 2003. Toutefois, ce phénomène est principalement dû à une baisse de l'importance des 0-19 ans.

Ces deux indicateurs sont complémentaires : le non-remplacement de la génération des *baby boomers* et la chute des naissances vont mener à la fois à une croissance du rapport de dépendance démographique et à une chute de l'indice de remplacement.

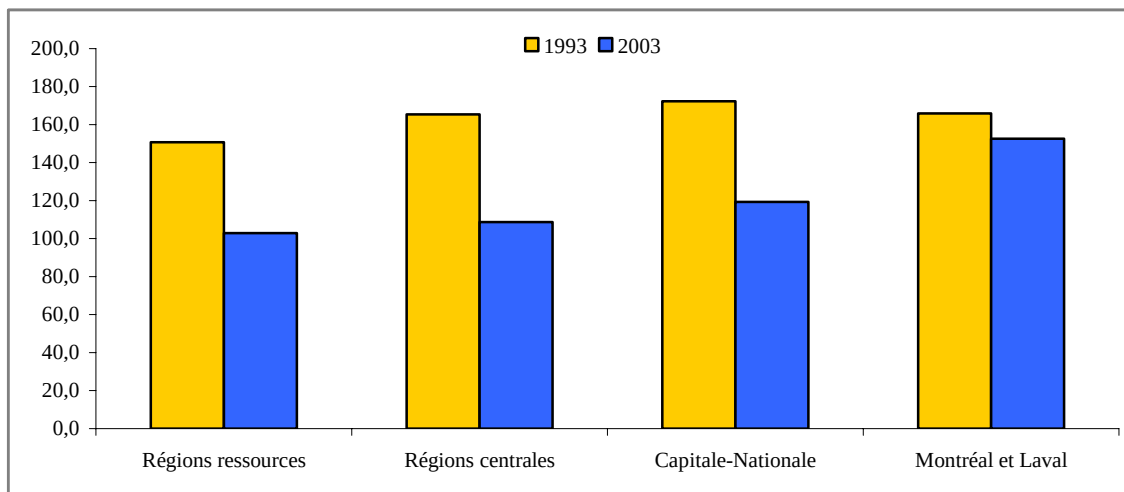
Graphique 1.7a

Indice de remplacement, selon les régions administratives, 1993 et 2003



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 1.7b

Indice de remplacement, selon les blocs régionaux, 1993 et 2003

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 1.7

Indice de remplacement¹ et rapport de dépendance démographique², 1993 et 2003

Régions administratives	Indice de remplacement			Rapport de dépendance démographique		
	1993	2003	Écarts	1993	2003	Écarts
	1993-2003			1993-2003		
01 Bas-Saint-Laurent	137,3	98,4	-38,9	70,1	61,1	-9,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	146,6	110,4	-36,2	66,8	58,5	-8,3
03 Capitale-Nationale	172,2	119,3	-52,9	55,8	53,3	-2,6
04 Mauricie	123,4	93,8	-29,6	63,7	60,4	-3,3
05 Estrie	158,8	114,8	-44,0	67,5	61,1	-6,4
06 Montréal	169,7	159,9	-9,8	56,7	55,6	-1,0
07 Outaouais	201,9	125,2	-76,7	57,4	55,5	-1,9
08 Abitibi-Témiscamingue	187,8	112,1	-75,7	66,8	61,5	-5,3
09 Côte-Nord	192,6	107,7	-84,9	57,8	55,8	-2,0
10 Nord-du-Québec	333,8	225,0	-108,8	76,0	73,3	-2,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	142,1	74,7	-67,4	65,8	60,6	-5,1
12 Chaudière-Appalaches	159,3	113,2	-46,1	68,0	59,4	-8,6
13 Laval	145,0	117,4	-27,6	56,7	60,3	3,6
14 Lanaudière	153,6	98,1	-55,4	61,9	59,1	-2,9
15 Laurentides	161,3	101,7	-59,7	61,1	58,5	-2,6
16 Montérégie	168,4	107,6	-60,8	61,1	58,4	-2,7
17 Centre-du-Québec	148,0	112,7	-35,3	70,3	61,6	-8,7
Ensemble du Québec	163,9	120,8	-43,1	60,8	57,8	-3,0
Régions ressources	151	103	-48	66,0	60,2	-5,8
Régions centrales	165	109	-57	62,8	58,8	-4,0
Capitale-Nationale	172	119	-53	55,8	53,3	-2,6
Montréal et Laval	166	153	-13	56,7	56,4	-0,3

1. L'indice de remplacement correspond au rapport des 20-29 ans sur les 55-64 ans multiplié par 100.

2. Le rapport de dépendance démographique s'obtient en divisant la somme des 0-19 ans et des 65 ans et plus par les 20-64 ans. Le résultat est ensuite multiplié par 100.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

CHAPITRE 2

MARCHÉ DU TRAVAIL

Depuis 1993, le Québec a connu une des plus longues périodes de croissance économique de son histoire, exception faite des dernières années marquées par le ralentissement de l'activité nord-américaine. Ceci explique en grande partie l'amélioration significative des conditions du marché du travail.

La comparaison des principaux indicateurs du marché du travail, de même que leur évolution, permettront d'évaluer la performance économique du Québec et de ses régions :

- l'évolution de l'emploi;
- le taux de chômage;
- le taux d'emploi;
- les travailleurs indépendants;
- les prestataires d'assistance-emploi aptes au travail.

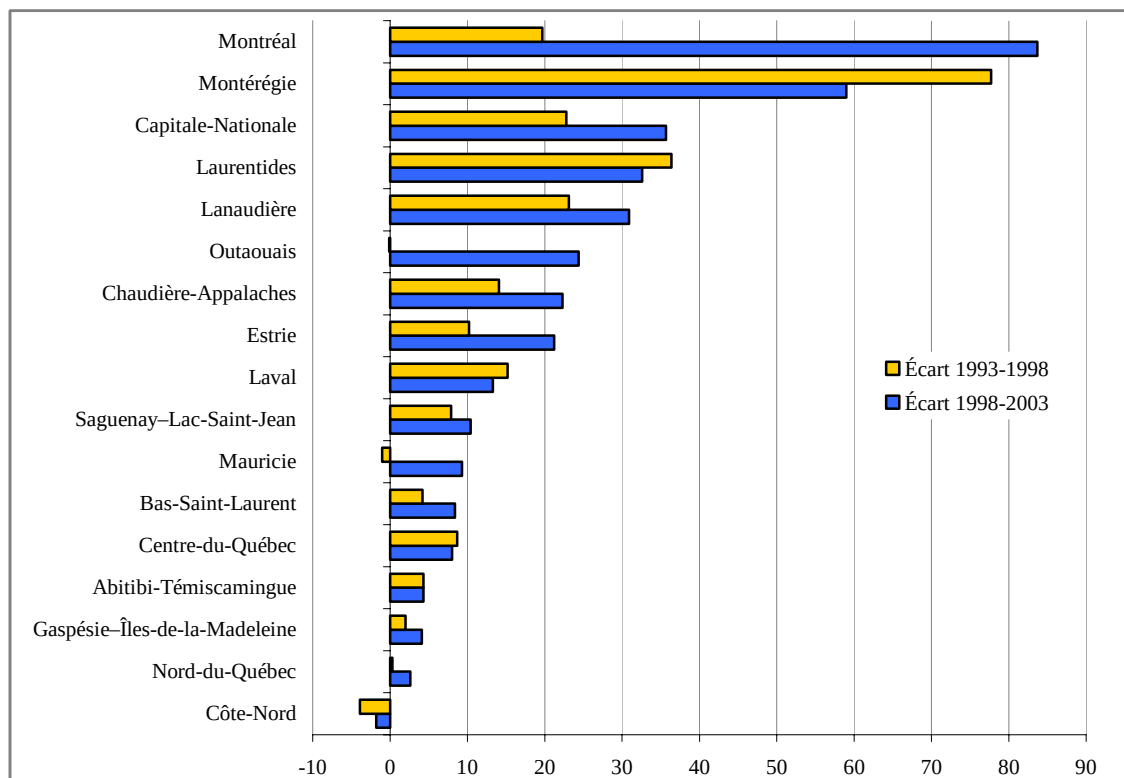
2.1 Évolution de l'emploi

La création d'emplois est considérée comme l'indicateur par excellence du dynamisme économique d'une région. Depuis 1993, le Québec connaît une amélioration significative des conditions du marché du travail.

- De 1993 à 2003, le Québec compte 610 000 emplois de plus et toutes les régions, à l'exception de la Côte-Nord, profitent de cette augmentation.
- La plus forte croissance se situe dans la région des Laurentides (3,8 % annuellement), suivie de Lanaudière (3,5 %), du Nord-du-Québec (2,9 %), de l'Estrie (2,7 %) et de la Montérégie (2,4 %), alors que la Côte-Nord affiche une baisse (1,3 %).
- Ainsi, les régions centrales obtiennent plus de 60 % des nouveaux emplois, de 1993 à 2003, pour un total de 368 500 emplois, suivies de Montréal et Laval (131 900), de la Capitale-Nationale (58 500) et des régions ressources (51 100).
- Les perspectives de croissance de l'emploi demeurent intéressantes pour les prochaines années au Québec (2004-2008). La croissance devrait atteindre 1,4 % annuellement au Québec et varier entre 0,4 % et 2,0 % selon les régions administratives.

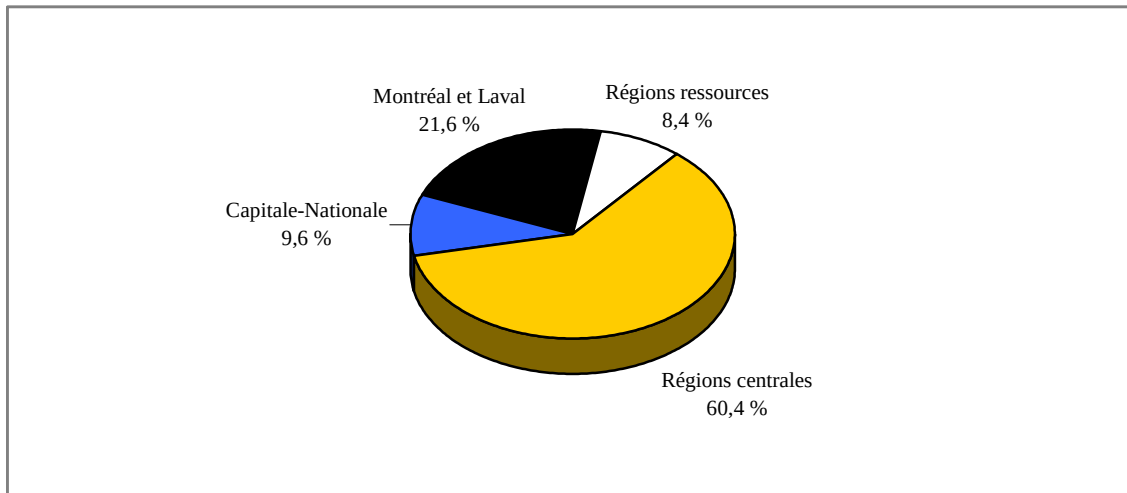
Graphique 2.1a

Évolution des emplois, selon les régions administratives, 1993-1998 et 1998-2003
(en milliers)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 2.1b

Répartition de la croissance de l'emploi, selon les blocs régionaux, 1993-2003

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 2.1

Évolution des emplois, 1993, 1998, 2003 et perspectives 2004-2008

Régions administratives	Emploi			Écarts			Variations ¹	
	1993	1998	2003	1993-1998	1998-2003	1993-2003	1993-2003	2004-2008 ²
	En k			En k			En %	
01 Bas-Saint-Laurent	75,3	79,5	87,9	4,2	8,4	12,6	1,7	1,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	106,6	114,5	124,9	7,9	10,4	18,3	1,7	0,4
03 Capitale-Nationale	268,0	290,8	326,5	22,8	35,7	58,5	2,2	1,0
04 Mauricie	109,4	108,4	117,7	-1,0	9,3	8,3	0,8	1,2
05 Estrie	115,3	125,5	146,7	10,2	21,2	31,4	2,7	1,4
06 Montréal	777,4	797,1	880,8	19,7	83,7	103,4	1,3	1,5
07 Outaouais	143,0	142,9	167,3	-0,1	24,4	24,3	1,7	1,5
08 Abitibi-Témiscamingue	59,2	63,5	67,8	4,3	4,3	8,6	1,5	0,9
09 Côte-Nord	42,7	38,8	37,0	-3,9	-1,8	-5,7	-1,3	1,2
10 Nord-du-Québec	10,1	10,4	13,0	0,3	2,6	2,9	2,9	1,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	30,7	32,7	36,8	2,0	4,1	6,1	2,0	1,0
12 Chaudière-Appalaches	168,9	183,0	205,3	14,1	22,3	36,4	2,2	1,3
13 Laval	150,6	165,8	179,1	15,2	13,3	28,5	1,9	1,5
14 Lanaudière	152,5	175,6	206,5	23,1	30,9	54,0	3,5	1,5
15 Laurentides	179,3	215,7	248,3	36,4	32,6	69,0	3,8	2,0
16 Montérégie	558,9	636,6	695,6	77,7	59,0	136,7	2,4	1,2
17 Centre-du-Québec	92,1	100,8	108,8	8,7	8,0	16,7	1,8	1,3
Ensemble du Québec	3 039,9	3 281,6	3 649,9	241,7	368,3	610,0	2,0	1,4
Régions ressources	434,0	447,8	485,1	13,8	37,3	51,1	1,2	0,9
Régions centrales	1 410,0	1 580,1	1 778,5	170,1	198,4	368,5	2,6	1,4
Capitale-Nationale	268,0	290,8	326,5	22,8	35,7	58,5	2,2	1,0
Montréal et Laval	928,0	962,9	1 059,9	34,9	97,0	131,9	1,4	1,5

1. Taux de croissance annuel moyen.

2. Perspectives sectorielles d'emploi pour la période 2004-2008, réalisées par Emploi-Québec.

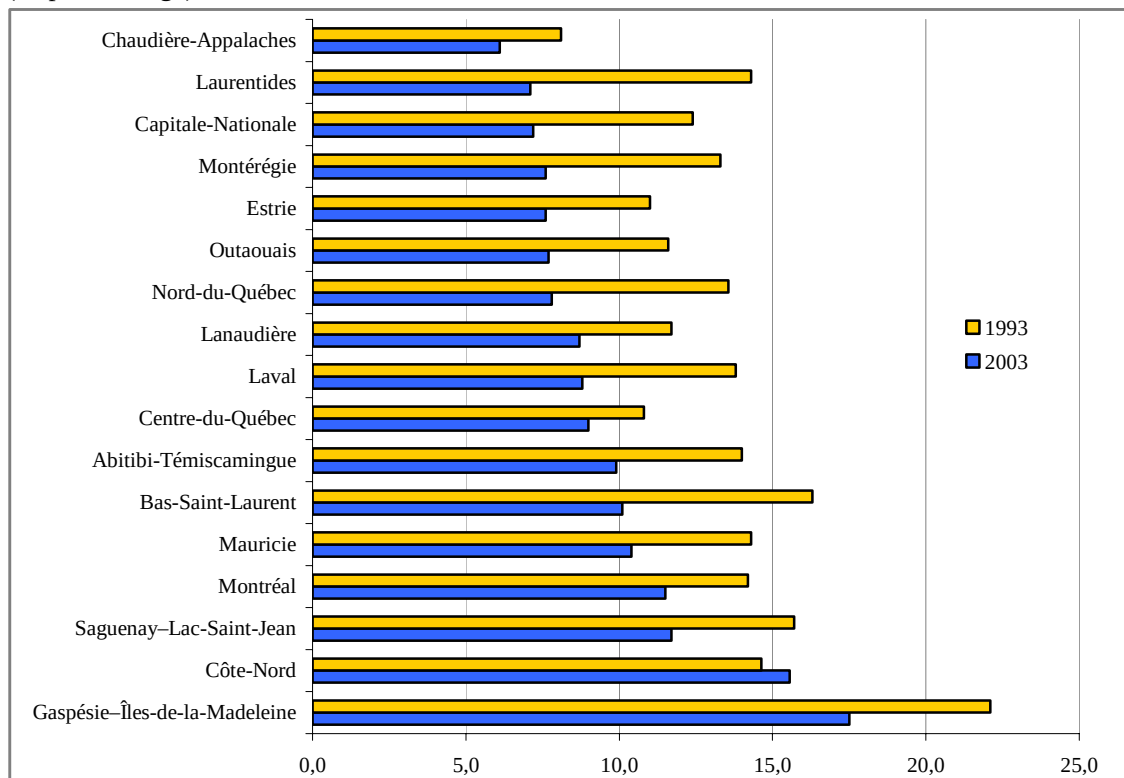
Sources : Statistique Canada; Emploi-Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

2.2 Taux de chômage

- Depuis 1993, le taux de chômage ne cesse de diminuer au Québec, passant de 13,3 % en 1993 à 10,3 % en 1998, et finalement à 9,1 % en 2003. Toutes les régions, à l'exception de la Côte-Nord, améliorent leur situation pendant la période 1993 à 2003, mais à des rythmes différents.
- La Capitale-Nationale et les régions centrales présentent le meilleur bilan en matière de réduction du taux de chômage, avec des diminutions respectives de 5,2 et 4,5 points de pourcentage.
- Malgré de bons résultats, les régions ressources n'ont pas réussi durant cette période à rétrécir l'écart qui les séparait du taux moyen (réduction de 3,9 points pour les régions ressources comparativement à une réduction de 4,2 points au Québec). Des écarts importants subsistent encore entre les régions.
- Montréal et Laval présentent la moins bonne performance entre 1993 et 2003, avec une diminution du taux de chômage de 3,0 points de pourcentage.

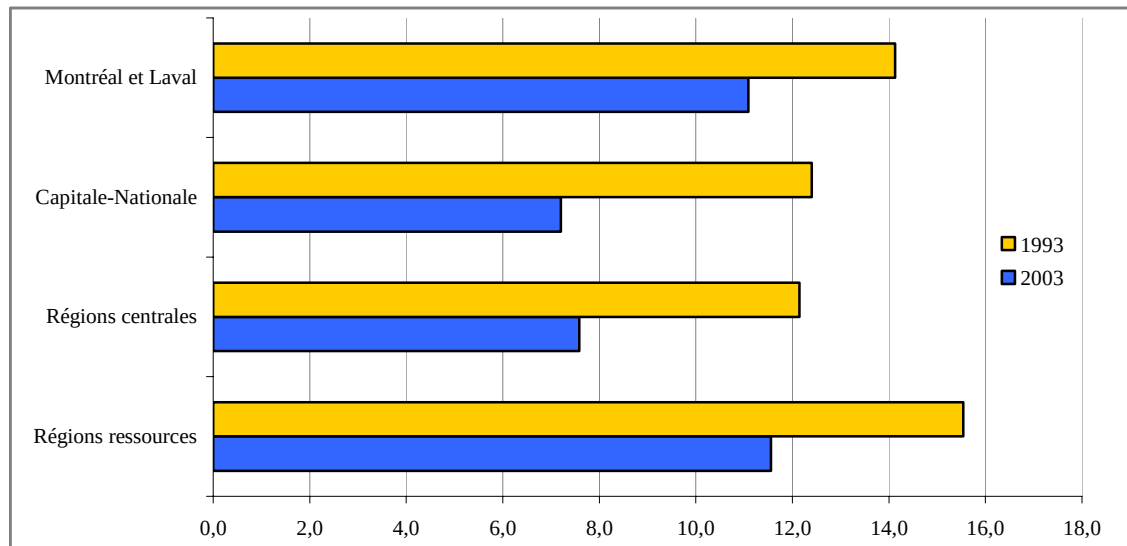
Graphique 2.2a

Taux de chômage, selon les régions administratives, 1993 et 2003
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 2.2b
Taux de chômage, selon les blocs régionaux, 1993 et 2003
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 2.2
Taux de chômage, 1993, 1998 et 2003

Régions administratives	Taux de chômage			Variations		
	1993	1998	2003	1993-1998	1998-2003	1993-2003
	En %			En points de %		
01 Bas-Saint-Laurent	16,3	13,6	10,1	-2,7	-3,5	-6,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	15,7	14,3	11,7	-1,4	-2,6	-4,0
03 Capitale-Nationale	12,4	9,6	7,2	-2,8	-2,4	-5,2
04 Mauricie	14,3	12,2	10,4	-2,1	-1,8	-3,9
05 Estrie	11,0	10,1	7,6	-0,9	-2,5	-3,4
06 Montréal	14,2	11,6	11,5	-2,6	-0,1	-2,7
07 Outaouais	11,6	11,0	7,7	-0,6	-3,3	-3,9
08 Abitibi-Témiscamingue	14,0	15,0	9,9	1,0	-5,1	-4,1
09 Côte-Nord	14,6	15,3	15,6	0,7	0,2	1,0
10 Nord-du-Québec	13,6	9,6	7,8	-4,0	-1,8	-5,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	22,1	22,0	17,5	-0,1	-4,5	-4,6
12 Chaudière-Appalaches	8,1	6,6	6,1	-1,5	-0,5	-2,0
13 Laval	13,8	8,4	8,8	-5,4	0,4	-5,0
14 Lanaudière	11,7	10,7	8,7	-1,0	-2,0	-3,0
15 Laurentides	14,3	9,7	7,1	-4,6	-2,6	-7,2
16 Montérégie	13,3	7,6	7,6	-5,7	0,0	-5,7
17 Centre-du-Québec	10,8	9,9	9,0	-0,9	-0,9	-1,8
Ensemble du Québec	13,3	10,3	9,1	-3,0	-1,2	-4,2
Régions ressources	15,5	14,4	11,6	-1,2	-2,8	-3,9
Régions centrales	12,1	8,8	7,6	-3,3	-1,2	-4,5
Capitale-Nationale	12,4	9,6	7,2	-2,8	-2,4	-5,2
Montréal et Laval	14,1	11,1	11,1	-3,1	0,0	-3,0

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

2.3 Taux d'emploi

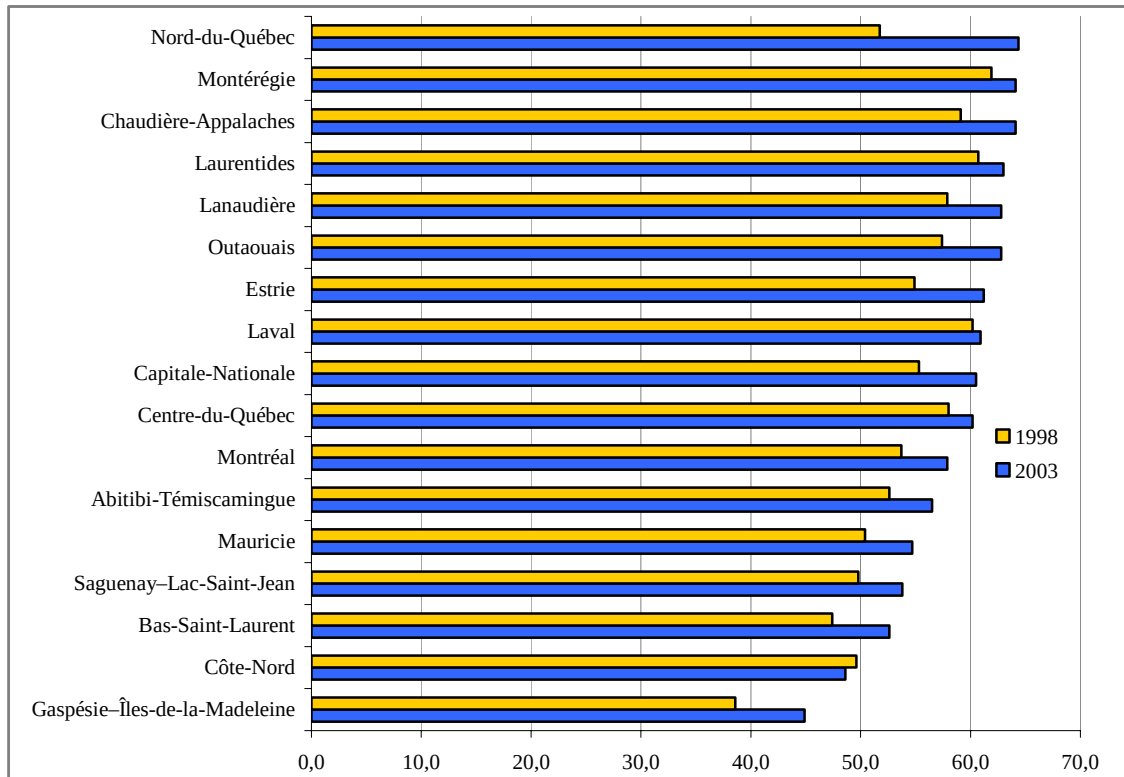
Le taux d'emploi se définit comme le nombre de personnes occupant un emploi parmi la population de 15 ans et plus. Il mesure ainsi la capacité d'une économie, ou d'une région, à fournir de l'emploi à sa population.

- En 2003, le taux d'emploi atteint un sommet de 60,0 % au Québec, soit une augmentation de 3,9 points de pourcentage par rapport à 1998.
- Pendant la même période, la Capitale-Nationale augmente son taux d'emploi de 5,2 points de pourcentage et est suivie des régions ressources avec une augmentation de 4,2 points. Le Nord-du-Québec présente une croissance exceptionnelle de son taux d'emploi de 12,7 points.
- Montréal et Laval, de même que les régions centrales, affichent respectivement des hausses du taux d'emploi de 3,6 et 4,0 points de pourcentage.

Graphique 2.3a

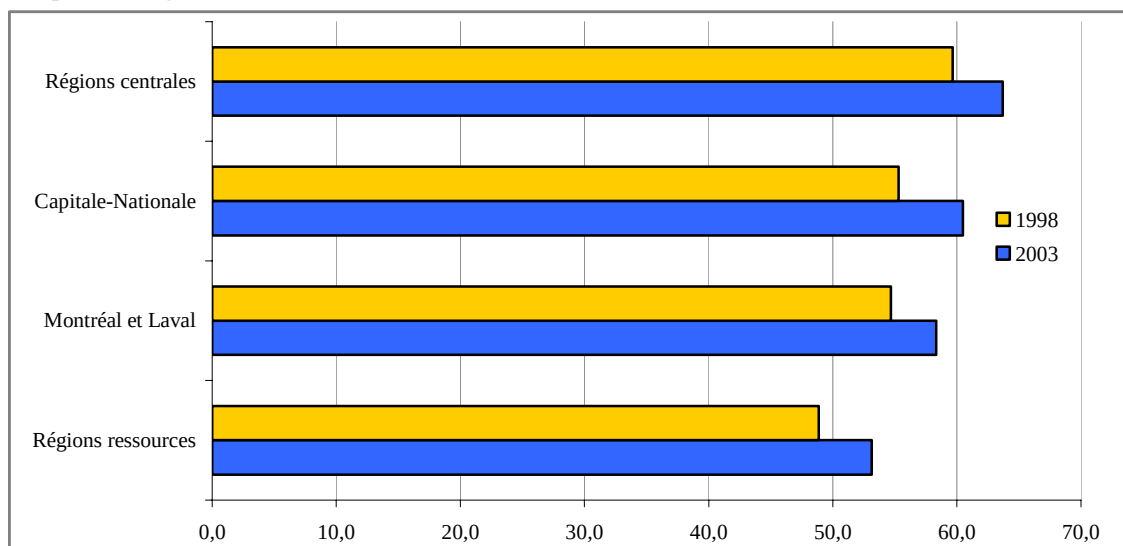
Taux d'emploi, selon les régions administratives, 1993 et 2003

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 2.3b
Taux d'emploi, selon les blocs régionaux, 1993-2003
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 2.3
Taux d'emploi, 1993, 1998 et 2003

Régions administratives	Taux d'emploi			Variations	
	1993	1998	2003	1993-1998	1998-2003
	En %			En points de %	
01 Bas-Saint-Laurent	45,8	47,4	52,6	1,6	5,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	47,9	49,8	53,8	1,9	4,0
03 Capitale-Nationale	52,1	55,3	60,5	3,2	5,2
04 Mauricie	51,8	50,4	54,7	-1,4	4,3
05 Estrie	53,3	54,9	61,2	1,6	6,3
06 Montréal	52,6	53,7	57,9	1,1	4,2
07 Outaouais	60,7	57,4	62,8	-3,3	5,4
08 Abitibi-Témiscamingue	50,8	52,6	56,5	1,8	3,9
09 Côte-Nord	55,0	49,6	48,6	-5,4	-1,0
10 Nord-du-Québec	50,0	51,7	64,4	1,7	12,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	35,9	38,6	44,9	2,7	6,3
12 Chaudière-Appalaches	57,6	59,1	64,1	1,5	5,0
13 Laval	57,6	60,2	60,9	2,6	0,7
14 Lanaudière	55,1	57,9	62,8	2,8	4,9
15 Laurentides	56,4	60,7	63,0	4,3	2,3
16 Montérégie	57,3	61,9	64,1	4,6	2,2
17 Centre-du-Québec	56,1	58,0	60,2	1,9	2,2
Ensemble du Québec	54,0	56,1	60,0	2,1	3,9
Régions ressources	48,3	48,9	53,1	0,6	4,2
Régions centrales	56,9	59,7	63,7	2,8	4,0
Capitale-Nationale	52,1	55,3	60,5	3,2	5,2
Montréal et Laval	53,3	54,7	58,3	1,4	3,6

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

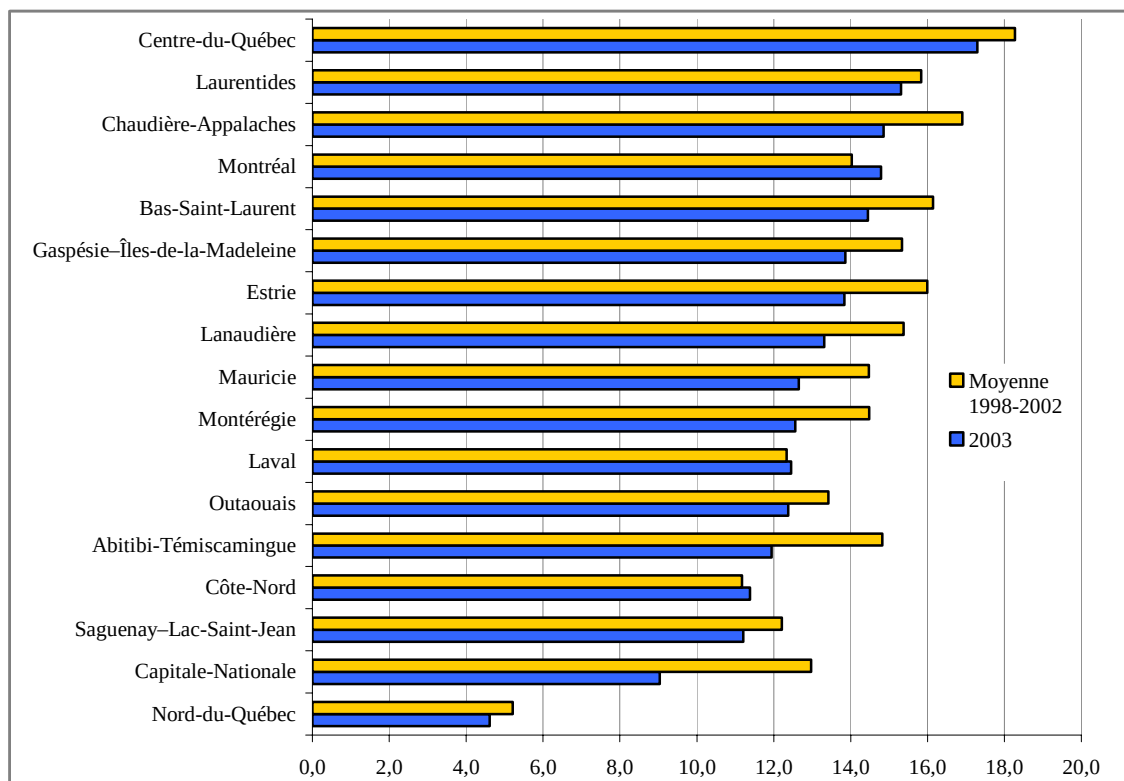
2.4 Travailleurs indépendants

Un travailleur indépendant est défini comme un travailleur exerçant une profession ou une activité commerciale, avec ou sans employés, et dont le choix des moyens d'exécution ainsi que l'organisation du travail sont laissés à son entière discrétion.

- Jusqu'à la fin des années 90, le nombre de travailleurs indépendants au Québec progresse constamment. En 2003, ces travailleurs représentent 13,3 % de la main-d'œuvre québécoise.
- En 2003, la plus grande proportion de travailleurs indépendants se trouve dans la région du Centre-du-Québec (17,3 %), suivie des Laurentides (15,3 %) et de la Chaudière-Appalaches (14,9 %).
- Seules les régions de la Capitale-Nationale et du Nord-du-Québec affichent un taux de travailleurs indépendants inférieur à 10 %.
- Montréal, Laval et les régions centrales enregistrent les parts relatives les plus élevées de travailleurs indépendants avec, respectivement, 14,4 % et 13,7 %.

Graphique 2.4a

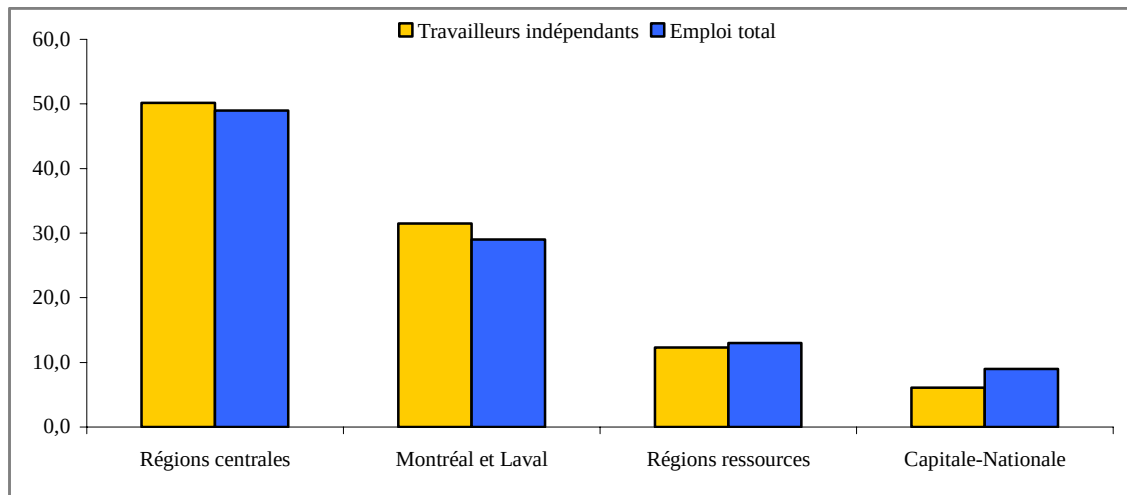
Part relative des travailleurs indépendants, selon les régions administratives, 2003
(en pourcentage de l'emploi total)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 2.4b

Répartition des travailleurs indépendants et de l'emploi total, selon les blocs régionaux, 2003
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 2.4

Répartition des travailleurs indépendants, 1993-2003

Régions administratives	Parts relatives			
	2003	1993-1997 ¹	1998-2002 ¹	2003
	En %	En % de l'emploi total		
01 Bas-Saint-Laurent	2,6	17,6	16,1	14,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	2,9	14,1	12,2	11,2
03 Capitale-Nationale	6,1	11,9	13,0	9,0
04 Mauricie	3,1	14,2	14,5	12,6
05 Estrie	4,2	16,6	16,0	13,8
06 Montréal	26,9	12,8	14,0	14,8
07 Outaouais	4,3	13,0	13,4	12,4
08 Abitibi-Témiscamingue	1,7	12,9	14,8	11,9
09 Côte-Nord	0,9	9,1	11,2	11,4
10 Nord-du-Québec	0,1	6,0	5,2	4,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1,1	17,6	15,3	13,9
12 Chaudière-Appalaches	6,3	17,8	16,9	14,9
13 Laval	4,6	14,0	12,3	12,5
14 Lanaudière	5,7	15,2	15,4	13,3
15 Laurentides	7,8	16,9	15,8	15,3
16 Montérégie	18,0	15,3	14,5	12,6
17 Centre-du-Québec	3,9	21,0	18,3	17,3
Ensemble du Québec	100,0	14,5	14,4	13,3
Régions ressources	12,3	14,1	13,8	12,3
Régions centrales	50,2	16,1	15,3	13,7
Capitale-Nationale	6,1	11,9	13,0	9,0
Montréal et Laval	31,5	13,0	13,7	14,4

1. Moyenne des années.

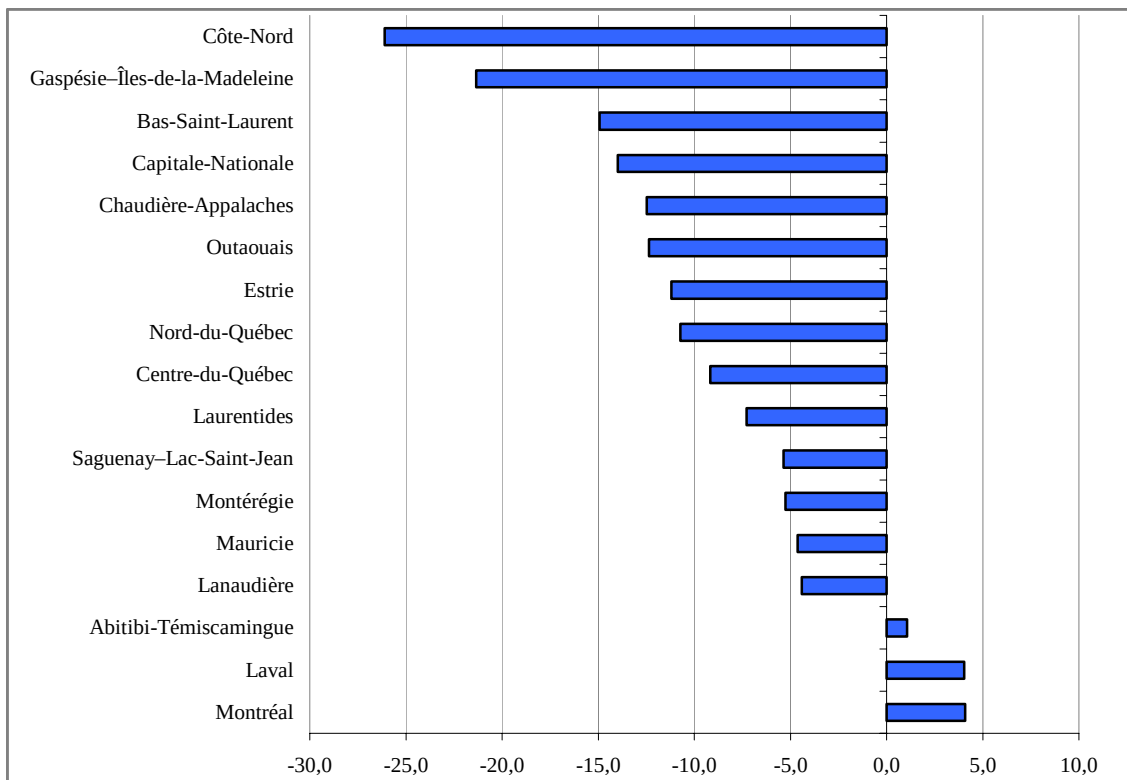
Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

2.5 Prestataires d'assistance-emploi aptes au travail

- Au Québec, les adultes prestataires d'assistance-emploi aptes au travail sont ceux qui n'ont pas de contraintes ou qui présentent des contraintes temporaires à l'emploi. Sur la période de 1998 à 2003, le nombre d'adultes prestataires d'assistance-emploi et considérés comme aptes au travail connaît une diminution de 26,4 %. Ainsi, selon les régions, la baisse du nombre de prestataires aptes au travail varie entre 20 % et 40 %.
- Le nombre d'adultes considérés comme aptes au travail et ayant une durée de présence cumulative¹ de 10 ans et plus à l'assistance-emploi diminue de 5,4 % en 2003 comparativement à 1998. Cette tendance est observable dans 14 des 17 régions du Québec et plus particulièrement sur la Côte-Nord (-26,1 %) et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-21,3 %).
- De 1998 à 2003, les regroupements régionaux affichent tous une baisse des prestataires aptes au travail ayant eu recours pendant plus de 10 ans à l'assistance-emploi, à l'exception de Montréal et Laval, qui présentent une augmentation (4,1 %).

Graphique 2.5a

Évolution du nombre d'adultes aptes au travail dont la présence cumulative à l'assistance-emploi dépasse 10 ans, selon les régions administratives, 1998-2003
(en pourcentage)



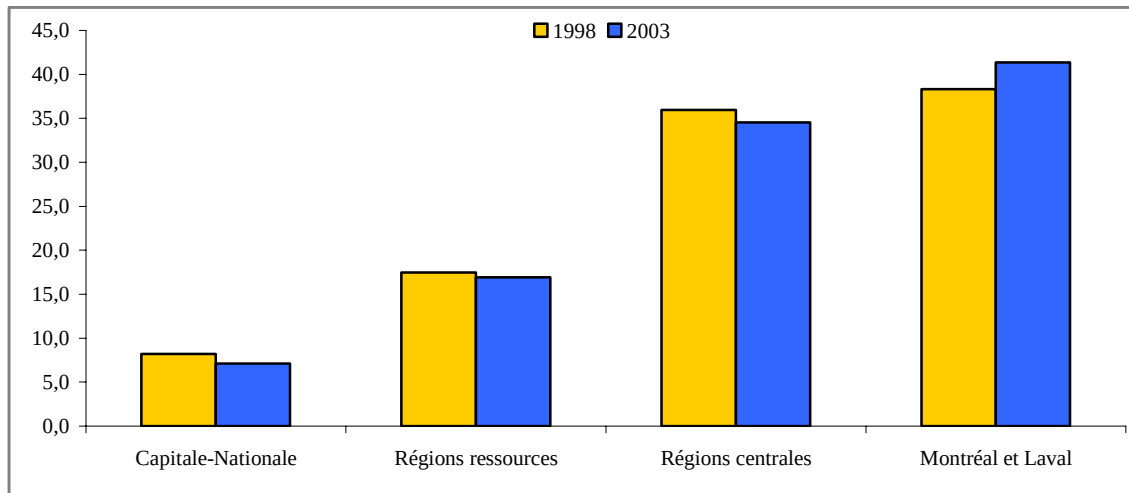
Sources : Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

¹ Durée de présence cumulative : Nombre total de mois, depuis janvier 1975, pendant lesquels un adulte a été présent à l'aide de dernier recours, de façon continue ou non, au cours de la période.

Graphique 2.5b

Répartition des adultes prestataires de l'assistance-emploi considérés comme aptes au travail, selon les blocs régionaux, 2003

(en pourcentage)



Sources : Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 2.5

Répartition des adultes prestataires de l'assistance-emploi considérés comme aptes au travail, selon la durée de présence cumulative, 1998-2003

Régions administratives	Total de prestataires			Prestataires dont la durée de présence cumulative dépasse 10 ans		
	1998	2003	Variations	1998	2003	Variations
			1998-2003			1998-2003
	Nombre		En %	En % du total de prestataires		En %
01 Bas-Saint-Laurent	10 568	7 132	-32,5	40,8	51,5	-14,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	14 193	10 832	-23,7	38,9	48,3	-5,4
03 Capitale-Nationale	30 418	19 435	-36,1	34,3	46,2	-14,0
04 Mauricie	17 495	13 277	-24,1	39,2	49,3	-4,6
05 Estrie	13 102	9 854	-24,8	34,6	40,8	-11,2
06 Montréal	131 419	105 476	-19,7	24,1	31,2	4,1
07 Outaouais	17 037	10 925	-35,9	28,2	38,5	-12,3
08 Abitibi-Témiscamingue	7 658	5 562	-27,4	30,8	42,8	1,1
09 Côte-Nord	4 953	3 012	-39,2	40,1	48,7	-26,1
10 Nord-du-Québec	1 554	1 134	-27,0	24,2	29,6	-10,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	8 312	5 148	-38,1	45,0	57,2	-21,3
12 Chaudière-Appalaches	11 161	7 605	-31,9	36,6	47,0	-12,5
13 Laval	10 465	7 214	-31,1	22,1	33,3	4,0
14 Lanaudière	16 278	11 680	-28,2	33,0	44,0	-4,4
15 Laurentides	20 163	13 495	-33,1	31,3	43,3	-7,3
16 Montérégie	46 186	33 625	-27,2	31,8	41,4	-5,3
17 Centre-du-Québec	9 236	6 865	-25,7	35,9	43,9	-9,2
Ensemble du Québec	370 194	272 329	-26,4	30,4	39,2	-5,4
Régions ressources	64 731	46 097	-28,8	38,9	49,0	-10,3
Régions centrales	133 161	94 048	-29,4	32,4	42,2	-7,8
Capitale-Nationale	30 418	19 435	-36,1	34,3	46,2	-14,0
Montréal et Laval	141 884	112 689	-20,6	23,9	31,4	4,1

Sources : Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

CHAPITRE 3

NIVEAU DE VIE

Le niveau de vie d'une population reflète directement la richesse d'une région et demeure un indice majeur de bien-être économique des gens. Ainsi, plus une population augmente son niveau de vie et son niveau de développement, plus cette population acquiert de l'autonomie et une plus grande marge de manœuvre quant à son développement.

Le bien-être économique d'une population se mesure à l'aide de quelques indicateurs apparentés principalement au revenu :

- le revenu personnel;
- l'indice de développement économique;
- le rapport de dépendance économique;
- le logement.

3.1 Revenu personnel

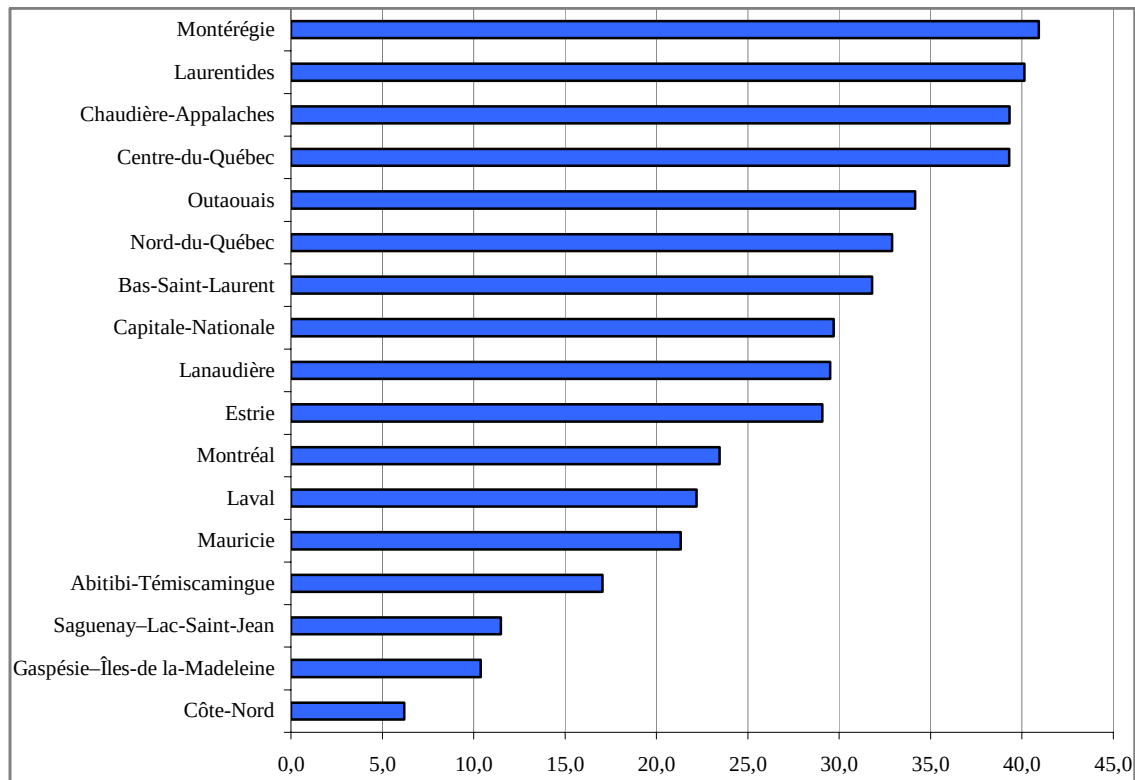
Le revenu personnel disponible par habitant est l'un des principaux indicateurs généralement utilisés pour comparer le niveau de vie des populations.

- En 2003, le revenu annuel par habitant se situe, selon les régions, entre 67,6 % (14 244 \$) et 109,2 % (23 003 \$) de la moyenne du Québec (21 065 \$). Celui des régions ressources atteint 82,9 % du niveau québécois et, à l'opposé, celui de la Capitale-Nationale dépasse les 104 %.
- De 1995 à 2003, l'écart entre les groupes de régions s'accroît, principalement entre les régions ressources et les régions centrales. En effet, la croissance du revenu personnel disponible par habitant des régions ressources est de 20 %. Pendant la même période, les régions centrales voient leur niveau de vie s'améliorer de près de 40 %.
- Pour ces huit années, les cinq régions dont le niveau de vie s'améliore le plus appartiennent aux régions centrales, alors que les cinq régions dont le niveau de vie s'améliore le moins font partie des régions ressources.

Graphique 3.1a

Variations du revenu personnel disponible par habitant, selon les régions administratives, 1995-2003¹

(en pourcentage)



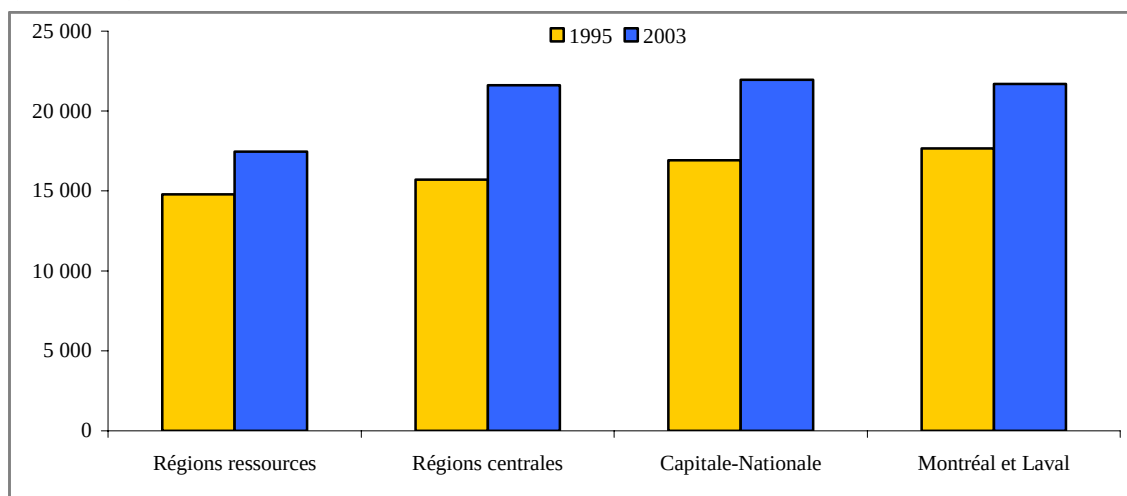
1. Estimations.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 3.1b

Revenu personnel disponible par habitant, selon les blocs régionaux, 1995 et 2003¹

(en dollars)



1. Estimations.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 3.1

Revenu personnel disponible par habitant, 1995 et 2003¹

Régions administratives	Revenu personnel disponible par habitant		Variations	Indices	
	1995	2003	1995-2003	1995	2003
	En \$		En %	(Québec=100)	
01 Bas-Saint-Laurent	13 666	18 010	31,8	84,1	85,5
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	15 739	17 547	11,5	96,9	83,3
03 Capitale-Nationale	16 929	21 957	29,7	104,2	104,2
04 Mauricie	14 820	17 981	21,3	91,2	85,4
05 Estrie	15 294	19 741	29,1	94,1	93,7
06 Montréal	17 818	21 997	23,5	109,7	104,4
07 Outaouais	15 556	20 867	34,1	95,8	99,1
08 Abitibi-Témiscamingue	15 462	18 097	17,0	95,2	85,9
09 Côte-Nord	16 148	17 147	6,2	99,4	81,4
10 Nord-du-Québec	11 979	15 919	32,9	73,7	75,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	12 905	14 244	10,4	79,4	67,6
12 Chaudière-Appalaches	15 159	21 117	39,3	93,3	100,2
13 Laval	16 891	20 640	22,2	104,0	98,0
14 Lanaudière	15 397	19 939	29,5	94,8	94,7
15 Laurentides	15 653	21 934	40,1	96,3	104,1
16 Montérégie	16 323	23 003	40,9	100,5	109,2
17 Centre-du-Québec	14 447	20 123	39,3	88,9	95,5
Ensemble du Québec	16 246	21 065	29,7	100,0	100,0
Régions ressources	14 779	17 458	18,1	91,0	82,9
Régions centrales	15 707	21 628	37,7	96,7	102,7
Capitale-Nationale	16 929	21 957	29,7	104,2	104,2
Montréal et Laval	17 673	21 711	22,8	108,8	103,1

1. Estimations.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

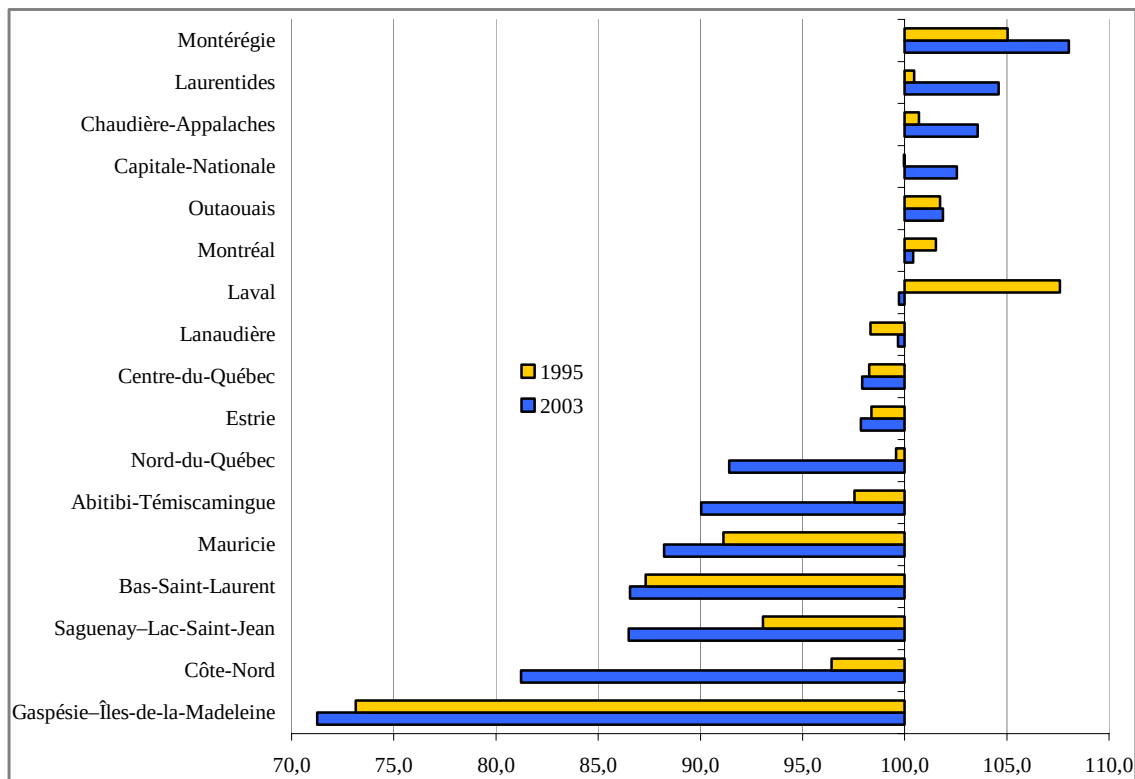
3.2 Indice de développement économique

Le produit intérieur brut (PIB) par habitant, ainsi que son évolution, servent à mesurer le niveau de vie et la croissance économique d'un pays ou d'une région. Cette donnée n'est pas disponible au niveau régional. Pour pallier cette situation, un indice de développement économique a été établi à partir de deux indicateurs économiques : le revenu personnel disponible par habitant, comme mesure de niveau de vie, et le taux d'emploi de la population âgée de 15 ans et plus, comme mesure de développement économique.

- En 2003, les écarts de développement sont importants : la Montérégie (+8,0 % d'écart par rapport à la moyenne québécoise) se situe au premier rang, alors que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-28,7 % d'écart) occupe le dernier rang. De plus, la Côte-Nord (seizième sur 17 régions) subit une chute marquée en 2003. Seulement six régions présentent un indice supérieur à la moyenne québécoise.
- En 2003, les régions ressources affichent un indice de développement bien en deçà de l'indice québécois (-14,3 %), en baisse de cinq points de pourcentage depuis 1995.
- De 1995 à 2003, alors que les régions centrales connaissent globalement une amélioration de leur indice de développement, les régions de l'Estrie et du Centre-du-Québec vivent une situation inverse. Par ailleurs, Montréal et Laval enregistrent une diminution de 2,2 points.

Graphique 3.2a

Indice de développement économique, selon les régions administratives, 1995 et 2003
(Québec=100)

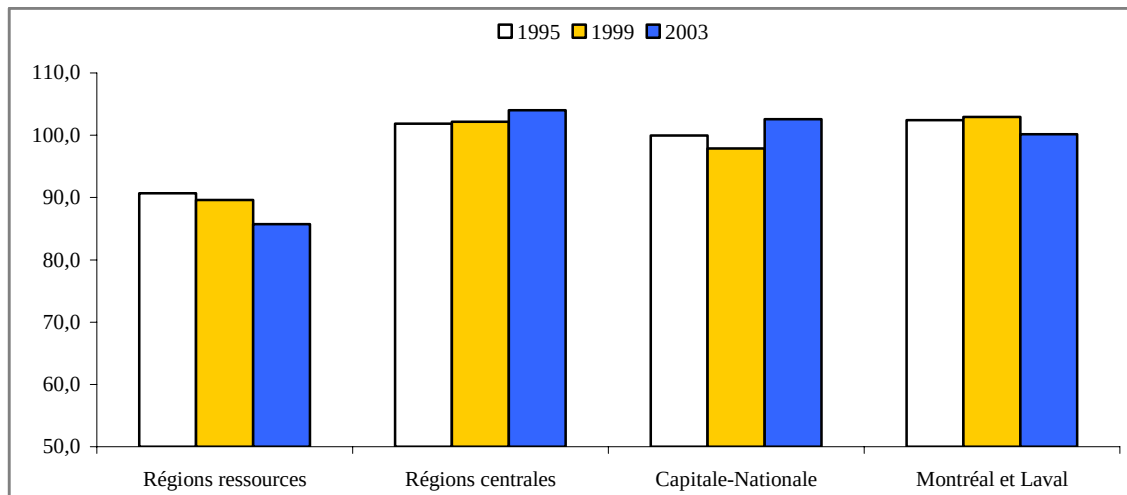


Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 3.2b

Indice de développement économique, selon les blocs régionaux, 1995, 1999 et 2003

(Québec=100)



Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 3.2

Indice de développement économique¹, 1995 à 2003

Régions administratives	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
(Québec=100)									
01 Bas-Saint-Laurent	87,3	88,0	86,3	85,5	88,9	85,9	87,8	83,0	86,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	93,1	87,9	87,9	88,9	91,1	90,7	88,0	86,8	86,5
03 Capitale-Nationale	100,0	101,1	98,6	99,5	97,9	97,7	99,7	102,8	102,6
04 Mauricie	91,1	89,1	88,3	89,5	89,4	89,1	88,7	88,2	88,2
05 Estrie	98,4	97,9	96,3	96,7	97,9	98,7	99,6	97,4	97,9
06 Montréal	101,5	103,1	104,0	102,6	102,9	102,0	102,8	101,5	100,4
07 Outaouais	101,7	98,1	96,3	96,5	98,0	98,6	100,5	100,8	101,9
08 Abitibi-Témiscamingue	97,5	97,3	95,3	93,1	94,4	95,1	90,3	90,2	90,0
09 Côte-Nord	96,4	93,7	94,1	92,0	95,0	95,0	90,8	93,7	81,2
10 Nord-du-Québec	99,6	92,5	81,7	87,2	94,4	89,5	88,9	98,0	91,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	73,1	74,0	74,3	73,3	74,2	74,9	73,6	70,9	71,3
12 Chaudière-Appalaches	100,7	101,3	101,4	100,8	99,0	100,5	101,1	101,2	103,6
13 Laval	107,6	104,5	107,6	105,8	104,3	105,1	103,8	103,8	99,7
14 Lanaudière	98,3	97,1	99,2	98,9	99,5	98,9	98,5	100,8	99,7
15 Laurentides	100,5	102,4	101,6	103,6	103,7	103,6	103,2	100,2	104,6
16 Montérégie	105,0	105,5	105,9	107,0	106,2	107,1	106,0	107,7	108,0
17 Centre-du-Québec	98,3	97,0	97,5	98,3	94,6	95,6	92,7	94,9	97,9
Ensemble du Québec	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	90,7	88,8	87,9	87,9	89,6	89,0	87,6	86,5	85,7
Régions centrales	101,8	101,9	102,0	102,7	102,2	102,8	102,3	103,0	104,0
Capitale-Nationale	100,0	101,1	98,6	99,5	97,9	97,7	99,7	102,8	102,6
Montréal et Laval	102,4	103,5	104,7	103,2	102,9	102,3	102,7	101,6	100,2

1. Moyenne des indices de revenu personnel disponible par habitant, et du taux d'emploi.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

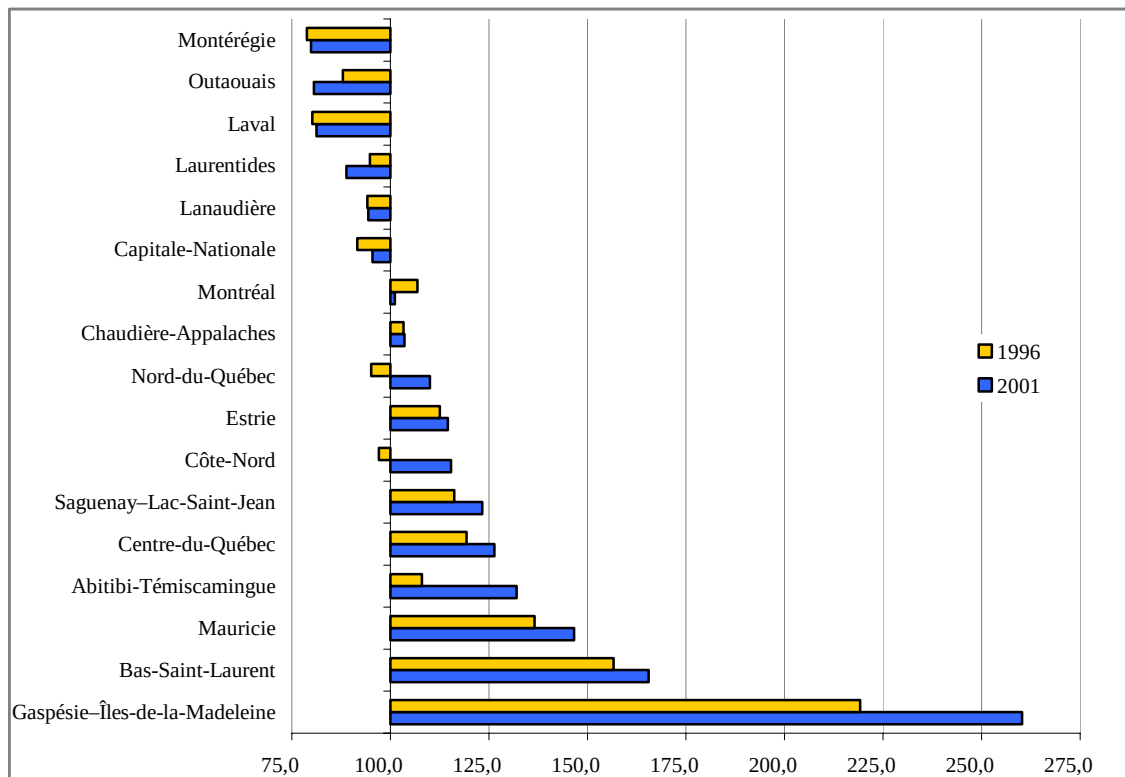
3.3 Rapport de dépendance économique

Le rapport de dépendance économique permet de mesurer l'importance des transferts gouvernementaux pour une région par rapport au total des revenus d'emplois.

- En 2001, seulement six régions se situent sous la moyenne québécoise, dont quatre régions centrales. À peine plus de 15 % des revenus de la Montérégie, de l'Outaouais et de Laval dépendent des transferts gouvernementaux, alors que plus de 50 % des revenus de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine dépendent de ces mêmes transferts.
- Les régions ressources connaissent une hausse très importante de leur indice de dépendance économique entre 1996 et 2001, passant de 114,5 à 144,7, bien que l'importance des transferts gouvernementaux dans le revenu d'emploi total diminue dans plus de la moitié de ces régions.
- De 1996 à 2001, tous les blocs régionaux observent une diminution de leur rapport de dépendance économique, à l'exception des régions ressources.

Graphique 3.3a

Rapport de dépendance économique¹, selon les régions administratives, 1996 et 2001
(Québec=100)



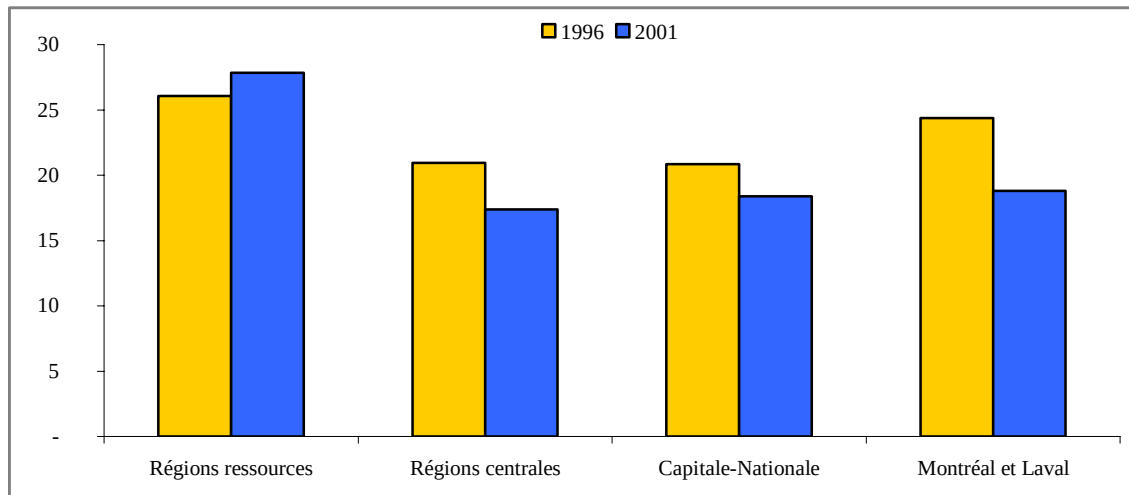
1. Représente la proportion des paiements de transfert gouvernementaux par tranche de 100 \$ du revenu total d'emploi.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 3.3b

Rapport de dépendance économique¹, selon les blocs régionaux, 1996 et 2001

(en dollars)



1. Représente la proportion des paiements de transfert gouvernementaux par tranche de 100 \$ du revenu total d'emploi.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 3.3

Rapport de dépendance économique¹, 1996 et 2001

Régions administratives	1996	2001	1996	2001
	Dollars de transferts gouvernementaux par tranche de 100 \$ de revenu d'emploi		Indices (Québec=100)	
01 Bas-Saint-Laurent	35,65	31,87	156,6	165,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	26,44	23,73	116,2	123,3
03 Capitale-Nationale	20,85	18,38	91,6	95,5
04 Mauricie	31,08	28,22	136,5	146,6
05 Estrie	25,62	22,06	112,6	114,6
06 Montréal	24,32	19,47	106,8	101,1
07 Outaouais	20,02	15,51	88,0	80,6
08 Abitibi-Témiscamingue	24,58	25,42	108,0	132,1
09 Côte-Nord	22,09	22,21	97,1	115,4
10 Nord-du-Québec	21,66	21,18	95,2	110,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	49,88	50,11	219,1	260,3
12 Chaudière-Appalaches	23,52	19,93	103,3	103,5
13 Laval	18,25	15,64	80,2	81,2
14 Lanaudière	21,43	18,17	94,2	94,4
15 Laurentides	21,57	17,10	94,8	88,8
16 Montérégie	17,94	15,37	78,8	79,8
17 Centre-du-Québec	27,16	24,33	119,4	126,4
Ensemble du Québec	22,76	19,25	100,0	100,0
Régions ressources	26,07	27,85	114,5	144,7
Régions centrales	20,96	17,39	92,1	90,3
Capitale-Nationale	20,85	18,38	91,6	95,5
Montréal et Laval	24,39	18,81	107,2	97,7

1. Représente la proportion des paiements de transfert gouvernementaux par tranche de 100 \$ du revenu total d'emploi.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

3.4 Logement

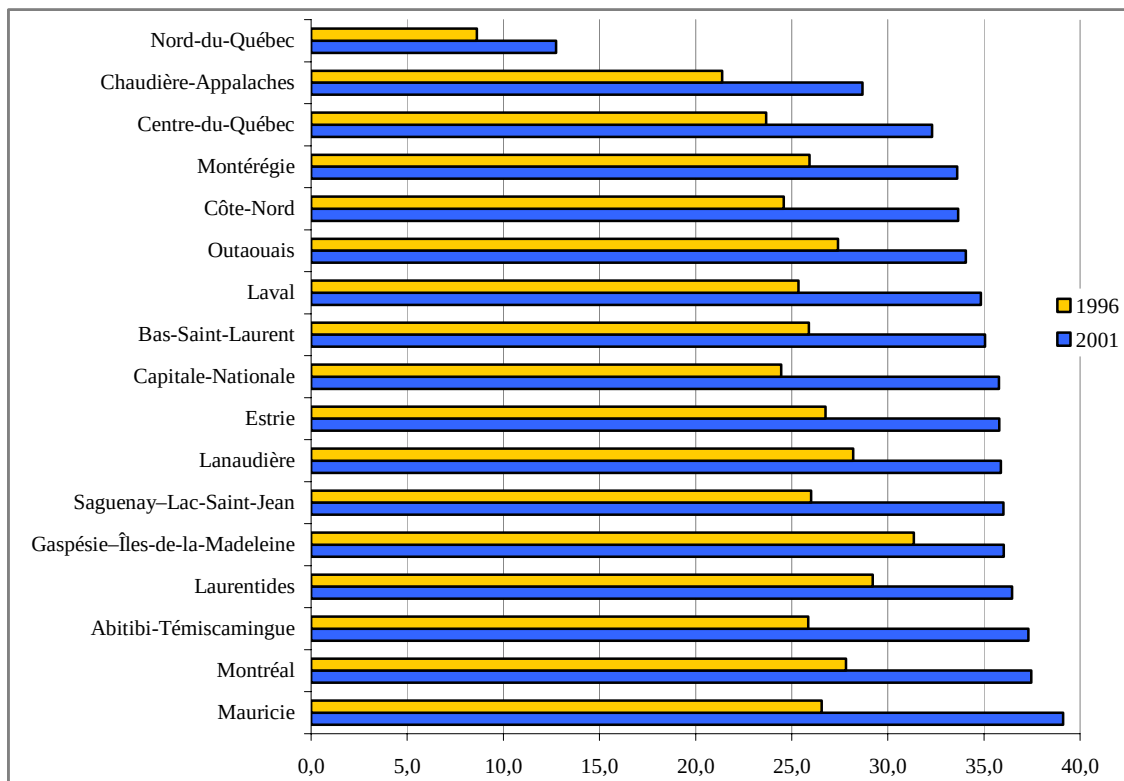
Le logement est un des besoins essentiels. Deux indicateurs reliés au logement servent à mesurer la qualité de vie de la population : l'accession à la propriété et la proportion des revenus consacrés au logement.

- Au Québec, entre 1996 et 2001, la proportion de ménages propriétaires passe de 55,5 % à 58,0 %. En 2001, plus de 66 % des ménages des régions ressources et des régions centrales sont propriétaires de leur logement et, à l'opposé, seulement 40,1 % des ménages de Montréal et Laval sont propriétaires.
- Dans le même intervalle, la proportion des ménages consacrant 30 % et plus de leur revenu aux dépenses de logement passe de 13,4 % à 14,1 % chez les propriétaires, et de 26,6 % à 35,9 % chez les locataires. En 2001, ce seuil est plus élevé chez les ménages de Montréal et Laval, comparativement à ceux des régions ressources. Généralement, les ménages qui déboursent une faible part de leur revenu pour se loger peuvent consacrer plus de ressources financières à d'autres activités, améliorant ainsi leur condition de vie.

Graphique 3.4a

Proportion de ménages locataires consacrant 30 % et plus de leur revenu aux dépenses de logement, selon les régions administratives, 1996 et 2001

(en pourcentage)

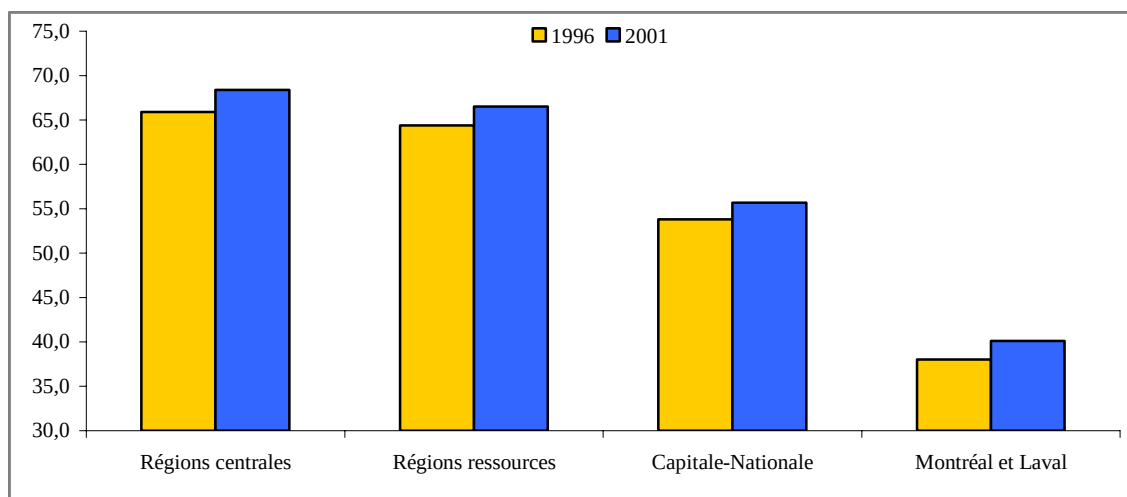


Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 3.4b

Proportion de ménages propriétaires, selon les blocs régionaux, 1996 et 2001

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 3.4

Proportion de ménages propriétaires de leur logement et proportion de ménages consacrant 30 % et plus de leur revenu aux dépenses de logement, 1996 et 2001

Régions administratives	Proportion de ménages propriétaires		Proportion consacrant 30 % et plus du revenu aux dépenses de logement			
			Propriétaires		Locataires	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
	En %		En %		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	69,5	69,4	10,5	12,5	25,9	35,1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	64,6	66,2	11,1	12,2	26,0	36,0
03 Capitale-Nationale	53,8	55,7	11,2	12,2	24,5	35,8
04 Mauricie	58,9	61,5	11,1	13,1	26,6	39,1
05 Estrie	59,1	60,8	11,7	13,2	26,8	35,8
06 Montréal	33,5	35,8	18,8	19,8	27,8	37,5
07 Outaouais	63,2	65,2	12,2	13,0	27,4	34,1
08 Abitibi-Témiscamingue	62,4	66,1	10,3	13,3	25,9	37,3
09 Côte-Nord	65,2	71,3	8,4	11,7	24,6	33,7
10 Nord-du-Québec	43,0	49,4	9,6	11,6	8,6	12,7
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	76,6	76,0	10,2	13,0	31,4	36,0
12 Chaudière-Appalaches	73,5	72,8	10,0	11,0	21,4	28,7
13 Laval	68,3	66,4	16,9	15,4	25,3	34,8
14 Lanaudière	74,7	74,8	14,6	14,4	28,2	35,9
15 Laurentides	60,0	70,0	14,6	14,2	29,2	36,5
16 Montérégie	65,3	67,4	13,0	12,4	25,9	33,6
17 Centre-du-Québec	66,6	67,2	10,3	12,5	23,7	32,3
Ensemble du Québec	55,5	58,0	13,4	14,1	26,6	35,9
Régions ressources	64,4	66,5	10,5	12,6	25,5	36,1
Régions centrales	65,9	68,4	12,7	12,9	26,2	33,9
Capitale-Nationale	53,8	55,7	11,2	12,2	24,5	35,8
Montréal et Laval	38,0	40,1	18,3	18,8	27,6	37,3

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

CHAPITRE 4

STRUCTURE INDUSTRIELLE

Au fil des ans, la structure industrielle évolue sous l'effet de différents changements profonds, tant internes qu'externes. Parmi les plus marquants, il y a la situation démographique, le développement technologique et l'économie du savoir, l'avènement d'une économie de loisirs, la concurrence locale et étrangère, ainsi que la tertiarisation de l'économie. Ces changements se transposent dans les régions et modifient leur évolution.

Les indicateurs disponibles les plus pertinents, pour illustrer les transformations survenues au sein de la structure industrielle dans les régions, sont principalement reliés à l'évolution de l'emploi et des entreprises, par secteur d'activité. Parmi ces indicateurs, on compte :

- la répartition de l'emploi, par grand secteur;
- la répartition des entreprises, par secteur d'activité;
- la répartition des entreprises, par taille d'effectif;
- l'emploi dans le secteur de la fabrication;
- l'emploi dans le secteur des services;
- les recettes touristiques, selon la provenance;
- le nombre de touristes, selon la provenance;
- les coopératives.

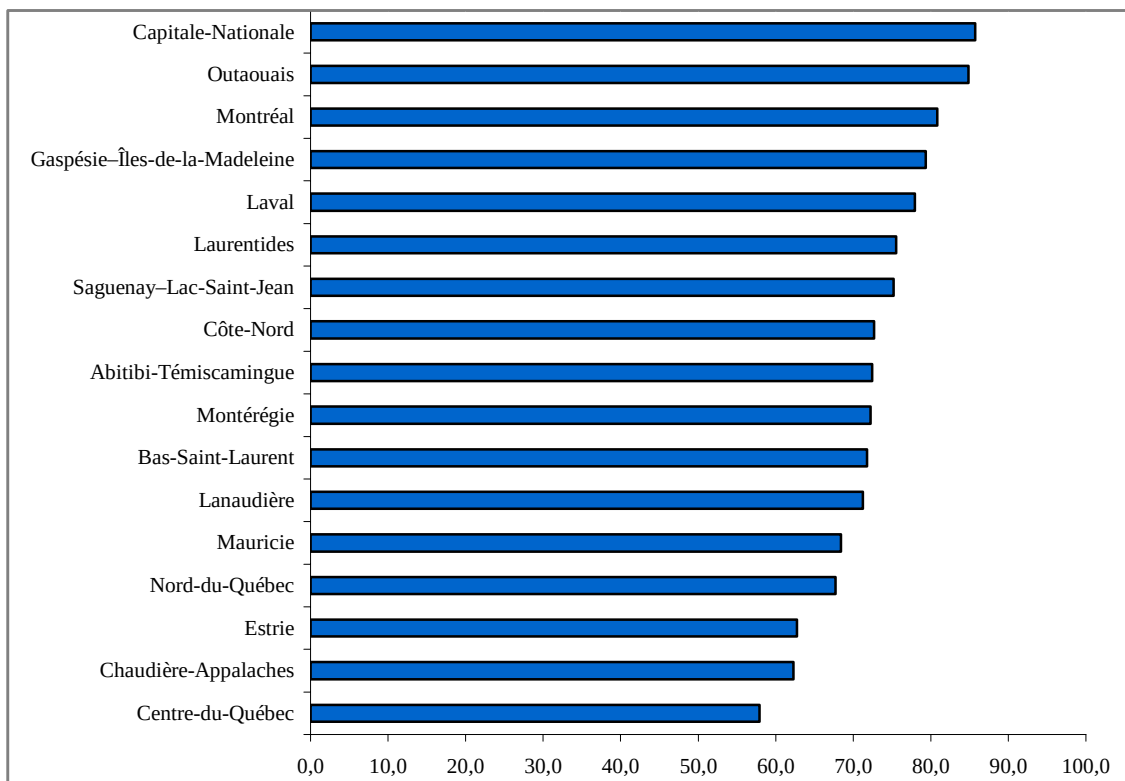
4.1 Répartition de l'emploi, par grand secteur d'activité

La tertiairisation de l'économie du Québec se poursuit entre 1993 et 2003, mais à un rythme moins élevé qu'au cours des décennies précédentes.

- Ainsi, la part de l'emploi du secteur tertiaire dans l'économie du Québec est en hausse et atteint 75,2 %, tandis que le poids du secteur secondaire demeure pratiquement stable et que celui du secteur primaire perd de l'importance.
- En 2003, la Capitale-Nationale affiche la plus grande tertiairisation de son économie (85,7 % de l'emploi total), suivie de Montréal et Laval (80,4 %).
- Bien que le secteur tertiaire occupe 72,5 % de la main-d'œuvre des régions ressources, le poids de celles-ci dans l'emploi total du secteur tertiaire au Québec ne représente que 12,8 %.
- En 2003, le secteur de la fabrication regroupe 20,5 % de l'emploi dans les régions centrales comparativement à 8,5 % dans le cas de la Capitale-Nationale.

Graphique 4.1a

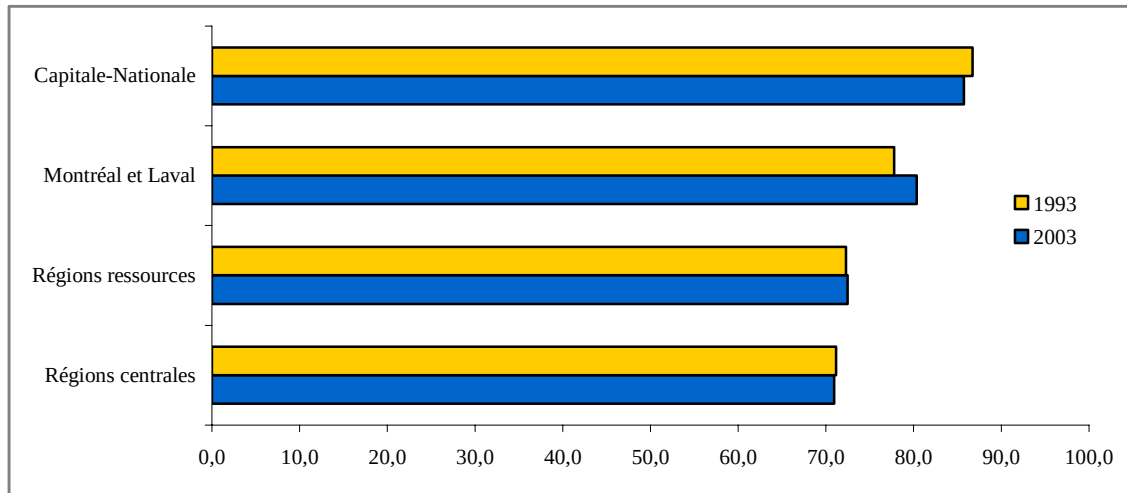
Proportion des emplois dans le secteur tertiaire, selon les régions administratives, 2003
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 4.1b

Proportion des emplois dans le secteur tertiaire, selon les blocs régionaux, 1993 et 2003
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 4.1

Proportion des emplois, par grand secteur d'activité, 1993 et 2003

Régions administratives	1993				2003			
	Primaire	Secondaire		Tertiaire	Primaire	Secondaire		Tertiaire
		Const.	Fab.			Const.	Fab.	
	En %				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	9,6	5,4	9,4	75,6	10,9	3,4	13,9	71,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	6,8	4,2	18,9	70,2	4,6	5,1	15,1	75,2
03 Capitale-Nationale	2,0	4,5	6,8	86,7	1,3	4,4	8,5	85,7
04 Mauricie	4,2	2,7	18,7	74,3	3,6	5,9	22,2	68,4
05 Estrie	4,9	5,0	19,9	70,2	3,1	4,6	29,6	62,7
06 Montréal	0,4	3,2	18,3	78,0	0,2	3,0	15,9	80,8
07 Outaouais	2,0	7,6	7,1	83,3	1,6	7,7	5,9	84,9
08 Abitibi-Témiscamingue	11,3	4,9	10,5	73,3	13,9	3,2	10,5	72,4
09 Côte-Nord	8,7	4,0	20,6	66,7	5,4	8,1	13,8	72,7
10 Nord-du-Québec	18,8	3,0	19,8	58,4	6,9	2,3	23,1	67,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	12,1	4,9	8,5	74,6	8,2	3,3	9,2	79,3
12 Chaudière-Appalaches	9,0	6,2	19,4	65,4	5,9	5,3	26,5	62,3
13 Laval	0,1	4,6	19,0	76,4	0,2	4,5	17,3	77,9
14 Lanaudière	4,3	6,2	16,7	72,9	1,7	7,0	20,0	71,2
15 Laurentides	2,1	6,3	18,8	72,8	2,1	5,8	16,6	75,5
16 Montérégie	3,0	4,7	21,6	70,7	2,8	4,6	20,3	72,2
17 Centre-du-Québec	8,9	5,4	24,9	60,8	6,6	5,7	29,8	57,9
Ensemble du Québec	3,4	4,6	17,3	74,7	2,6	4,7	17,5	75,2
Régions ressources	8,1	4,1	15,5	72,3	7,2	4,7	15,6	72,5
Régions centrales	4,2	5,6	19,1	71,2	3,1	5,5	20,5	71,0
Capitale-Nationale	2,0	4,5	6,8	86,7	1,3	4,4	8,5	85,7
Montréal et Laval	0,4	3,4	18,4	77,8	0,2	3,3	16,1	80,4

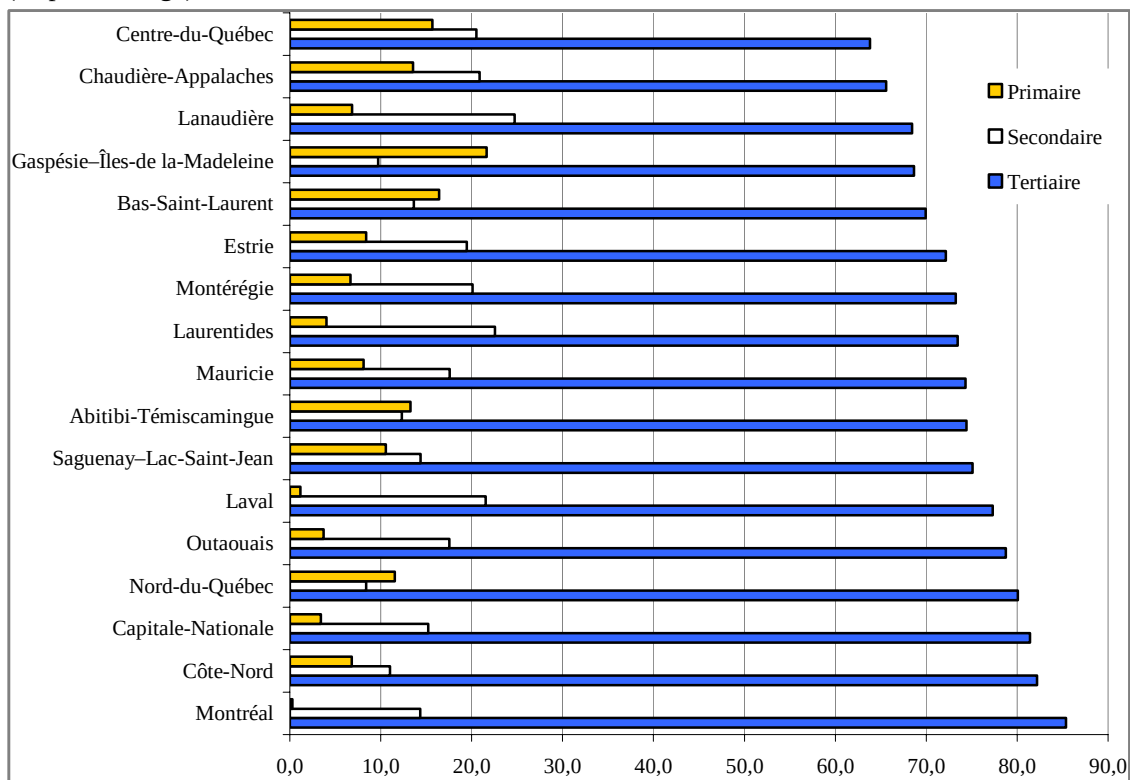
Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

4.2 Répartition des entreprises, par grand secteur d'activité

- La répartition des entreprises par secteur d'activité illustre le phénomène de tertiairisation de la structure industrielle. En 2003, le secteur tertiaire compte plus de 75 % du nombre total d'entreprises au Québec. Dans les régions de Montréal et Laval et de la Capitale-Nationale, cette proportion dépasse les 80 %.
- Le secteur de la construction regroupe 10 % des entreprises au Québec. Les entreprises de ce secteur dominent dans les régions centrales, principalement dans la région de Lanaudière, avec 17,4 %.
- Le secteur de la fabrication représente 7,5 % des entreprises. Dans la région du Centre-du-Québec, la place occupée par les entreprises de la fabrication atteint un sommet avec 10,5 %.
- Quant au secteur des activités primaires, il regroupe seulement 6 % de l'ensemble des entreprises au Québec. Les régions ressources affichent la plus forte concentration d'entreprises de ce secteur avec 12,6 %.

Graphique 4.2a

Répartition des entreprises, par grand secteur d'activité, selon les régions administratives, 2003
(en pourcentage)

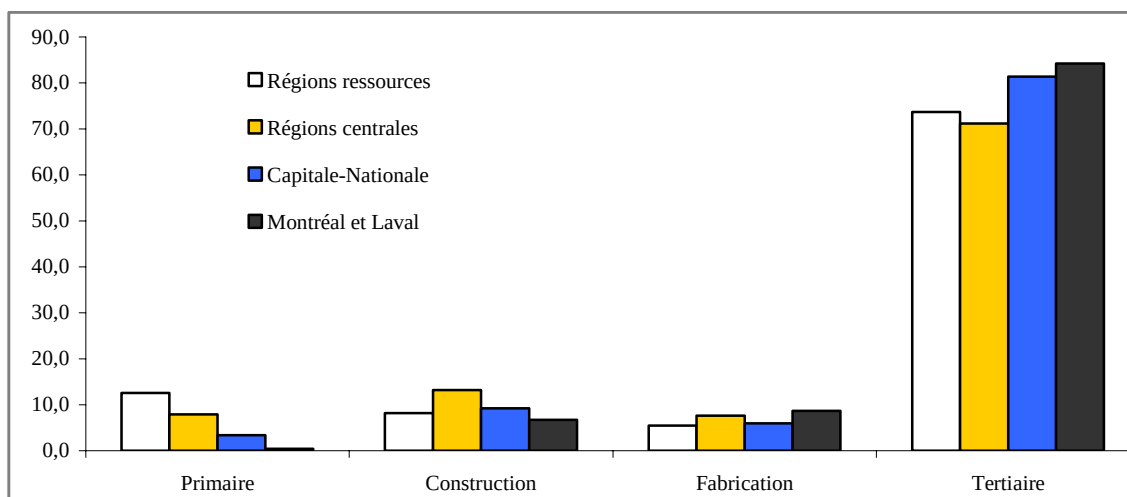


Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 4.2b

Répartition des entreprises, par secteur d'activité, selon les blocs régionaux, 2003

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 4.2

Répartition des entreprises, par grand secteur d'activité, 2003

Régions administratives	Primaire	Secondaire		Tertiaire
		Construction	Fabrication	
		En % du total		
01 Bas-Saint-Laurent	16,4	8,2	5,5	69,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	10,5	8,5	5,8	75,1
03 Capitale-Nationale	3,4	9,2	6,0	81,4
04 Mauricie	8,1	10,1	7,5	74,3
05 Estrie	8,4	10,9	8,5	72,1
06 Montréal	0,3	5,5	8,8	85,4
07 Outaouais	3,7	13,6	4,0	78,7
08 Abitibi-Témiscamingue	13,2	7,8	4,5	74,4
09 Côte-Nord	6,8	7,2	3,8	82,2
10 Nord-du-Québec	11,6	6,2	2,2	80,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	21,7	5,5	4,2	68,6
12 Chaudière-Appalaches	13,5	12,0	8,8	65,6
13 Laval	1,2	14,1	7,5	77,3
14 Lanaudière	6,8	17,4	7,3	68,4
15 Laurentides	4,0	15,9	6,6	73,4
16 Montérégie	6,7	12,6	7,5	73,2
17 Centre-du-Québec	15,7	10,0	10,5	63,8
Ensemble du Québec	6,0	10,1	7,5	76,4
Régions ressources	12,6	8,2	5,5	73,7
Régions centrales	7,9	13,2	7,7	71,2
Capitale-Nationale	3,4	9,2	6,0	81,4
Montréal et Laval	0,4	6,7	8,6	84,2

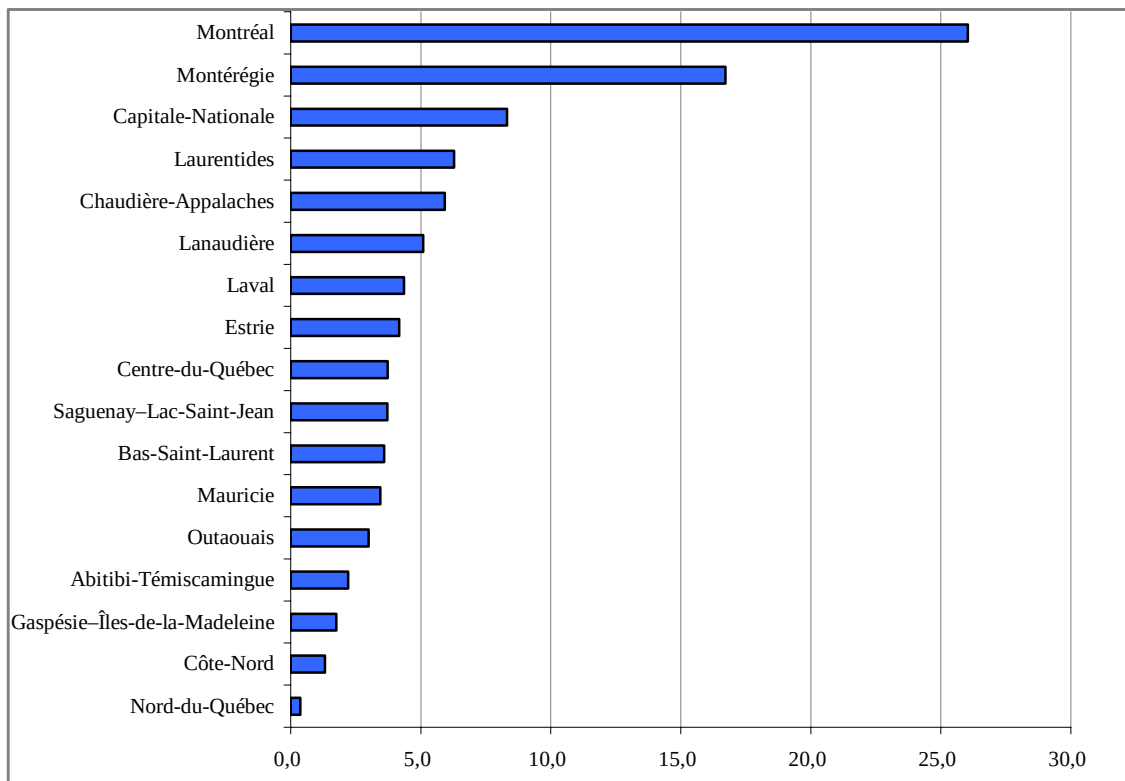
Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

4.3 Répartition des entreprises, par taille d'effectif

- Parmi l'ensemble des régions du Québec, Montréal occupe, en 2003, le premier rang en ce qui concerne l'importance relative de son nombre total d'entreprises. Elle est suivie des régions de la Montérégie et de la Capitale-Nationale.
- Les entreprises au Québec sont, pour les trois quarts, réparties entre les régions centrales et celles de Montréal et Laval.
- Au Québec, les microentreprises (quatre employés et moins) représentent plus de 60 % du nombre total d'entreprises. Dans les régions ressources et les régions centrales, cette proportion atteint les deux tiers.
- Près de 35 % des entreprises au Québec comptent de 5 à 49 employés. Les plus fortes concentrations d'entreprises de cette taille se retrouvent dans les régions de la Capitale-Nationale, de Montréal et de Laval.
- Quant aux entreprises de 50 employés et plus, elles regroupent moins de 5 % de l'ensemble des entreprises au Québec.

Graphique 4.3a

Répartition du nombre total d'entreprises, selon les régions administratives, 2003
(en pourcentage)

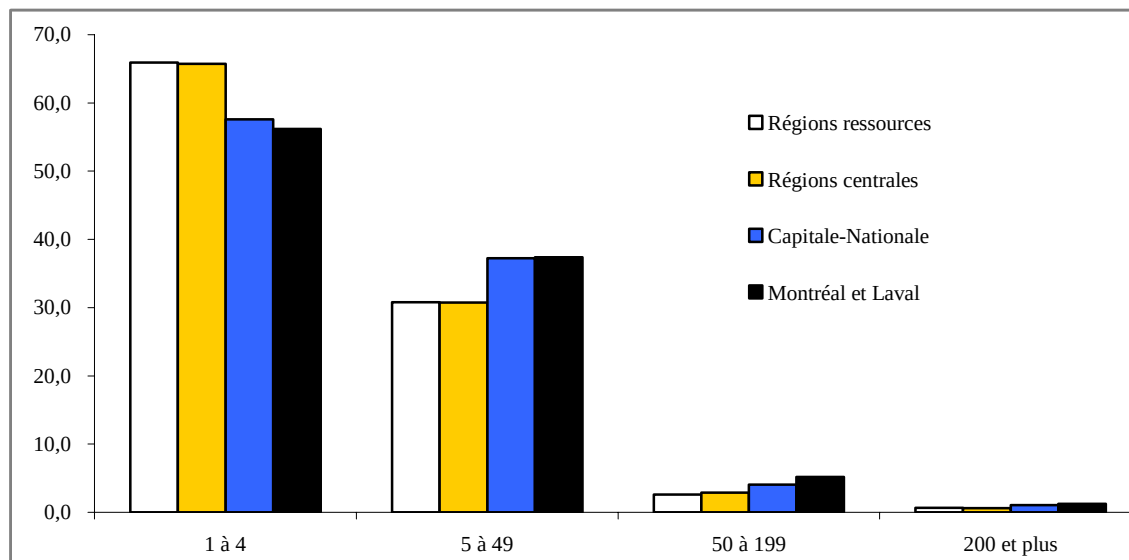


Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 4.3b

Répartition des entreprises par taille d'effectif, selon les blocs régionaux, 2003

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 4.3

Répartition des entreprises, par taille d'effectif, 2003

Régions administratives	Taille d'effectif				
	1 à 4	5 à 49	50 à 199	200 et plus	Total
	En %				
01 Bas-Saint-Laurent	4,0	3,0	2,0	2,2	3,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	3,8	3,7	2,9	3,5	3,7
03 Capitale-Nationale	7,7	9,3	9,3	10,7	8,3
04 Mauricie	3,7	3,2	2,8	2,1	3,5
05 Estrie	4,4	3,7	3,5	3,4	4,2
06 Montréal	23,2	29,6	38,1	42,3	26,0
07 Outaouais	3,0	3,0	2,5	2,8	3,0
08 Abitibi-Témiscamingue	2,3	2,1	1,6	1,9	2,2
09 Côte-Nord	1,3	1,4	1,1	1,4	1,3
10 Nord-du-Québec	0,3	0,4	0,5	0,5	0,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,0	1,4	0,9	0,8	1,8
12 Chaudière-Appalaches	6,4	5,1	4,7	4,7	5,9
13 Laval	4,2	4,5	4,9	3,1	4,4
14 Lanaudière	5,6	4,5	2,8	2,0	5,1
15 Laurentides	6,6	5,8	4,9	4,5	6,3
16 Montérégie	17,4	15,9	14,3	11,6	16,7
17 Centre-du-Québec	4,0	3,3	3,2	2,3	3,7
Ensemble du Québec	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	17,4	15,2	11,8	12,5	16,4
Régions centrales	47,5	41,4	35,9	31,3	44,9
Capitale-Nationale	7,7	9,3	9,3	10,7	8,3
Montréal et Laval	27,5	34,1	43,0	45,4	30,4

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

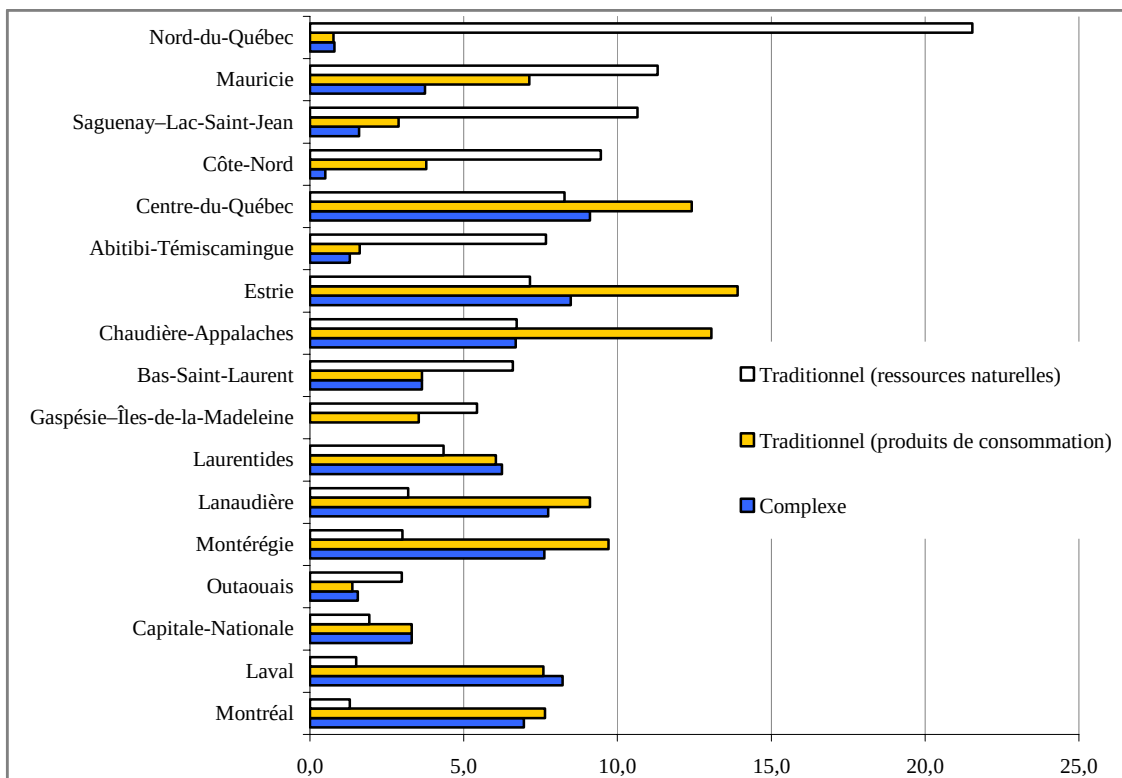
4.4 Emploi dans le secteur de la fabrication

Le secteur de la fabrication au Québec comporte deux grands domaines de fabrication : le traditionnel (ressources naturelles et produits de consommation) et le complexe. Le domaine de fabrication traditionnel inclut, notamment, les secteurs du bois, de l'alimentation, du papier, des vêtements et des meubles, tandis que le domaine de fabrication complexe comprend, entre autres, l'impression, les machines, le matériel de transport et les produits informatiques et électroniques.

- En 2003, le domaine de fabrication traditionnel occupe un peu plus de 11 % de la main-d'œuvre totale du Québec, tandis que le domaine de fabrication complexe emploie 6 % de la main-d'œuvre.
- Le Nord-du-Québec affiche la plus forte proportion de travailleurs dans le domaine de fabrication traditionnel et le Centre-du-Québec présente la plus forte proportion de main-d'œuvre dans le domaine de fabrication complexe.
- En 1993 les régions ressources affichent la proportion la plus élevée de l'emploi (13,8 %), dans le domaine de fabrication traditionnel.
- En 2003, elles sont dépassées par les régions centrales (13,5 % contre 13,4 %).
- De plus, le domaine de fabrication complexe gagne du terrain dans la Capitale-Nationale et dans les régions ressources.

Graphique 4.4a

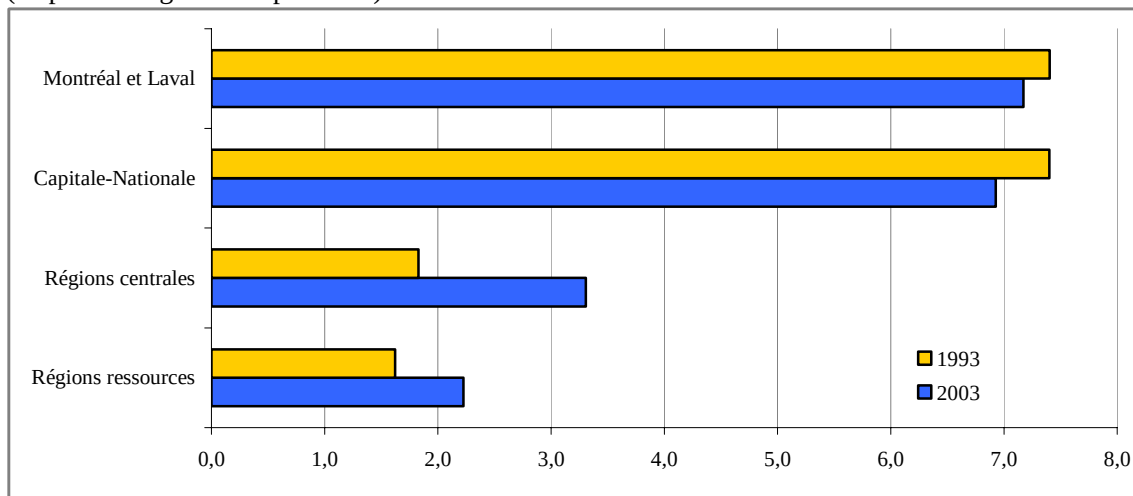
Répartition de l'emploi dans le secteur de la fabrication, par domaine, 2003
(en pourcentage de l'emploi total)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 4.4b

Emploi dans le domaine de la fabrication complexe, selon les blocs régionaux, 1993 et 2003
(en pourcentage de l'emploi total)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 4.4

Emploi dans le secteur de la fabrication, par domaine, 1993 et 2003

Régions administratives	Traditionnel ¹				Complexe ²	
	Ressources naturelles		Produits de consommation		1993	2003
	1993	2003	1993	2003		
	En % du total de la région					
01 Bas-Saint-Laurent	5,2	6,6	3,1	3,6	1,2	3,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	15,5	10,6	2,3	2,9	1,1	1,6
03 Capitale-Nationale	2,4	1,9	2,6	3,3	1,8	3,3
04 Mauricie	9,4	11,3	5,9	7,1	3,3	3,7
05 Estrie	3,1	7,2	11,5	13,9	5,3	8,5
06 Montréal	1,7	1,3	9,5	7,6	7,2	7,0
07 Outaouais	3,4	3,0	2,1	1,4	1,6	1,6
08 Abitibi-Témiscamingue	6,9	7,7	1,9 *	1,5 *	1,7 *	1,3 *
09 Côte-Nord	17,1	9,5	3,0 *	3,8 *	0,5 *	0,5 *
10 Nord-du-Québec	15,8	21,5	3,0 *	0,8 *	1,0 *	0,8 *
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3,6 *	5,4	4,9	3,8 *	...	...
12 Chaudière-Appalaches	3,4	6,7	10,1	13,1	6,0	6,7
13 Laval	1,5	1,5	8,8	7,6	8,6	8,2
14 Lanaudière	3,0	3,2	7,9	9,1	5,8	7,7
15 Laurentides	3,5	4,3	4,5	6,0	10,8	6,2
16 Montérégie	3,4	3,0	8,8	9,7	9,3	7,6
17 Centre-du-Québec	4,6	8,3	14,4	12,4	5,9	9,1
Ensemble du Québec	3,8	3,9	7,4	7,5	6,1	6,1
Régions ressources	10,3	9,5	3,5	3,9	1,6	2,2
Régions centrales	3,4	4,3	8,2	9,2	7,4	6,9
Capitale-Nationale	2,4	1,9	2,6	3,3	1,8	3,3
Montréal et Laval	1,7	1,3	9,4	7,6	7,4	7,2

1. *Traditionnel - ressources naturelles* : bois, papier, produits minéraux non métalliques et transformation des métaux.

Traditionnel- produits de consommation : aliments, boissons et tabac, textiles, produits textiles, vêtements, cuir, caoutchouc et plastique, produits métalliques et meubles.

2. *Complexe* : impression, pétrole et charbon, produits chimiques, machines, produits informatiques et électroniques, matériel et appareils électriques, matériel de transport et activités diverses.

* Valeur estimée.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

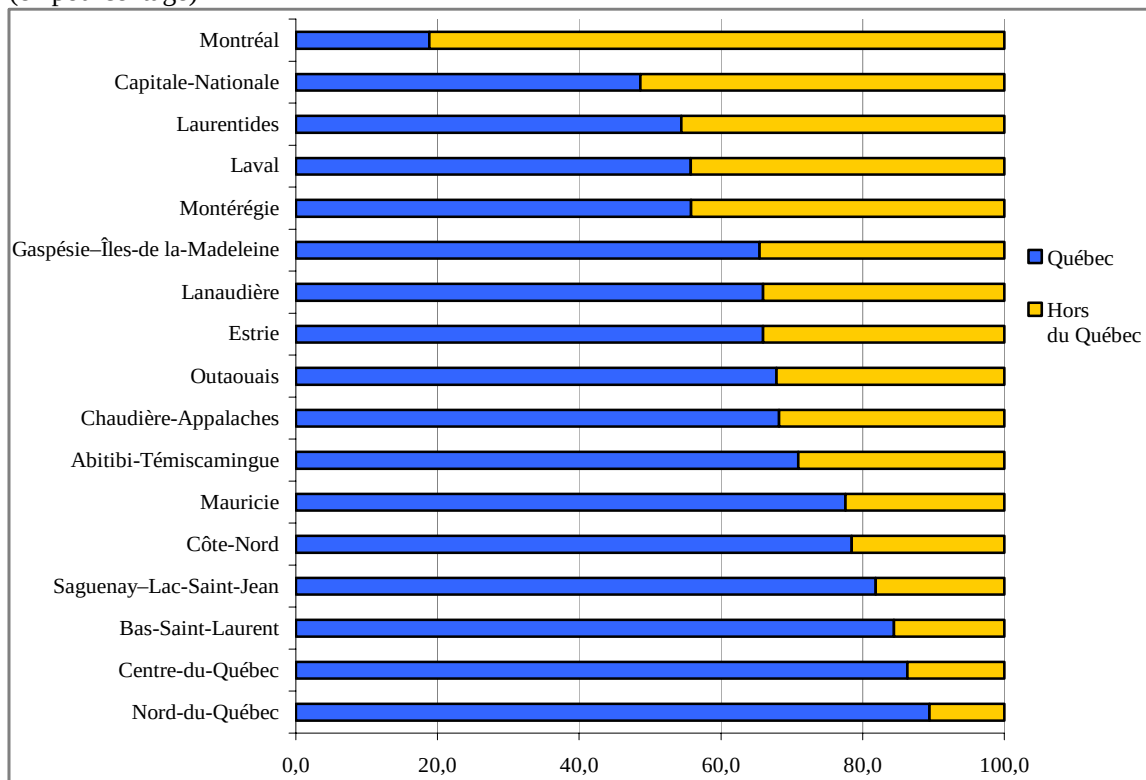
4.5 Recettes touristiques, selon la provenance

En 2002, les recettes totales des visiteurs¹ au Québec se chiffrent à 9,6 milliards de dollars : 7,3 milliards (76 %) proviennent des touristes et 2,3 milliards (24 %) des excursionnistes.

- Les régions de Montréal et Laval (33,9 %) et de la Capitale-Nationale (22,6 %) récoltent plus de 55,0 % des recettes touristiques au Québec, toutes provenances confondues.
- Au Québec, plus de la moitié (52,6 %) des recettes touristiques proviennent des touristes de l'extérieur du Québec. Dans les régions de Montréal et Laval, cette proportion dépasse les 80 %.
- Dans les régions ressources (76,5 %) et les régions centrales (62,6 %), les touristes en provenance du Québec contribuent aux recettes touristiques dans des proportions plus élevées que celles observées dans l'ensemble du Québec (47,4 %).
- La provenance des recettes touristiques dans la région de la Capitale-Nationale se compare à celle de l'ensemble du Québec.
- En 2002, les recettes touristiques dans les régions ressources (31,5 %) et la région de la Capitale-Nationale (21,7 %) affichent les plus fortes augmentations, par rapport à 2001.

Graphique 4.5a

Répartition des recettes touristiques, par provenance, selon les régions administratives, 2002
(en pourcentage)

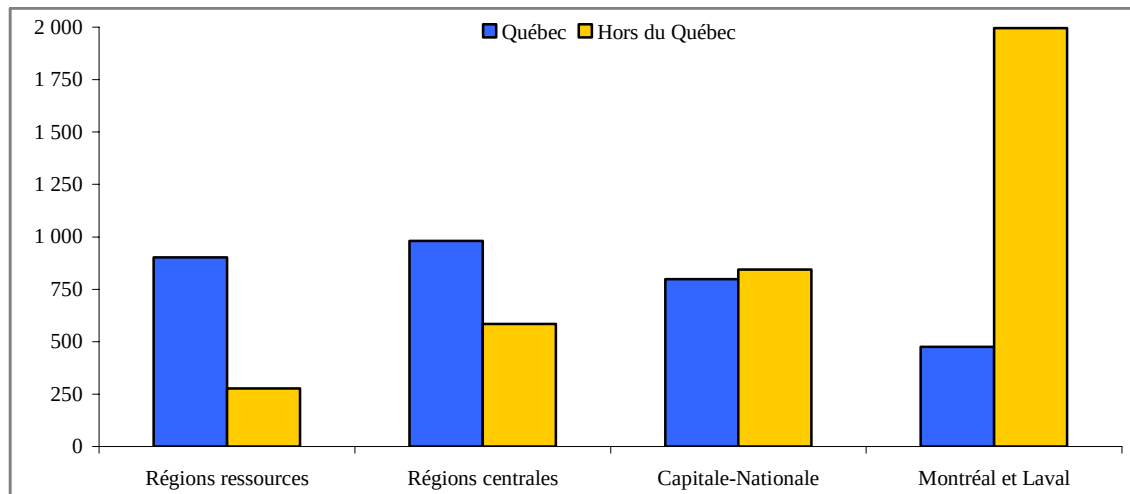


Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

¹ Sommes dépensées au Québec par les touristes (voyages d'une nuit ou plus) et par les excursionnistes (voyages aller-retour dans la même journée).

Graphique 4.5b

Répartition des recettes touristiques, par provenance, selon les blocs régionaux, 2002
(en millions de dollars)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 4.5

Recettes¹ des touristes, par provenance, 2002 et variations 2001-2002

Régions administratives	2002		Variations 2001-2002	Provenance des recettes en 2002	
	Recettes	Part relative		Québec	Hors du Québec
	En M\$	En %	En %	En %	En %
01 Bas-Saint-Laurent	184,4	2,5	52,9	84,4	15,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	207,7	2,9	20,0	81,8	18,2
03 Capitale-Nationale	1 642,2	22,6	21,7	48,6	51,4
04 Mauricie	171,9	2,4	22,5	77,6	22,4
05 Estrie	342,4	4,7	-11,8	66,0	34,0
06 Montréal	2 444,8	33,6	13,3	18,9	81,1
07 Outaouais	221,7	3,0	57,0	67,8	32,2
08 Abitibi-Témiscamingue	119,8	1,6	30,5	70,9	29,1
09 Côte-Nord	214,6 *	2,9	86,3	78,4	21,6
10 Nord-du-Québec	25,3 *	0,3	40,8	89,4	10,6
11 Gaspésie–Îles-de la-Madeleine	254,8 *	3,5	7,4	65,4	34,6
12 Chaudière-Appalaches	130,0	1,8	5,6	68,2	31,8
13 Laval	26,9 *	0,4	-28,1	55,8	44,2
14 Lanaudière	126,3	1,7	-6,1	65,9	34,1
15 Laurentides	554,0	7,6	46,8	54,4	45,6
16 Montérégie	113,0	1,6	-28,5	55,8	44,2
17 Centre-du-Québec	78,3 *	1,1	80,3	86,3	13,7
Non précisée et autres recettes	423,4	5,8	11,8	...	...
Ensemble du Québec	7 281,5	100,0	17,7	47,4	52,6
Régions ressources	1 178,4	16,2	31,5	76,5	23,5
Régions centrales	1 565,9	21,5	14,6	62,6	37,4
Capitale-Nationale	1 642,2	22,6	21,7	48,6	51,4
Montréal et Laval	2 471,6	33,9	12,6	19,3	80,7
Non précisée et autres recettes	423,4	5,8	11,8	...	...

1. Sommes dépensées par les touristes (voyages d'une nuit ou plus), toutes provenances confondues, dans les régions du Québec.

* Données fournies à titre indicatif seulement.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

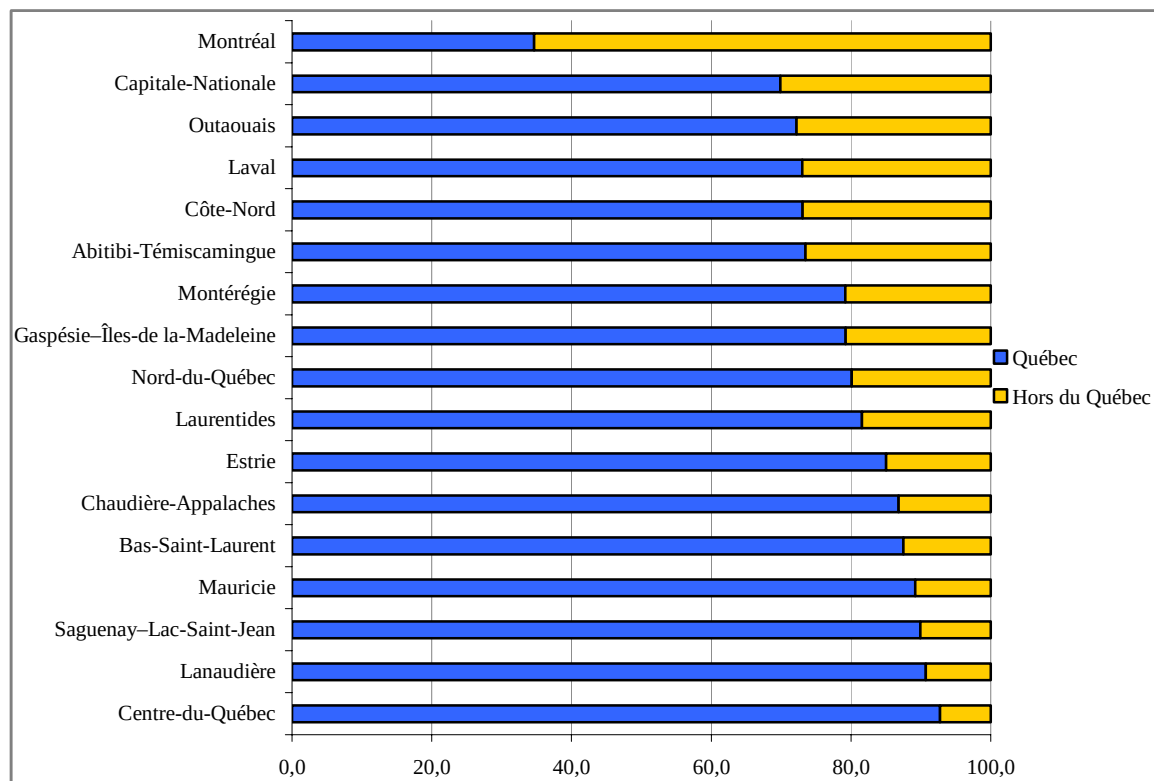
4.6 Nombre de touristes, selon la provenance

Le tourisme est une des seules industries présentes dans chacune des régions du Québec. En plus des 24 millions d'excursionnistes¹, les régions du Québec accueillent et hébergent plus de 30 millions de touristes² en 2002, dont presque 31,0 % (9,3 millions) proviennent de l'extérieur du Québec.

- En 2002, Montréal demeure la principale destination avec presque le quart de l'ensemble des voyages effectués par les touristes au Québec, soit près de 7 millions de voyages d'une nuit ou plus. Presque 65 % des voyages réalisés dans cette région sont effectués par des touristes provenant de l'extérieur du Québec.
- La part relative de la région de la Capitale-Nationale, dans l'ensemble des voyages effectués par des touristes au Québec, atteint environ 21,0 %. Par contre, près de 70,0 % de ces voyages sont réalisés par des touristes québécois.
- La clientèle touristique québécoise représente un peu plus de 83,0 % de l'ensemble des touristes ayant fréquenté les régions ressources et les régions centrales en 2002.
- En 2002, ce sont les régions ressources (23,7 %) et la région de la Capitale-Nationale (22,0 %) qui obtiennent les plus fortes augmentations de touristes, toutes provenances confondues.

Graphique 4.6a

Répartition du nombre de touristes, par provenance, selon les régions administratives, 2002
(en pourcentage)



Source : Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

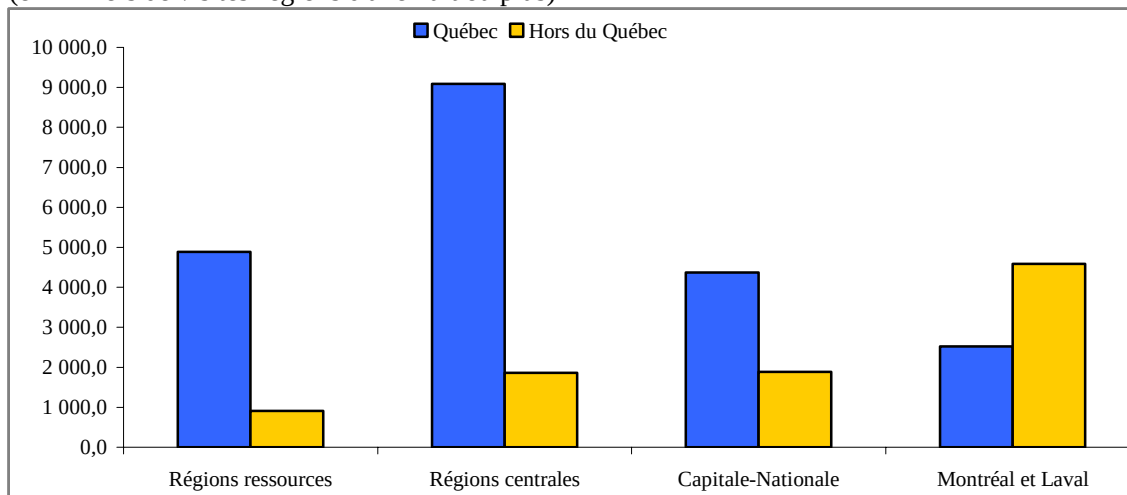
¹ Il s'agit d'un voyageur qui effectue un voyage aller-retour dans la même journée et dont la destination est située à au moins 80 km de son domicile.

² Il s'agit d'un voyageur qui effectue un voyage d'une nuit ou plus et dont la destination est située à au moins 80 km de son domicile.

Graphique 4.6b

Nombre de touristes, par provenance, selon les blocs régionaux, 2002

(en milliers de visites-régions d'une nuit ou plus)



Source : Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 4.6

Nombre de touristes (visites-régions d'une nuit ou plus)¹, par provenance, 2002 et variations 2001-2002

Régions administratives	2002		Variations 2001-2002	Provenance des touristes	
	Nombre	Part relative		Québec	Hors du Québec
	En k	En %		En %	En %
01 Bas-Saint-Laurent	1 024	3,4	36,0	87,5	12,5
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 199	3,9	19,4	89,9	10,1
03 Capitale-Nationale	6 249	20,5	22,0	69,9	30,1
04 Mauricie	1 487	4,9	30,9	89,2	10,8
05 Estrie	2 550	8,4	-0,4	85,0	15,0
06 Montréal	6 954	22,8	10,4	34,6	65,4
07 Outaouais	1 594	5,2	31,5	72,2	27,8
08 Abitibi-Témiscamingue	547	1,8	0,7	73,5	26,5
09 Côte-Nord	628	2,1	36,5	73,1	26,9
10 Nord-du-Québec	51 *	0,2	45,7	80,1	19,9
11 Gaspésie–Îles-de la-Madeleine	864 *	2,8	14,4	79,2	20,8
12 Chaudière-Appalaches	1 156	3,8	18,7	86,8	13,2
13 Laval	152	0,5	-20,8	73,0	27,0
14 Lanaudière	1 138	3,7	-5,4	90,7	9,3
15 Laurentides	2 760	9,1	58,3	81,6	18,4
16 Montérégie	1 035	3,4	-14,4	79,2	20,8
17 Centre-du-Québec	714	2,3	28,0	92,7	7,3
Non précisée	389	1,3	-24,3	...	...
Ensemble du Québec	30 491	100,0	16,1	69,3	30,7
Régions ressources	5 800	19,0	23,7	84,2	15,8
Régions centrales	10 947	35,9	15,7	83,0	17,0
Capitale-Nationale	6 249	20,5	22,0	69,9	30,1
Montréal et Laval	7 106	23,3	9,4	35,5	64,5
Non précisée	389	1,3	-24,3	...	...

1. Nombre supérieur à celui des visites-provinces, parce qu'un même touriste peut visiter plusieurs régions au cours d'un même voyage.

* Données fournies à titre indicatif seulement.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

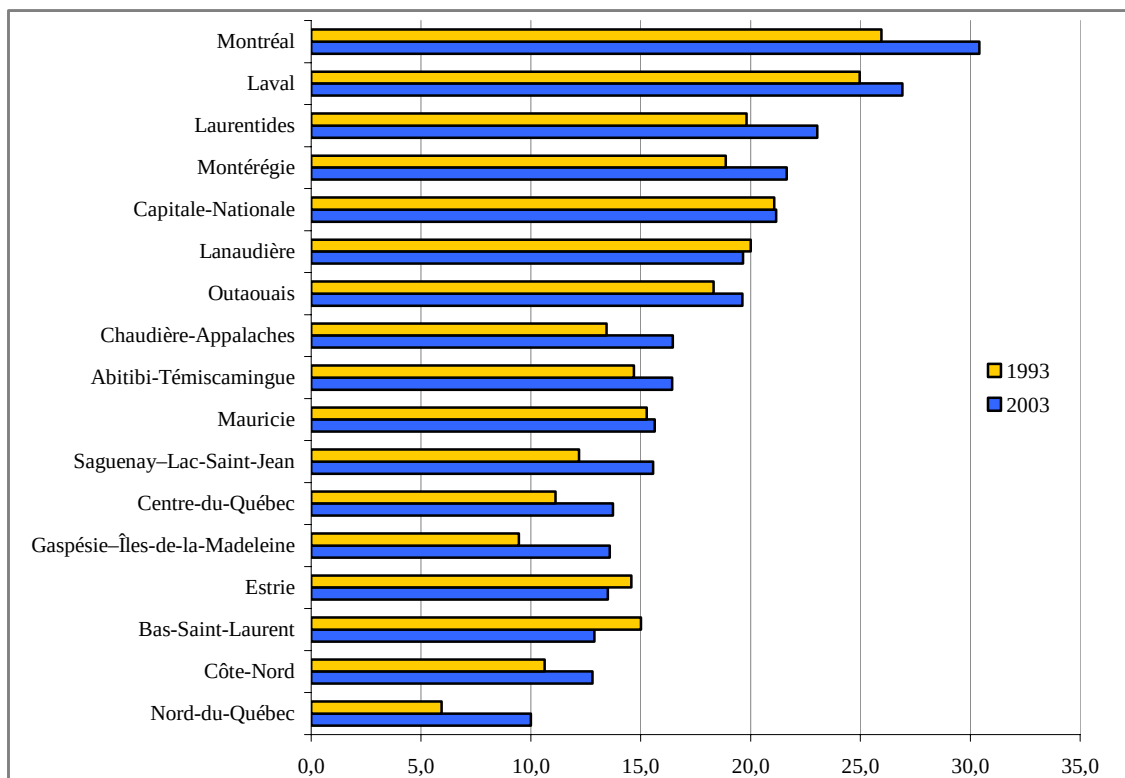
4.7 Emploi dans le secteur des services

L'une des grandes transformations de la structure industrielle est l'accentuation de l'importance du secteur tertiaire. En effet, le secteur tertiaire, ou secteur des services, est le plus important secteur de l'économie du Québec. En 2003, il regroupe à lui seul près de 75 % de tous les emplois au Québec. Ce secteur se répartit en trois groupes : le groupe des services aux ménages (commerce de détail, hébergement, etc.), le groupe des services publics et le groupe des services moteurs (services financiers, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.).

- Au cours de la période de 1993 à 2003 au Québec, le groupe des services moteurs est le seul qui affiche une augmentation de sa part relative de l'emploi. Ainsi, à l'exception des régions du Bas-Saint-Laurent, de l'Estrie et de Lanaudière, toutes les régions présentent une augmentation de leur part relative d'emplois dans ce secteur.
- Le secteur des services aux ménages régresse dans tous les regroupements régionaux, à l'exception des régions ressources, où il présente une légère augmentation.
- En 2003, Montréal et Laval affichent la plus grande proportion d'emplois dans le secteur des services moteurs (29,8 %), alors que la Capitale-Nationale est la seule région présentant une augmentation des services publics entre 1993 et 2003.

Graphique 4.7a

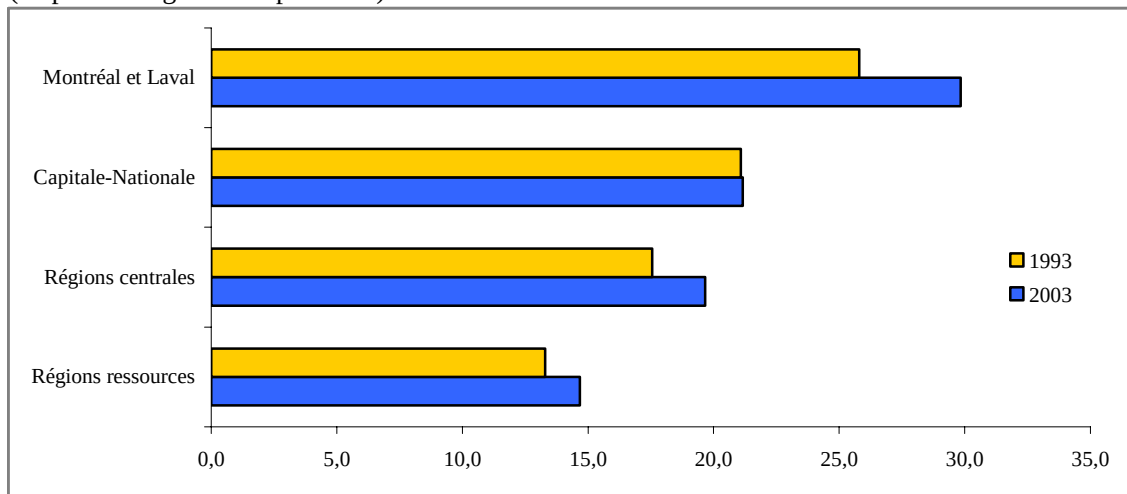
Répartition de l'emploi dans les services moteurs, selon les régions administratives, 1993 et 2003
(en pourcentage de l'emploi total)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 4.7b

Répartition de l'emploi dans les services moteurs, selon les blocs régionaux, 1993 et 2003
(en pourcentage de l'emploi total)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 4.7

Emploi par grand groupe¹ du secteur tertiaire, 1993 et 2003

Régions administratives	Services aux ménages et autres	Services publics	Services moteurs	Services aux ménages et autres	Services publics	Services moteurs
	1993			2003		
	En % du total de la région					
01 Bas-Saint-Laurent	30,0	30,5	15,0	31,6	27,3	12,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	30,5	27,5	12,2	32,0	27,6	15,6
03 Capitale-Nationale	32,4	33,2	21,1	29,2	35,3	21,2
04 Mauricie	28,6	30,4	15,3	27,5	25,2	15,6
05 Estrie	28,4	27,2	14,6	26,6	22,6	13,5
06 Montréal	27,6	24,5	26,0	27,3	23,2	30,4
07 Outaouais	24,4	40,6	18,3	24,6	40,6	19,6
08 Abitibi-Témiscamingue	30,9	27,7	14,7	27,5	28,5	16,4
09 Côte-Nord	25,6	30,4	10,6	31,6	28,1	12,8
10 Nord-du-Québec	22,8	29,7	5,9	22,3	35,4	10,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	32,9	32,2	9,4	35,3	30,4	13,6
12 Chaudière-Appalaches	26,5	25,5	13,4	24,7	21,1	16,5
13 Laval	29,2	22,2	25,0	27,4	23,6	26,9
14 Lanaudière	27,1	25,8	20,0	27,9	23,7	19,7
15 Laurentides	29,4	23,5	19,8	29,2	23,3	23,0
16 Montérégie	28,0	23,8	18,9	27,7	22,9	21,6
17 Centre-du-Québec	26,5	23,2	11,1	26,6	17,6	13,7
Ensemble du Québec	28,3	26,6	19,8	27,8	25,3	22,1
Régions ressources	29,5	29,4	13,3	30,2	28,7	14,7
Régions centrales	27,5	26,1	17,6	27,1	24,2	19,7
Capitale-Nationale	32,4	33,2	21,1	29,2	35,3	21,2
Montréal et Laval	27,9	24,1	25,8	27,3	23,2	29,8

1. Les services aux ménages et autres regroupent le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, le transport et l'entreposage, les services personnels, la réparation et l'entretien ainsi que les services divers. Les services publics comprennent les services d'enseignement, la santé et les services sociaux, les administrations publiques ainsi que l'électricité, le gaz et l'eau. Les services moteurs incluent les services financiers, les services professionnels et administratifs, le commerce de gros et l'information, la culture et les loisirs.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

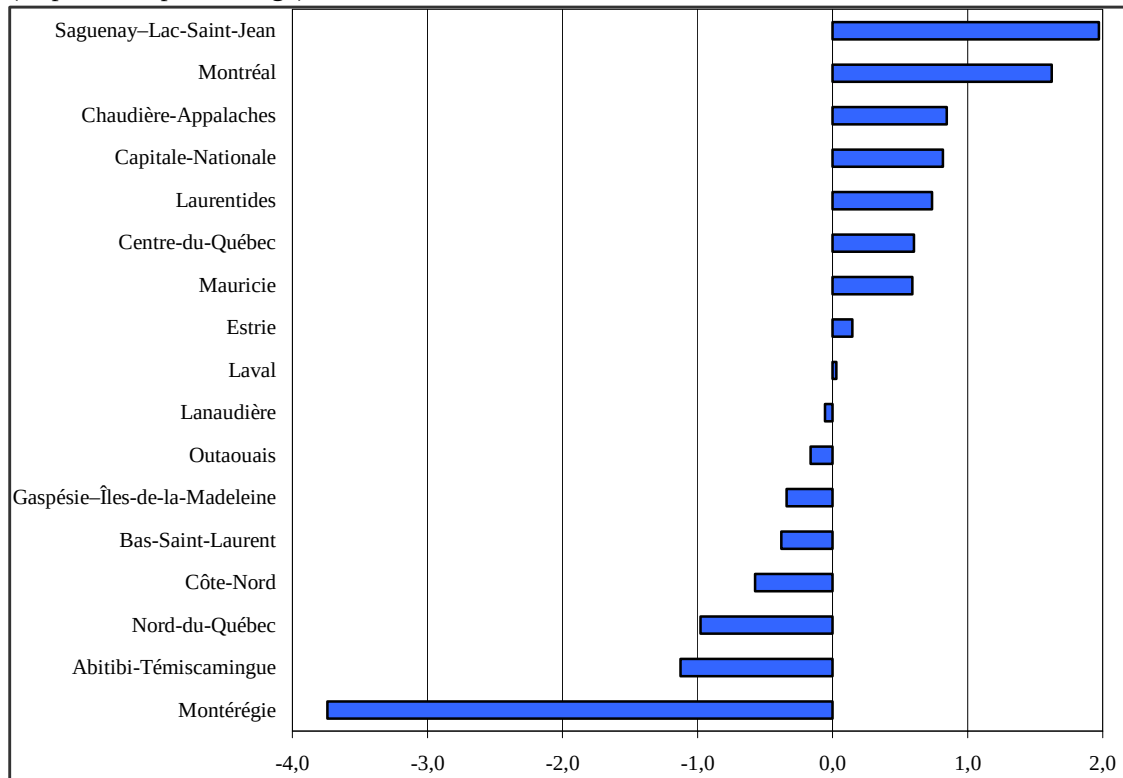
4.8 Coopératives

Les coopératives occupent une place significative au Québec. En 2001, on dénombre 2 062 coopératives non financières procurant 37 476 emplois et générant un chiffre d'affaires de 7,6 milliards de dollars. Au cours des cinq années précédentes, ces trois variables croissent à des taux annuels respectifs de 2,1 %, 8,1 % et 6,1 %.

- De 1997 à 2001, la progression de l'emploi coopératif dans la Capitale-Nationale ainsi qu'à Montréal et Laval est plus élevée que dans les régions ressources et les régions centrales. Les régions centrales connaissent toutefois l'augmentation la plus élevée du chiffre d'affaires (6,8 %) et du nombre de coopératives (3,0 %).
- L'analyse par région démontre cependant que, si la croissance annuelle de l'emploi dans la Capitale-Nationale (11,9 %), à Montréal (9,6 %) et à Laval (9,0 %) est importante, certaines des régions ressources et centrales affichent une croissance encore supérieure. C'est le cas des Laurentides (18,7 %), de la Mauricie (16,1 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (13,8 %) et du Centre-du-Québec (13,7 %). Le même phénomène s'applique au nombre de coopératives ainsi qu'au chiffre d'affaires.

Graphique 4.8a

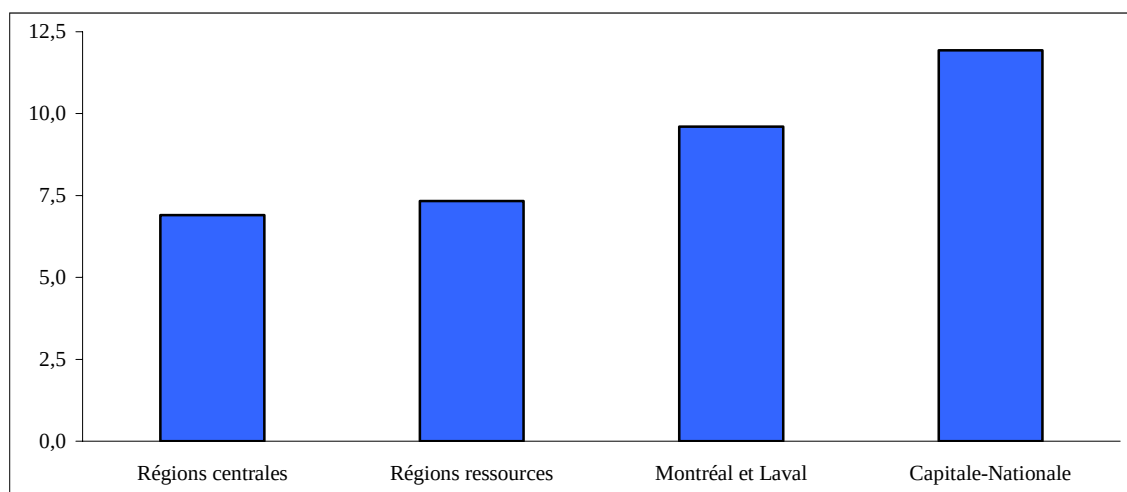
Variation de la part relative de l'emploi coopératif, selon les régions administratives, 1997-2001
(en points de pourcentage)



Source : Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 4.8b

Variation de l'emploi coopératif, selon les blocs régionaux, 1997-2001
(en pourcentage)



Source : Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 4.8

Nombre de coopératives non financières¹, emplois et chiffres d'affaires, 1997-2001

Régions administratives	Coopératives non financières		Emplois		Chiffre d'affaires	
	2001	Variations ²	2001	Variations ²	2001	Variations ²
	1997-2001		1997-2001		1997-2001	
	Nombre	En %	Nombre	En %	En M\$	En %
01 Bas-Saint-Laurent	113	-0,2	1 616	5,9	316,8	-3,5
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	151	2,8	3 991	13,8	520,9	11,6
03 Capitale-Nationale	278	1,8	2 378	11,9	199,2	5,2
04 Mauricie	60	7,5	898	16,1	63,1	9,4
05 Estrie	116	2,5	1 695	9,0	134,6	4,1
06 Montréal	544	1,4	11 457	9,6	2 695,0	6,7
07 Outaouais	62	2,1	567	5,4	53,3	-2,3
08 Abitibi-Témiscamingue	53	2,5	1 684	2,3	115,3	-5,0
09 Côte-Nord	33	-5,9	666	0,8	45,5	-1,2
10 Nord-du-Québec	6	-3,8	45	-37,8	5,4	-21,1
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	64	3,4	1 417	5,8	122,3	5,3
12 Chaudière-Appalaches	157	5,2	3 636	10,6	741,8	2,8
13 Laval	35	3,1	325	9,0	13,7	4,7
14 Lanaudière	60	3,1	293	6,2	41,6	7,9
15 Laurentides	42	7,0	887	18,7	52,4	12,3
16 Montérégie	207	1,4	4 685	1,3	2 188,3	8,7
17 Centre-du-Québec	81	3,0	1 236	13,7	269,9	7,0
Ensemble du Québec	2 062	2,1	37 476	8,1	7 579,0	6,1
Régions ressources	480	1,8	10 317	7,3	1 189,3	3,2
Régions centrales	725	3,0	12 999	6,9	3 481,9	6,8
Capitale-Nationale	278	1,8	2 378	11,9	199,2	5,2
Montréal et Laval	579	1,5	11 782	9,6	2 708,7	6,6

1. Coopératives ayant produit et transmis leur rapport annuel.

2. Taux de croissance annuel composé.

Source : Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

CHAPITRE 5

INVESTISSEMENTS

De toutes les composantes de la croissance économique, les investissements sont certainement la composante la plus structurante. Synonymes de productivité et de compétitivité, les différents indicateurs liés aux investissements permettent d'en connaître davantage sur la structure économique d'une région, ses créneaux d'excellence ainsi que sur son dynamisme en général.

Les indicateurs suivants permettent d'aborder les différentes facettes des investissements :

- les investissements des secteurs privé et public;
- les investissements non résidentiels, par catégorie de dépenses;
- les investissements non résidentiels, selon les grands secteurs d'activité;
- la construction résidentielle.

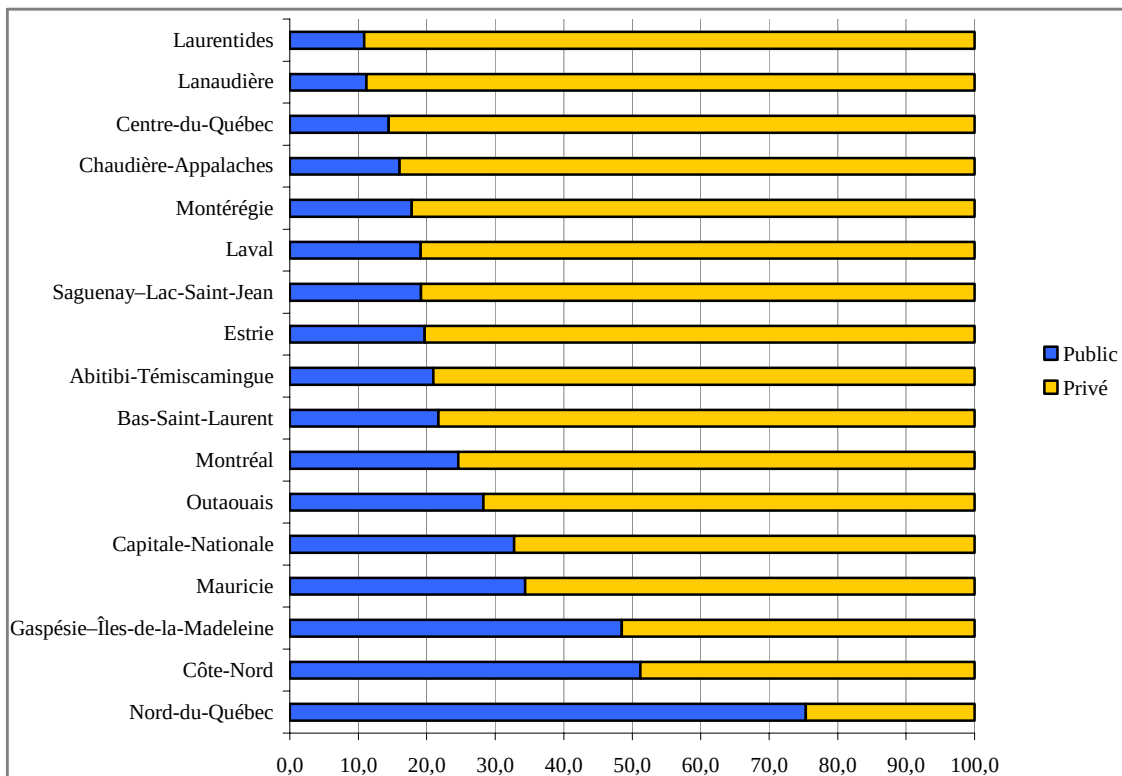
5.1 Investissements des secteurs privé et public

Les investissements des secteurs privé et public diffèrent quant à leur finalité. Les premiers sont effectués par les entreprises dans le but de moderniser et d'accroître leur capacité de production alors que les seconds visent à combler davantage des besoins socioéconomiques (infrastructures liées à la santé ou à l'éducation, par exemple), traditionnellement associés à la mission de l'État.

- Au Québec, le secteur privé injecte plus des trois quarts des investissements totaux.
- La contribution des secteurs privé et public aux investissements au Québec varie fortement sur une base régionale pour des raisons diverses (culture entrepreneuriale plus développée, présence plus ou moins forte de l'administration publique, composition industrielle, etc.).
- En raison notamment des vastes travaux liés au génie civil (construction de barrages hydroélectriques), le Nord-du-Québec affiche, de 2000 à 2004, la plus forte proportion (75,4 %) de ses investissements dans le secteur public. En contrepartie, la région des Laurentides présente la plus faible part (10,8 %).
- Au cours de la même période, les régions ressources (37,0 %) et de la Capitale-Nationale (32,8 %) montrent une part relative des investissements du secteur public environ deux fois plus élevée que celle des régions centrales (16,7 %).

Graphique 5.1a

Répartition des investissements des secteurs privé et public, selon les régions administratives, moyenne 2000-2004
(en pourcentage)

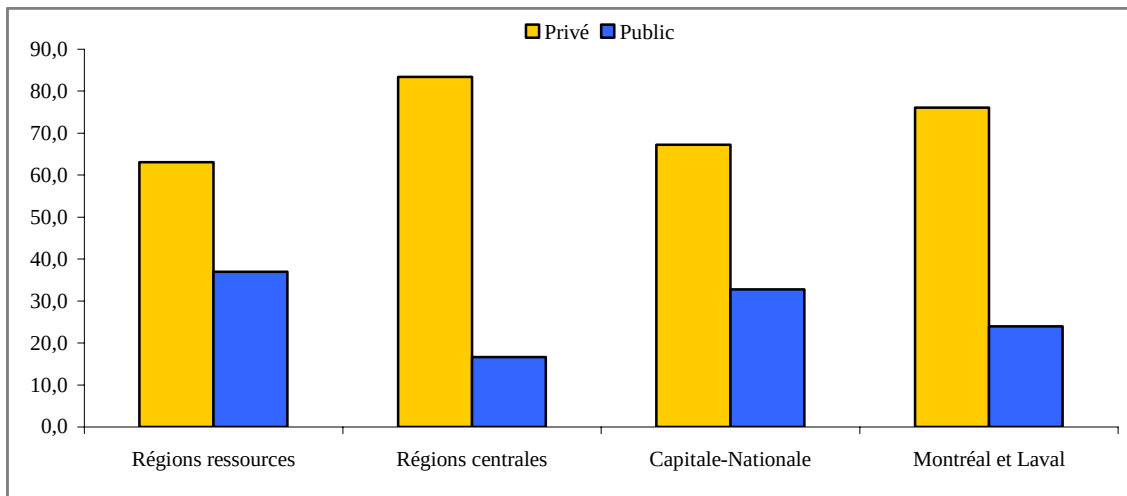


Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 5.1b

Répartition des investissements des secteurs privé et public, selon les blocs régionaux, moyenne 2000-2004

(en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 5.1

Investissements¹ des secteurs privé et public, 2000-2004

Régions administratives	2004		Parts relatives ²		Variations ³	
			2000-2004		2000-2004	
	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public
	En M\$		En %		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	535	165	78,3	21,7	-4,0	6,3
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	922	363	80,8	19,2	-5,0	10,4
03 Capitale-Nationale	2 605	1 336	67,2	32,8	10,6	12,5
04 Mauricie	580	533	65,6	34,4	-14,1	19,8
05 Estrie	1 144	365	80,3	19,7	-1,4	19,7
06 Montréal	8 414	3 176	75,4	24,6	-2,2	6,8
07 Outaouais	1 312	410	71,7	28,3	15,5	9,3
08 Abitibi-Témiscamingue	598	252	79,0	21,0	-6,0	28,4
09 Côte-Nord	1 717	1 037	48,8	51,2	18,3	12,8
10 Nord-du-Québec	137	611	24,6	75,4	15,1	33,6
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	145	110	51,5	48,5	15,7	1,0
12 Chaudière-Appalaches	1 510	317	84,0	16,0	5,4	8,3
13 Laval	1 493	274	80,9	19,1	15,4	1,6
14 Lanaudière	1 998	231	88,8	11,2	23,3	11,8
15 Laurentides	2 895	302	89,2	10,8	10,4	5,8
16 Montérégie	6 219	1 697	82,2	17,8	9,0	22,5
17 Centre-du-Québec	722	146	85,6	14,4	-1,5	8,6
Ensemble du Québec	32 947	11 324	76,3	23,7	4,6	12,2
Régions ressources	4 635	3 070	63,0	37,0	0,0	16,6
Régions centrales	15 800	3 468	83,3	16,7	9,1	15,6
Capitale-Nationale	2 605	1 336	67,2	32,8	10,6	12,5
Montréal et Laval	9 906	3 450	76,1	23,9	-0,3	6,4

1. 2000-2002 : dépenses réelles; 2003 : dépenses réelles provisoires; 2004 : perspectives révisées (juin 2004).

2. Moyenne des années.

3. Taux de croissance annuel composé.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

5.2 Investissements non résidentiels, par catégorie de dépenses

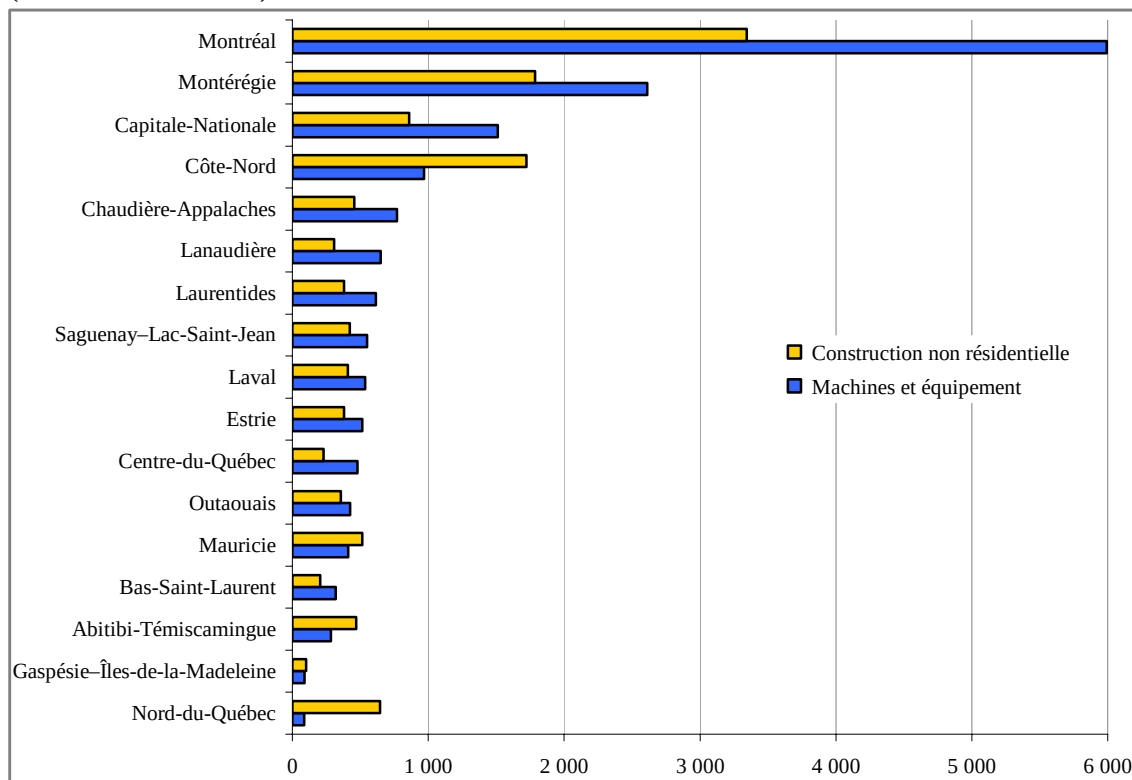
Les investissements constituent une composante importante de la croissance économique. Ils influent sur le niveau de productivité et le degré de compétitivité des économies nationales et régionales.

- Au Québec, la majorité (plus de 57 %) des investissements non résidentiels se traduisent par des dépenses en machines et équipement. Dans leur ensemble, seules les régions ressources ne suivent pas cette tendance, en raison notamment des grands travaux d'infrastructures reliés à l'exploitation des ressources naturelles.
- Pour la période 2000-2004, la région de Montréal attire plus du tiers des investissements non résidentiels du Québec. En 2004, la région de Montréal enregistre toutefois un recul (-2,6 points de pourcentage) de son importance relative par rapport au quinquennat 2000-2004.
- De 2000 à 2004, plus de la moitié des régions connaissent une hausse de leurs investissements non résidentiels.
- À l'exception de Montréal et Laval, tous les blocs régionaux affichent une croissance (entre 4,2 % et 5,5 %) de leurs dépenses à ce chapitre.

Graphique 5.2a

Investissements non résidentiels, par catégorie de dépenses, selon les régions administratives, 2004

(en millions de dollars)

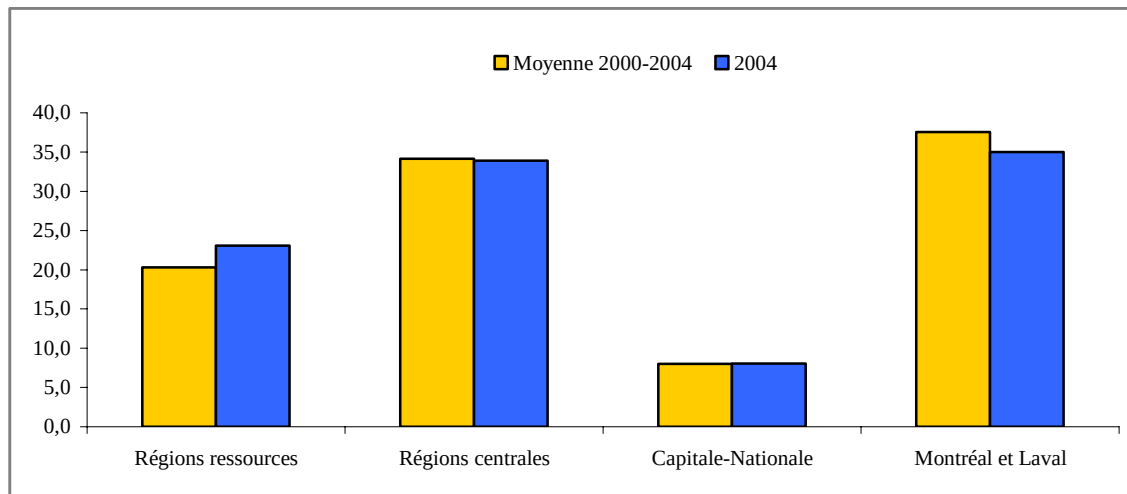


Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 5.2b

Part relative des investissements non résidentiels, selon les blocs régionaux, moyenne 2000-2004 et 2004

(en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 5.2

Investissements non résidentiels¹, par catégorie de dépenses, 2000-2004

Régions administratives	Machines et	Construction	Total	Parts	Variations ³
	équipement	non résidentielle		relatives ²	
		2004		2000-2004	
	En M\$		En %		
01 Bas-Saint-Laurent	318	204	522	1,8	-4,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	548	423	972	3,4	-3,5
03 Capitale-Nationale	1 512	859	2 371	8,0	4,2
04 Mauricie	410	514	924	3,4	-3,8
05 Estrie	513	381	894	3,5	-3,3
06 Montréal	5 992	3 343	9 335	34,4	-2,5
07 Outaouais	425	356	780	2,8	4,7
08 Abitibi-Témiscamingue	285	469	754	2,6	-0,4
09 Côte-Nord	969	1 722	2 691	6,8	16,5
10 Nord-du-Québec	86	644	730	1,6	29,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	88	101	189	0,7	5,8
12 Chaudière-Appalaches	769	455	1 225	4,1	3,4
13 Laval	535	409	944	3,2	11,7
14 Lanaudière	650	308	958	3,1	14,9
15 Laurentides	615	379	994	4,0	-0,2
16 Montérégie	2 613	1 786	4 398	14,1	6,0
17 Centre-du-Québec	478	229	707	2,6	1,4
Ensemble du Québec	16 804	12 583	29 387	100,0	2,3
Régions ressources	2 704	4 078	6 782	20,3	5,5
Régions centrales	6 062	3 894	9 956	34,1	4,2
Capitale-Nationale	1 512	859	2 371	8,0	4,2
Montréal et Laval	6 527	3 752	10 279	37,5	-1,6

1. 2000-2002 : dépenses réelles; 2003 : dépenses réelles provisoires; 2004 : perspectives révisées (juin 2004).

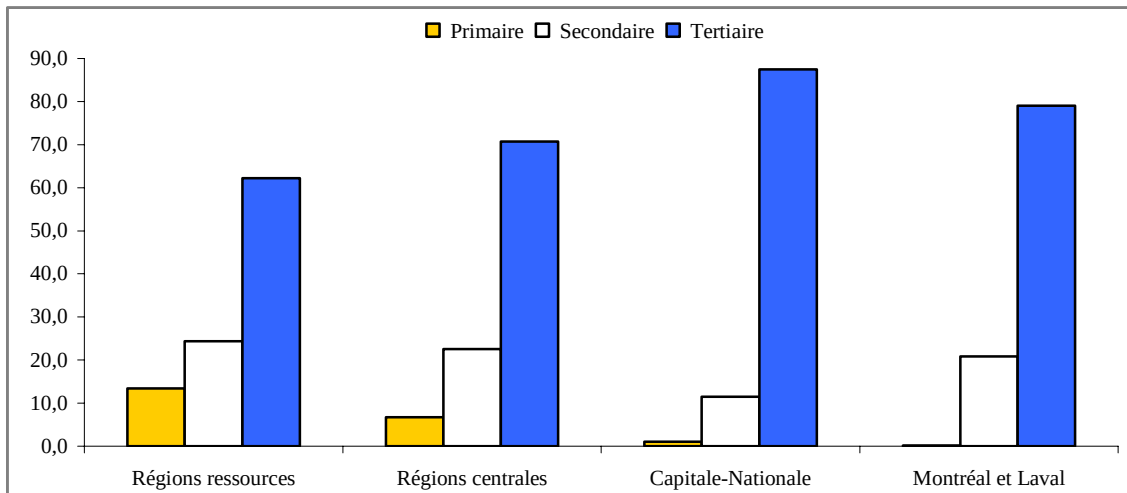
2. Moyenne des années.

3. Taux de croissance annuel composé.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 5.3b

Part relative des investissements non résidentiels, par grand secteur d'activité, selon les blocs régionaux, moyenne 2000-2004
(en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 5.3

Investissements¹ non résidentiels, par grand secteur d'activité, 2000-2004

Régions administratives					Parts relatives ²		
	Prim.	Second.	Tert.	Total	Prim.	Second.	Tert.
	2004				2000-2004		
	En M\$				En %		
01 Bas-Saint-Laurent	71	73	378	522	12,3	16,9	70,8
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	40	237	695	972	5,7	34,7	59,6
03 Capitale-Nationale	23	240	2 108	2 371	1,1	11,5	87,4
04 Mauricie	14	148	762	924	2,5	30,7	66,7
05 Estrie	34	204	655	894	9,5	29,4	61,1
06 Montréal	12	1 984	7 340	9 335	0,2	21,3	78,5
07 Outaouais	6	118	657	780	0,8	13,9	85,3
08 Abitibi-Témiscamingue	267	67	420	754	45,3	10,6	44,1
09 Côte-Nord	134	1 288	1 269	2 691	11,8	29,5	58,6
10 Nord-du-Québec	50	14	665	730	13,0	5,0	82,0
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	5	18	166	189	4,6	7,0	88,4
12 Chaudière-Appalaches	95	269	860	1 225	13,0	24,0	63,0
13 Laval	0	187	756	944	0,1	15,7	84,3
14 Lanaudière	24	182	752	958	4,3	21,0	74,7
15 Laurentides	19	155	820	994	1,7	16,3	82,0
16 Montérégie	237	922	3 239	4 398	6,2	23,2	70,6
17 Centre-du-Québec	82	211	414	707	13,2	28,5	58,4
Ensemble du Québec	1 114	6 317	21 956	29 387	5,2	21,4	73,4
Régions ressources	581	1 845	4 355	6 782	13,4	24,4	62,2
Régions centrales	498	2 062	7 397	9 956	6,7	22,6	70,7
Capitale-Nationale	23	240	2 108	2 371	1,1	11,5	87,4
Montréal et Laval	12	2 171	8 096	10 279	0,2	20,8	79,0

1. 2000-2002 : dépenses réelles; 2003 : dépenses réelles provisoires; 2004 : perspectives révisées (juin 2004).

2. Moyenne des années.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

5.4 Construction résidentielle

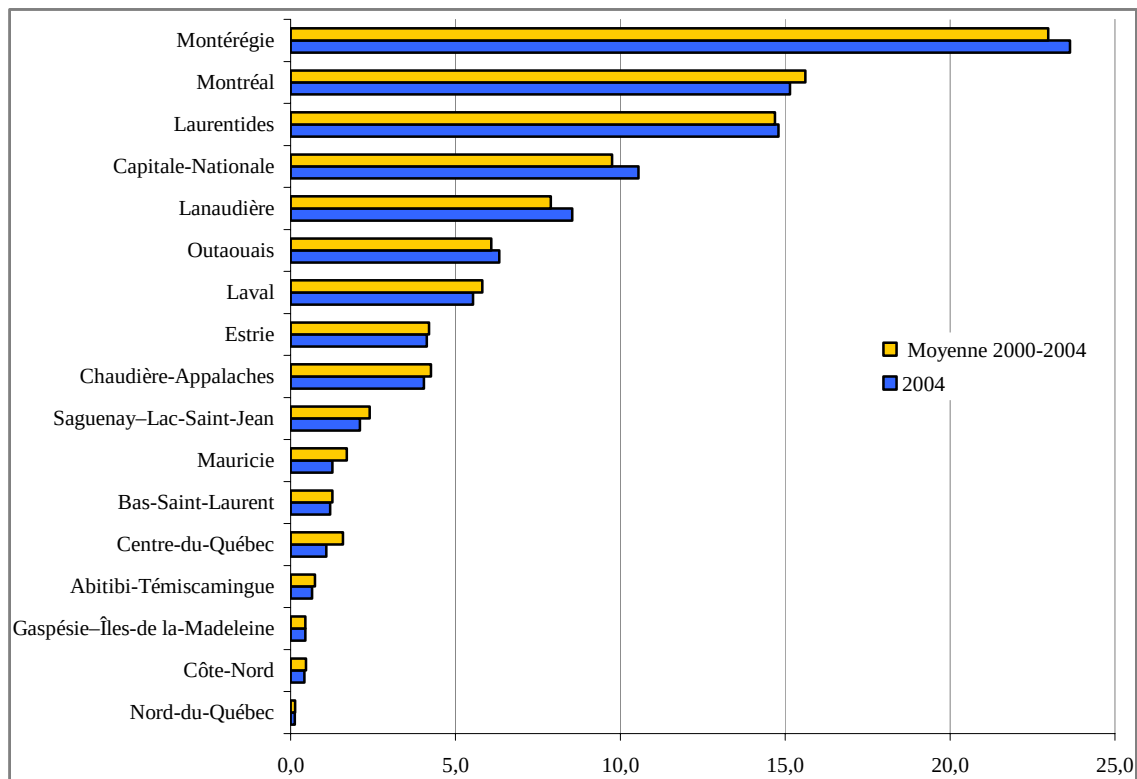
Le secteur de la construction résidentielle connaît au Québec des années fastes. Des taux hypothécaires historiquement bas, un marché de l'emploi porteur et un niveau de confiance élevé des consommateurs, sont des facteurs contributifs.

- Cette situation se traduit dans la valeur des dépenses dans la construction. Entre 2000 et 2004, le Québec connaît un taux de croissance annuel composé de 17,5 %. Près du quart des dépenses en construction résidentielle se concentrent en Montérégie.
- Au cours de cette période, toutes les régions du Québec affichent des gains, à l'exception de la Mauricie et du Centre-du-Québec.
- Quant aux blocs régionaux, la Capitale-Nationale (29,4 %), les régions centrales (19,0 %) ainsi que Montréal et Laval (14,9 %) connaissent une croissance impressionnante. Les régions ressources font toutefois face à un marché de l'habitation moins vigoureux (2,8 %), ce qui fait ressortir, notamment, que la croissance démographique n'est pas également répartie entre toutes les régions du Québec.

Graphique 5.4a

Part relative des dépenses en construction résidentielle, selon les régions administratives, moyenne 2000-2004 et 2004

(en pourcentage)

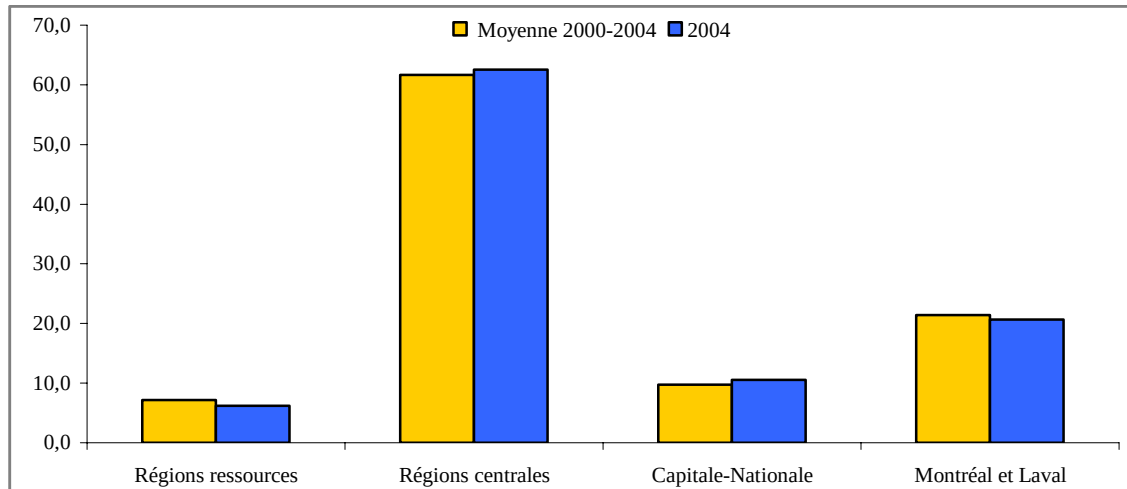


Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 5.4b

Part relative des dépenses en construction résidentielle, selon les blocs régionaux, moyenne 2000-2004 et 2004

(en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 5.4

Dépenses en construction résidentielle¹, 2000-2004

Régions administratives	Valeurs		Parts relatives ²	Variations ³
	2000	2004	2000-2004	2000-2004
	En M\$		En %	En %
01 Bas-Saint-Laurent	120	178	1,3	10,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	259	313	2,4	4,8
03 Capitale-Nationale	560	1 570	9,7	29,4
04 Mauricie	247	189	1,7	-6,5
05 Estrie	364	615	4,2	14,0
06 Montréal	1 275	2 254	15,6	15,3
07 Outaouais	376	942	6,1	25,8
08 Abitibi-Témiscamingue	95	97	0,7	0,5
09 Côte-Nord	57	62	0,5	2,0
10 Nord-du-Québec	14	19	0,1	7,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	36	66	0,4	16,5
12 Chaudière-Appalaches	382	602	4,3	12,0
13 Laval	492	823	5,8	13,8
14 Lanaudière	462	1 271	7,9	28,8
15 Laurentides	1 186	2 203	14,7	16,7
16 Montérégie	1 669	3 518	23,0	20,5
17 Centre-du-Québec	206	162	1,6	-5,8
Ensemble du Québec	7 800	14 884	100,0	17,5
Régions ressources	828	924	7,2	2,8
Régions centrales	4 644	9 312	61,7	19,0
Capitale-Nationale	560	1 570	9,7	29,4
Montréal et Laval	1 767	3 077	21,4	14,9

1. 2000-2002 : dépenses réelles; 2003 : dépenses réelles provisoires; 2004 : perspectives (juin 2004).

2. Moyenne des années.

3. Taux de croissance annuel composé.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

CHAPITRE 6

ÉDUCATION, FORMATION ET RECHERCHE

L'éducation, la formation et la recherche sont essentielles au développement économique et social d'une région, puisque « la participation au marché du travail, le revenu et la consommation sont largement conditionnés par le niveau de scolarité atteint et par l'acquisition des connaissances que les personnes font tout au cours de leur vie. »¹

Cette section présente certains indicateurs permettant de mesurer la scolarisation et la diplomation des personnes actives sur le marché du travail ainsi que l'effort de recherche consacré par les entreprises, par région administrative :

- le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires;
- le taux de fréquentation scolaire;
- le taux d'emploi des sortants diplômés;
- le taux d'emploi et la formation;
- le niveau de scolarité des travailleurs;
- la recherche et développement.

¹ Institut de la statistique du Québec, *Portrait social du Québec - Données et analyses*, édition 2001.

6.1 Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires

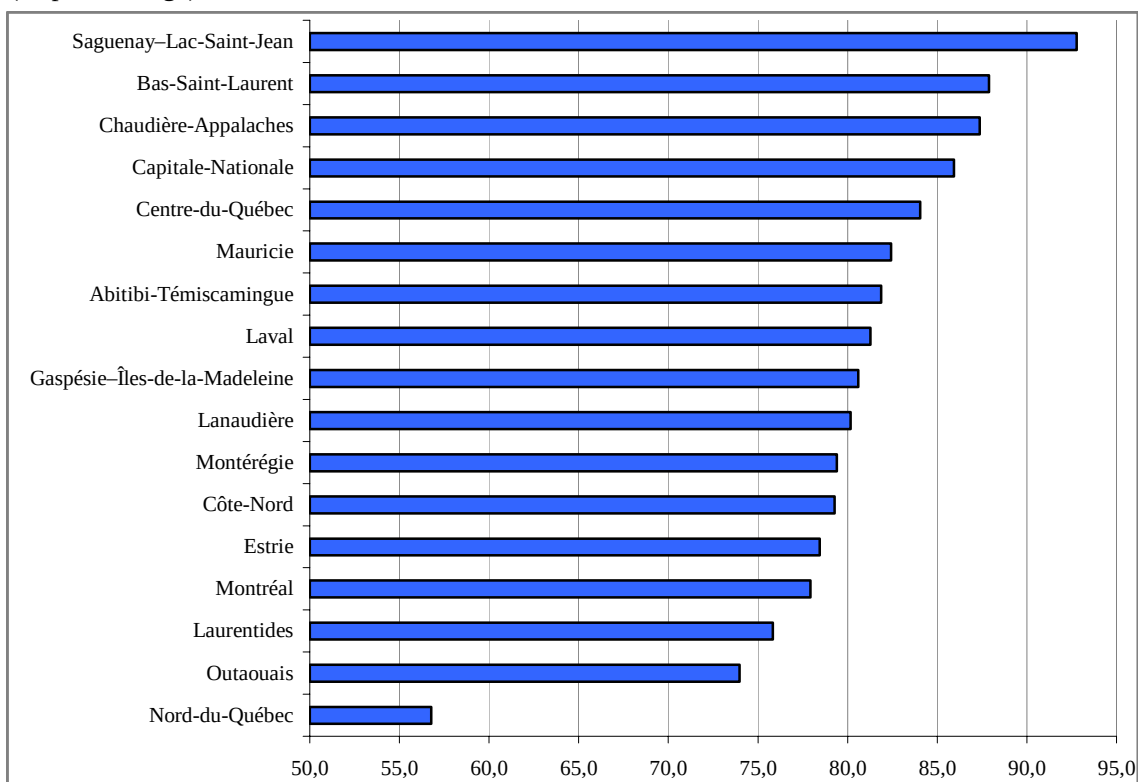
Le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires¹ permet d'observer une partie des retombées des investissements réalisés pour sensibiliser les jeunes à l'éducation, en plus d'informer au sujet de l'intérêt et de l'aptitude des gens pour la scolarisation.

- En 2001-2002, le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires au Québec est de 80,6 %. Le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Capitale-Nationale et la Chaudière-Appalaches affichent les taux les plus élevés, soit 92,8 %, 87,9 %, 87,4 % et de 85,9 % respectivement, tandis que le Nord-du-Québec détient le plus faible taux avec 56,8 %.
- Au cours des périodes 1996-1997 et 2001-2002, le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires varie légèrement au Québec entre 80,6 % et 83,9 %. Ces fluctuations sont plus importantes dans certaines régions où les écarts observés peuvent atteindre plus de 8 points de pourcentage (Estrie et Nord-du-Québec).

Graphique 6.1a

Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires, selon les régions administratives, 2001-2002

(en pourcentage)

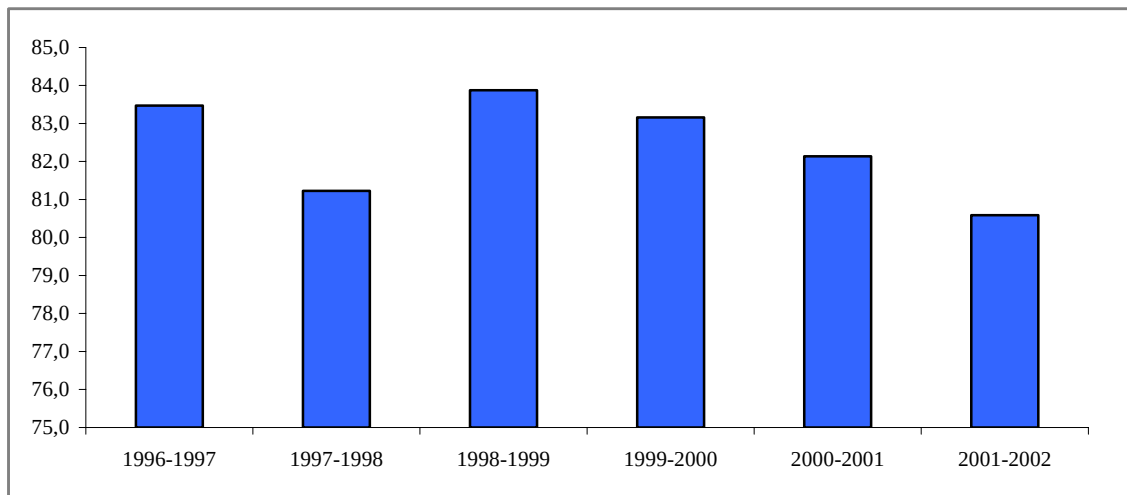


Sources : Ministère de l'Éducation; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

1. Ce taux est établi en considérant le premier diplôme d'études secondaires obtenu. Il est la mesure de la proportion d'une génération qui persévère jusqu'à l'obtention d'un diplôme secondaire. Cependant, ces données doivent être interprétées avec prudence et peuvent varier passablement d'une année à l'autre.

Graphique 6.1b

Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires au Québec, 1996-1997 à 2001-2002
(en pourcentage)



Sources : Ministère de l'Éducation; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 6.1

Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires, 1996-1997 à 2001-2002

Régions administratives	1996- 1997	1997- 1998	1998- 1999	1999- 2000	2000- 2001	2001- 2002
	En %					
01 Bas-Saint-Laurent	88,6	85,9	87,9	85,0	86,4	87,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	94,9	90,5	95,7	94,8	93,6	92,8
03 Capitale-Nationale	90,9	88,7	92,0	91,4	88,6	85,9
04 Mauricie	80,3	80,8	86,7	84,1	83,8	82,4
05 Estrie	86,5	84,1	86,2	85,1	85,7	78,4
06 Montréal	80,6	77,8	81,7	79,9	78,1	77,9
07 Outaouais	79,6	75,5	76,2	76,3	75,1	74,0
08 Abitibi-Témiscamingue	80,6	77,6	80,5	83,0	80,4	81,9
09 Côte-Nord	77,8	75,9	77,6	82,2	82,0	79,3
10 Nord-du-Québec	77,9	80,9	64,4	61,3	62,4	56,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	81,5	81,4	80,7	81,0	82,1	80,6
12 Chaudière-Appalaches	88,1	87,3	86,7	88,2	87,0	87,4
13 Laval	83,6	80,0	84,2	82,8	84,5	81,3
14 Lanaudière	80,3	79,2	83,1	83,5	82,6	80,2
15 Laurentides	78,8	75,7	79,2	79,3	77,1	75,8
16 Montérégie	82,2	80,9	82,3	82,7	81,3	79,4
17 Centre-du-Québec	83,7	80,8	84,9	80,8	85,2	84,0
Ensemble du Québec	83,5	81,2	83,9	83,2	82,1	80,6

Sources : Ministère de l'Éducation; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

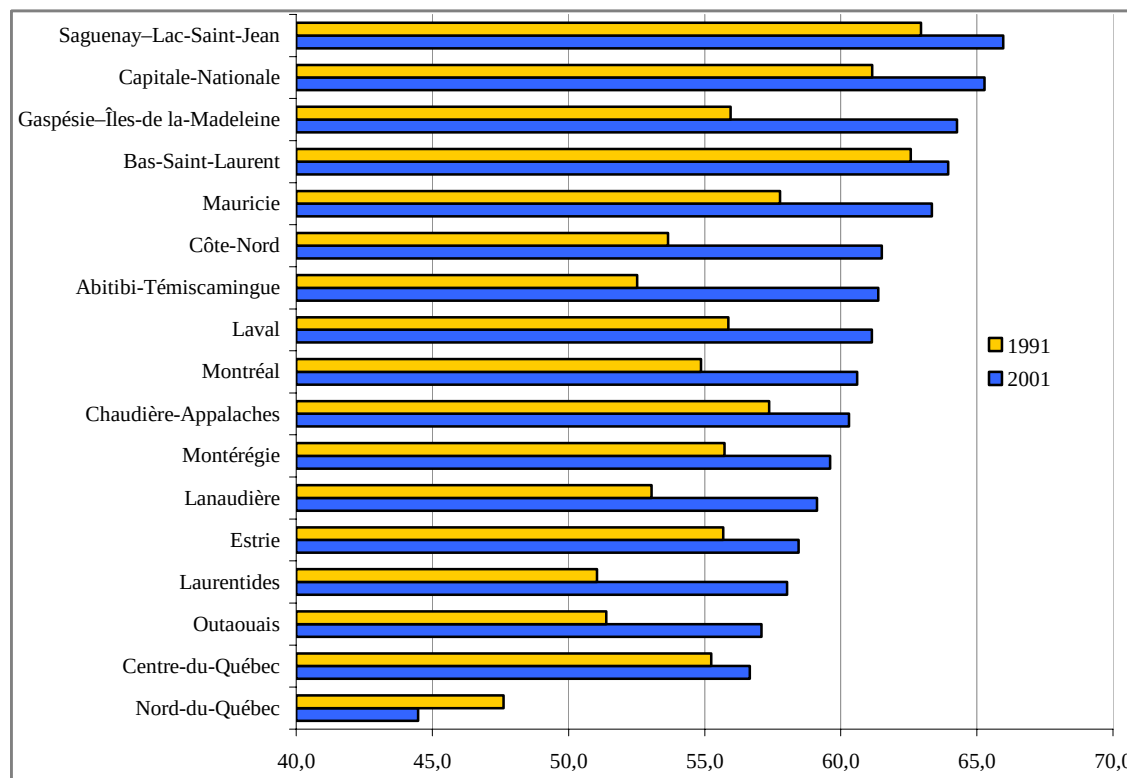
6.2 Taux de fréquentation scolaire

Après avoir obtenu un premier diplôme d'études secondaires, les diplômés peuvent décider de poursuivre leurs études ou de cesser leurs activités scolaires pour entrer sur le marché du travail. La fréquentation scolaire permet d'observer si les 15-24 ans poursuivent leurs études après avoir obtenu un premier diplôme d'études secondaires, selon le cheminement habituel, soit à l'âge de 16 ou 17 ans.

- L'amélioration de la scolarisation au Québec progresse depuis la deuxième moitié du XX^e siècle. Cette amélioration, malgré des fluctuations à la baisse entre 1996 et 2001, se manifeste par des taux de fréquentation scolaire de plus en plus élevés chez les 15-24 ans et la diminution de cette clientèle qui fréquente l'école à temps partiel. En 2001, les taux de fréquentation scolaire à plein temps varient fortement d'une région à une autre, passant de 44,5 % (Nord-du-Québec) à 66 % (Saguenay–Lac-Saint-Jean), alors que la moyenne du Québec se situe à 60,7 %.
- Depuis 10 ans, la fréquentation scolaire à plein temps de la population québécoise chez les 15-24 ans est passée de 55,9 % en 1991 à 63,0 % en 1996, pour redescendre à 60,7 % en 2001. Trois régions progressent beaucoup plus rapidement que le reste du Québec : l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord. Elles présentent des augmentations respectives de 8,9, 8,3 et 7,8 points de pourcentage entre 1991 et 2001.

Graphique 6.2a

Taux de fréquentation scolaire à temps plein chez les 15-24 ans, selon les régions administratives, 1991 et 2001
(en pourcentage)

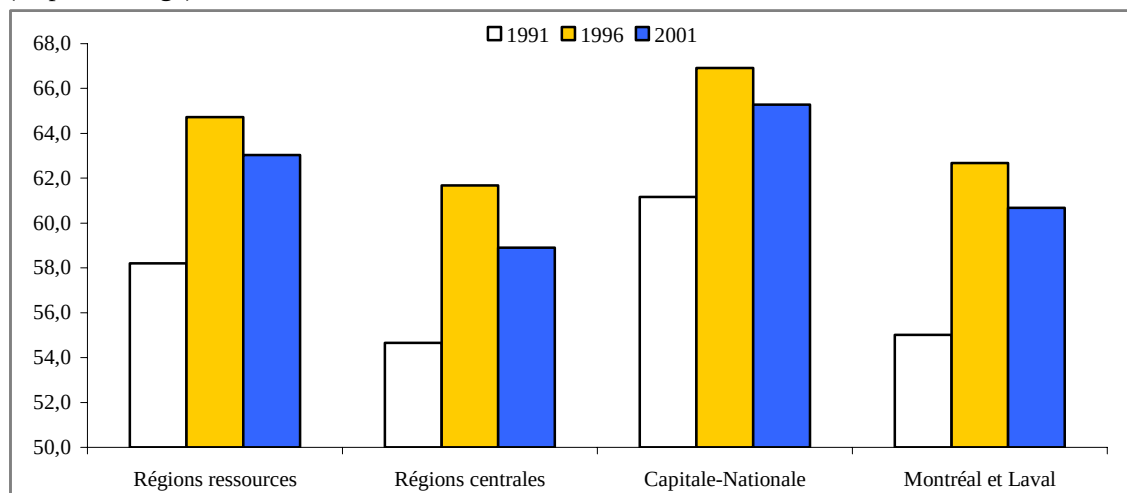


Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 6.2b

Taux de fréquentation scolaire à temps plein chez les 15-24 ans, selon les blocs régionaux, 1991, 1996 et 2001

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 6.2

Taux de fréquentation scolaire chez les 15-24 ans, 1991, 1996 et 2001

Régions administratives	1991		1996		2001	
	À plein temps	Ne fréquentant pas l'école	À plein temps	Ne fréquentant pas l'école	À plein temps	Ne fréquentant pas l'école
	En %					
01 Bas-Saint-Laurent	62,6	32,9	67,0	29,0	63,9	31,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	62,9	31,9	70,2	25,5	66,0	29,2
03 Capitale-Nationale	61,2	32,7	66,9	27,5	65,3	29,1
04 Mauricie	57,8	36,7	66,7	28,2	63,3	32,2
05 Estrie	55,7	38,4	62,3	32,9	58,5	36,4
06 Montréal	54,9	36,4	62,5	29,7	60,6	31,6
07 Outaouais	51,4	42,3	57,5	35,6	57,1	36,5
08 Abitibi-Témiscamingue	52,5	41,6	58,8	35,8	61,4	33,2
09 Côte-Nord	53,7	41,2	59,2	35,6	61,5	33,5
10 Nord-du-Québec	47,6	48,9	47,5	48,6	44,5	51,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	56,0	39,8	62,0	32,3	64,3	31,3
12 Chaudière-Appalaches	57,4	37,6	63,1	32,0	60,3	34,7
13 Laval	55,9	35,9	63,8	29,3	61,1	31,3
14 Lanaudière	53,0	40,4	61,5	33,0	59,1	35,7
15 Laurentides	51,0	41,9	59,3	35,2	58,0	35,7
16 Montérégie	55,7	37,7	62,9	30,7	59,6	34,3
17 Centre-du-Québec	55,2	39,7	61,1	33,9	56,7	38,4
Ensemble du Québec	55,9	37,3	63,0	30,9	60,7	33,2
Régions ressources	58,2	36,7	64,7	30,5	63,0	32,3
Régions centrales	54,7	39,1	61,7	32,5	58,9	35,4
Capitale-Nationale	61,2	32,7	66,9	27,5	65,3	29,1
Montréal et Laval	55,0	36,4	62,7	29,6	60,7	31,6

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche

6.3 Taux d'emploi des sortants diplômés

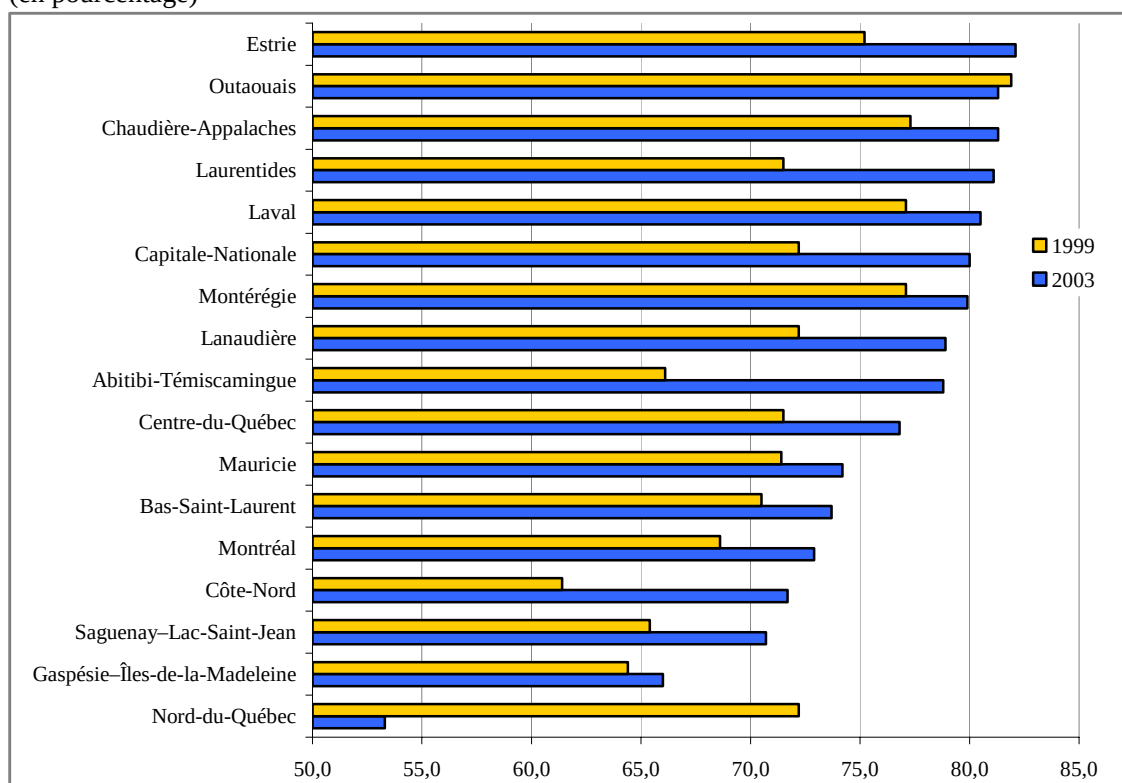
Le taux d'emploi des sortants diplômés¹ permet d'évaluer les occasions d'embauche qui s'offrent aux nouveaux diplômés des niveaux secondaire et collégial, pour l'ensemble des régions du Québec.

- En 2003, le taux d'emploi, selon le sexe, des jeunes diplômés du secondaire (professionnel) et du collégial (formation technique) varie au Québec entre 61,2 % et 76,9 %.
- Entre 1999 et 2003, le taux d'emploi des femmes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles du secondaire passe de 72,2 % à 76,9 % et devance faiblement ainsi celui des hommes (76,6 % en 2003).
- De 1999 à 2003, le taux d'emploi des hommes titulaires d'un diplôme d'études collégiales de la formation technique diminue de 6,8 points de pourcentage, passant de 68,0 % à 61,2 %. Chez les femmes, ce taux se situe à 75 % en 2003, en baisse de 1,5 point.
- En 2003, le taux d'emploi des femmes titulaires d'un diplôme d'études collégiales de la formation technique est supérieur à celui des hommes, dans toutes les régions du Québec.

Graphique 6.3a

Taux d'emploi des sortants diplômés du secondaire professionnel, sexe féminin, selon les régions administratives, 1999 et 2003

(en pourcentage)



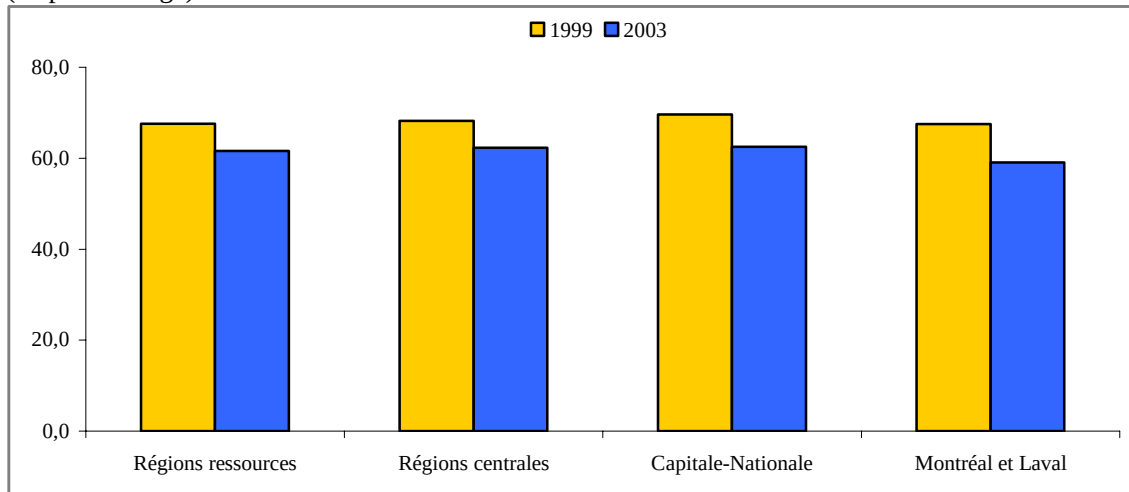
Sources : Ministère de l'Éducation; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche

¹ Sont considérées « en emploi » les personnes diplômées visées par l'enquête et qui ont déclaré travailler à leur compte ou pour autrui, sans étudier à plein temps. Cette enquête est réalisée l'année suivant l'année de la promotion des diplômés. Ainsi, les taux d'emploi en 1999 et en 2003 sont calculés à partir des promotions 1997-1998 et 2001-2002.

Graphique 6.3b

Taux d'emploi des sortants diplômés du collégial (formation technique), sexe masculin, selon les blocs régionaux, 1999 et 2003

(en pourcentage)



Sources : Ministère de l'Éducation; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 6.3

Taux d'emploi des sortants diplômés, selon le sexe¹, 1999 et 2003

Régions administratives	Secondaire (DEP) ²				Collégial (DEC) ²			
	1999		2003		1999		2003	
	H	F	H	F	H	F	H	F
	En %				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	69,4	70,5	65,4	73,7	62,1	73,3	64,0	76,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	65,1	65,4	72,3	70,7	71,4	72,9	58,7	73,2
03 Capitale-Nationale	76,7	72,2	80,6	80,0	69,6	77,1	62,5	76,8
04 Mauricie	77,4	71,4	74,8	74,2	69,6	74,2	64,0	78,3
05 Estrie	80,8	75,2	72,9	82,1	63,5	77,9	58,5	76,9
06 Montréal	77,9	68,6	74,9	72,9	67,4	75,7	57,7	72,9
07 Outaouais	73,4	81,9	80,3	81,3	57,3	75,8	66,3	72,6
08 Abitibi-Témiscamingue	64,2	66,1	75,1	78,8	62,3	63,4	55,6	69,9
09 Côte-Nord	59,3	61,4	58,8	71,7	57,9	76,5	63,0	71,4
10 Nord-du-Québec	77,6	72,2	65,6	53,3	...	...	...	...
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	63,9	64,4	67,0	66,0	69,8	71,3	65,0	82,0
12 Chaudière-Appalaches	83,1	77,3	83,1	81,3	74,4	78,8	64,5	71,9
13 Laval	73,1	77,1	74,0	80,5	68,3	79,4	71,4	77,0
14 Lanaudière	82,7	72,2	83,1	78,9	59,3	70,7	55,0	64,8
15 Laurentides	80,8	71,5	79,4	81,1	67,6	81,9	60,2	76,0
16 Montérégie	81,8	77,1	80,3	79,9	71,6	83,2	63,9	78,3
17 Centre-du-Québec	82,8	71,5	78,2	76,8	66,3	84,2	59,0	79,1
Ensemble du Québec	76,4	72,2	76,6	76,9	68,0	76,5	61,2	75,0
Régions ressources	68,1	67,4	70,9	72,3	67,6	72,9	61,6	75,3
Régions centrales	81,2	75,8	79,8	80,3	68,2	79,8	62,3	75,9
Capitale-Nationale	76,7	72,2	80,6	80,0	69,6	77,1	62,5	76,8
Montréal et Laval	76,9	70,1	74,7	74,2	67,5	76,0	59,1	73,2

1. H : Hommes; F : Femmes.

2. DEP : diplôme d'études professionnelles au secondaire; DEC : diplôme d'études collégiales de la formation technique.

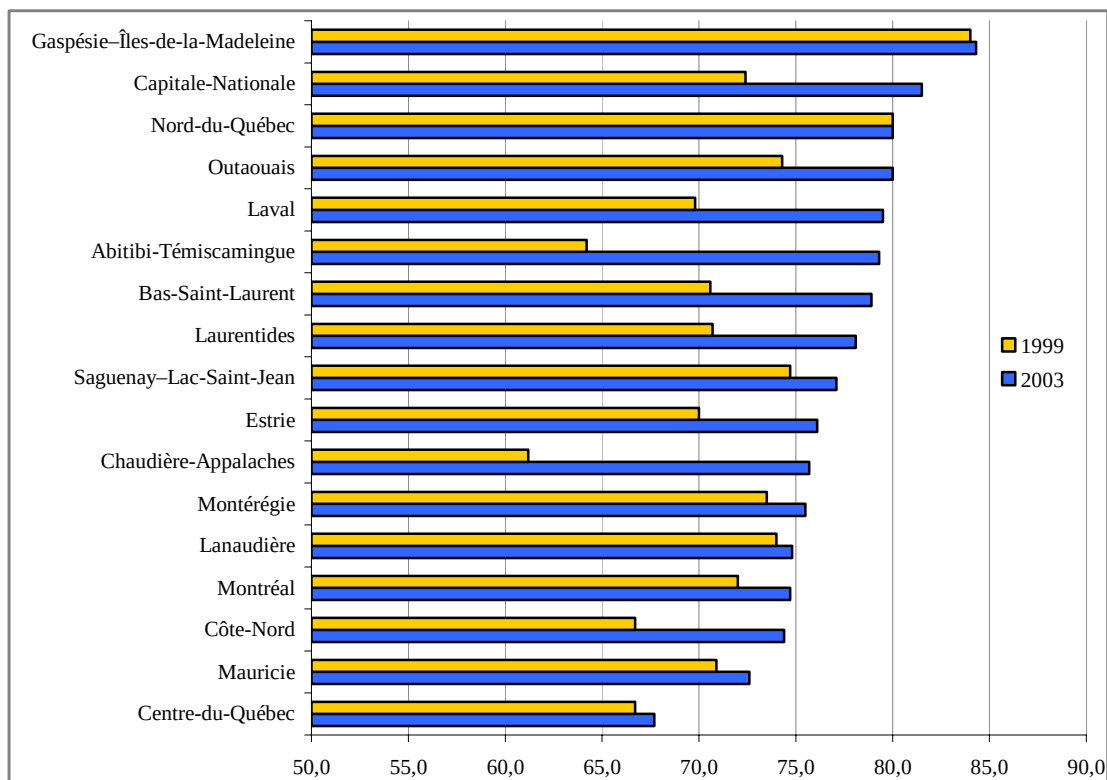
Sources : Ministère de l'Éducation; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

6.4 Taux d'emploi et formation

- Dans l'ensemble, le taux d'emploi en lien avec la formation scolaire acquise au niveau collégial est supérieur à celui en lien avec la formation acquise au niveau secondaire. En 2003, le taux d'emploi des hommes diplômés de niveau collégial, par rapport aux diplômés de niveau secondaire, est sensiblement le même, alors que chez les femmes, ce taux est dix points de pourcentage plus élevé chez les diplômées de niveau collégial.
- En 2003, 76,7 % des hommes et des femmes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles du secondaire occupent un travail à temps plein relié à leur formation. Ainsi, depuis 1999, les titulaires de sexe féminin ont rattrapé leurs homologues de sexe masculin, le taux passant de 71,3 % à 76,7% entre 1999 et 2003. Ces taux représentent une augmentation de 0,1 point de pourcentage pour les hommes et de 5,4 points de pourcentage pour les femmes.
- En 2003, la proportion des hommes titulaires d'un diplôme d'études collégiales, qui effectuent un travail à temps plein relié à leur formation, décroît dans tous les blocs régionaux, sauf dans la Capitale-Nationale, alors que chez les femmes, la proportion augmente dans les quatre blocs régionaux.

Graphique 6.4a

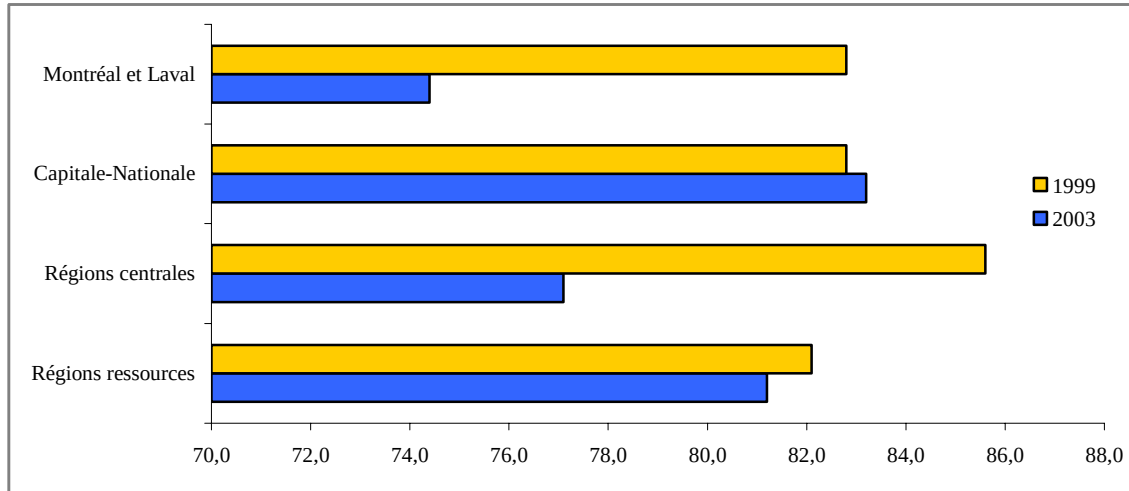
Taux d'emploi, en rapport avec la formation de niveau secondaire, sexe féminin, selon les régions administratives, 1999 et 2003
(en pourcentage)



Sources : Ministère de l'Éducation; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 6.4b

Taux d'emploi, en rapport avec la formation de niveau collégial, sexe masculin, selon les blocs régionaux, 1999 et 2003
(en pourcentage)



Sources : Ministère de l'Éducation; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 6.4

Taux d'emploi¹, en rapport avec la formation, selon le sexe², 1999 et 2003³

Régions administratives	Secondaire (DEP) ⁴				Collégial (DEC) ⁴			
	1999		2003		1999		2003	
	H	F	H	F	H	F	H	F
	En %				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	73,8	70,6	76,6	78,9	83,9	80,1	85,5	86,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	77,2	74,7	74,4	77,1	79,6	78,0	80,0	86,7
03 Capitale-Nationale	77,8	72,4	80,2	81,5	82,8	84,3	83,2	86,1
04 Mauricie	74,6	70,9	76,3	72,6	85,6	86,7	75,5	87,6
05 Estrie	77,0	70,0	81,2	76,1	82,0	85,0	80,6	87,0
06 Montréal	78,5	72,0	72,8	74,7	82,6	79,6	73,8	83,8
07 Outaouais	74,4	74,3	74,6	80,0	85,9	85,8	75,5	88,6
08 Abitibi-Témiscamingue	66,0	64,2	75,2	79,3	80,0	89,8	88,5	87,9
09 Côte-Nord	67,6	66,7	59,7	74,4	70,0	73,9	81,8	85,3
10 Nord-du-Québec	90,4	80,0	70,0	80,0	...	...	...	...
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	64,3	84,0	83,9	84,3	92,9	76,7	88,0	90,6
12 Chaudière-Appalaches	71,9	61,2	78,6	75,7	88,6	89,0	83,4	92,5
13 Laval	80,6	69,8	81,7	79,5	84,2	78,2	79,0	83,1
14 Lanaudière	74,9	74,0	70,9	74,8	77,8	83,1	70,4	92,0
15 Laurentides	77,1	70,7	80,1	78,1	72,1	83,5	66,0	90,9
16 Montérégie	75,5	73,5	77,3	75,5	89,0	82,8	76,4	90,1
17 Centre-du-Québec	82,4	66,7	73,5	67,7	85,4	77,1	83,1	88,6
Ensemble du Québec	76,6	71,3	76,7	76,7	83,5	82,0	78,2	86,7
Régions ressources	74,2	71,8	75,0	77,7	82,1	81,2	81,2	87,1
Régions centrales	75,8	70,7	77,6	75,7	85,6	84,1	77,1	89,9
Capitale-Nationale	77,8	72,4	80,2	81,5	82,8	84,3	83,2	86,1
Montréal et Laval	78,9	71,6	74,7	75,5	82,8	79,5	74,4	83,8

1. Taux calculé par rapport aux personnes qui travaillent à temps plein. Sont dits avoir un emploi « en rapport avec la formation » les travailleurs et les travailleuses à temps plein (30 heures ou plus par semaine) qui jugent que leur travail correspond à leurs études.

2. H : Hommes; F : Femmes.

3. Les taux d'emploi en 1999 et en 2003 sont calculés à partir des promotions 1997-1998 et 2001-2002.

4. DEP : diplôme d'études professionnelles au secondaire; DEC : diplôme d'études collégiales de la formation technique.

Sources : Ministère de l'Éducation; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

6.5 Niveau de scolarité des travailleurs

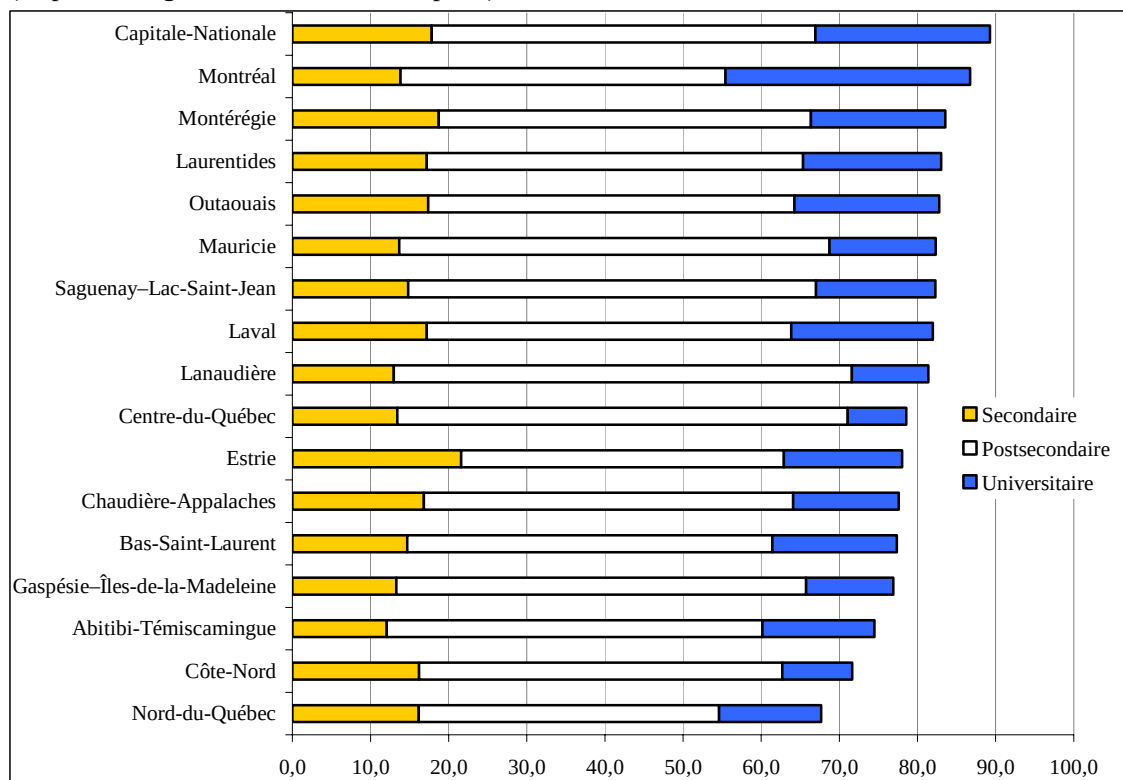
La proportion de travailleurs possédant au moins un diplôme d'études secondaires passe de 76,2 % en 1993 à 83,2 % en 2003, ce qui représente une amélioration sensible de la scolarisation chez les travailleurs de 15 ans et plus au cours de la dernière décennie.

- En 2003, la proportion de travailleurs ayant un diplôme d'études secondaires est en baisse de 4,2 points de pourcentage par rapport à 1993 et se situe à 16,1 % pour l'ensemble du Québec.
- À l'inverse, la proportion de travailleurs ayant une formation postsecondaire (incluant des études partielles) est en hausse de 8 points de pourcentage et atteint 47,3 %, tandis que celle des diplômés universitaires augmente de 3,3 points et se situe à 19,8 %.
- En 2003, la proportion la plus élevée de travailleurs possédant au minimum un diplôme d'études secondaires se trouve dans la région de la Capitale-Nationale (89,3 %), suivie de Montréal (86,7 %). De plus, Montréal affiche la plus forte proportion de travailleurs universitaires (31,3 %).
- Bien qu'un écart dans le niveau de scolarité (tous diplômes confondus) subsiste entre les régions ressources et l'ensemble du Québec, celui-ci a diminué au cours de la dernière décennie, passant de 6,0 à 4,5 points de pourcentage.

Graphique 6.5a

Répartition de l'emploi, selon le niveau de scolarité des travailleurs, selon les régions administratives, 2003

(en pourcentage du nombre total d'emplois)

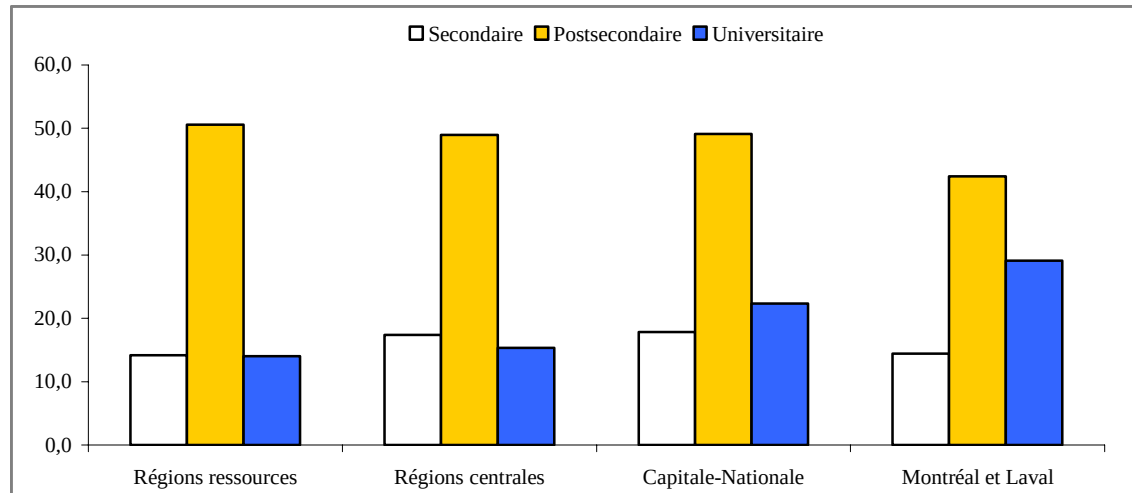


Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 6.5b

Répartition de l'emploi selon le niveau de scolarité des travailleurs, selon les blocs régionaux, 2003

(en pourcentage du nombre total d'emplois)



Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 6.5

Emploi selon le niveau de scolarité, travailleurs de 15 ans et plus détenant un diplôme d'études secondaires et plus, 1993 et 2003

Régions administratives	Études secondaires		Études postsecondaires ¹		Grade universitaire ²		Total	
	1993	2003	1993	2003	1993	2003	1993	2003
	En % du nombre total d'emplois							
01 Bas-Saint-Laurent	21,5	14,7	34,5	46,8	10,6	15,9	66,7	77,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	21,3	14,8	42,1	52,2	9,8	15,3	73,3	82,3
03 Capitale-Nationale	22,5	17,8	40,2	49,1	18,0	22,3	80,7	89,3
04 Mauricie	19,2	13,7	46,3	55,1	15,3	13,6	80,8	82,3
05 Estrie	22,5	21,6	35,6	41,3	14,4	15,1	72,4	78,1
06 Montréal	18,7	13,8	37,7	41,6	24,8	31,3	81,3	86,7
07 Outaouais	22,4	17,4	37,9	46,9	15,6	18,5	75,9	82,8
08 Abitibi-Témiscamingue	15,9	12,1	40,9	48,1	10,3	14,3	67,1	74,5
09 Côte-Nord	18,5	16,2	34,7	46,5	9,6	8,9	62,8	71,6
10 Nord-du-Québec	13,9	16,2	22,8	38,5	7,9	13,1	44,6	67,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	13,0	13,3	32,2	52,4	10,4	11,1	55,7	76,9
12 Chaudière-Appalaches	19,7	16,8	35,8	47,3	12,1	13,5	67,6	77,6
13 Laval	20,3	17,2	40,4	46,6	18,1	18,1	78,8	82,0
14 Lanaudière	18,8	13,0	43,9	58,6	11,4	9,8	74,1	81,4
15 Laurentides	22,8	17,2	44,2	48,2	8,7	17,6	75,7	83,0
16 Montérégie	21,6	18,7	39,5	47,6	15,2	17,2	76,3	83,6
17 Centre-du-Québec	17,9	13,4	40,1	57,6	8,5	7,5	66,4	78,6
Ensemble du Québec	20,3	16,1	39,3	47,3	16,5	19,8	76,2	83,2
Régions ressources	19,0	14,2	39,8	50,5	11,4	14,0	70,2	78,7
Régions centrales	21,1	17,4	39,7	49,0	13,1	15,3	74,0	81,7
Capitale-Nationale	22,5	17,8	40,2	49,1	18,0	22,3	80,7	89,3
Montréal et Laval	19,0	14,4	38,1	42,4	23,7	29,1	80,9	85,9

1. Incluent les études postsecondaires partielles.

2. Inclut le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

Sources : Statistique Canada; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

6.6 Recherche et développement

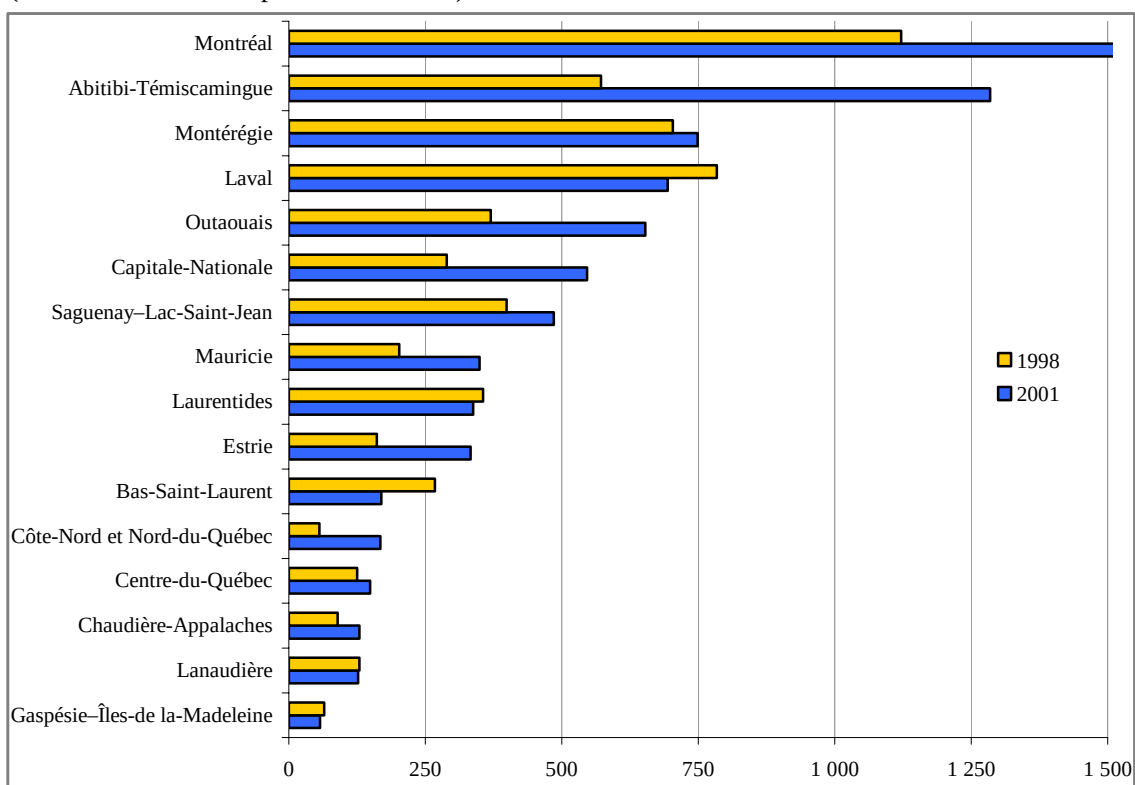
Au Québec, la majorité des activités de recherche et développement (R-D) s'effectuent par les entreprises. Les dépenses intérieures de R-D des entreprises (DIRDE) permettent de mesurer l'effort financier que le secteur privé consacre aux travaux de cette nature.

- Pour l'ensemble du Québec, de 1998 à 2001, les DIRDE par établissement se sont accrues de 10,6 % par an. Calculée par habitant, la hausse atteint 11,6 %. Ces taux de croissance sont toutefois soumis à de fortes amplitudes selon les blocs régionaux.
- En 2001, c'est dans les régions de Montréal et Laval que se situent près de 45 % (1 848) des établissements qui effectuent de la R-D, alors que la Capitale-Nationale compte presque autant d'établissements que l'ensemble des régions ressources.
- D'importants écarts interrégionaux prévalent au Québec quant à la valeur des DIRDE par établissement. Les entreprises des régions de Montréal et de Laval consacrent en moyenne près de 1,5 million de dollars à ce chapitre, soit près de trois fois la valeur observée au sein des autres regroupements régionaux. L'écart s'accroît s'il est exprimé sous forme de DIRDE par habitant.

Graphique 6.6a

Dépenses intérieures de R-D industrielle, selon les régions administratives, 1998 et 2001

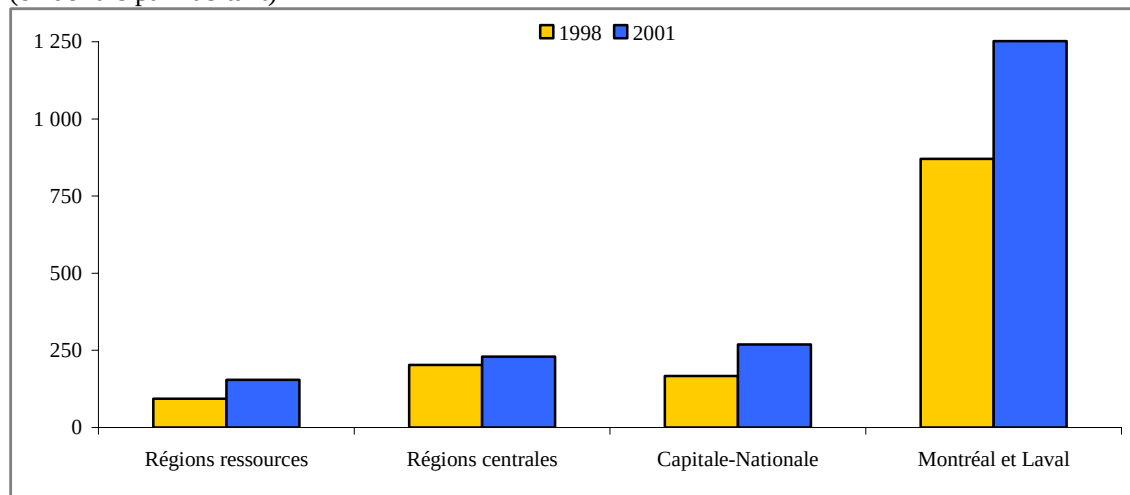
(en milliers de dollars par établissement)



Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 6.6.b

Dépenses intérieures de R-D industrielle, selon les blocs régionaux, 1998 et 2001
(en dollars par habitant)



Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 6.6

Établissements et dépenses intérieures de R-D industrielle (DIRDE), 1998-2001¹

Régions administratives		Établissements			DIRDE			DIRDE		
		1998	2001	Var. ²	1998	2001	Var. ²	1998	2001	Var. ²
		1998-2001			1998-2001			1998-2001		
		Nombre	En %		k\$ par établissement	En %		\$ par habitant	En %	
01	Bas-Saint-Laurent	54	48	-3,9	267	169	-14,2	70	40	-17,0
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	109	97	-3,8	399	485	6,8	150	166	3,4
03	Capitale-Nationale	372	321	-4,8	289	546	23,6	167	269	17,3
04	Mauricie	79	91	4,8	202	350	20,0	61	122	26,4
05	Estrie	163	159	-0,8	161	333	27,3	92	182	25,6
06	Montréal	1 522	1 656	2,9	1 121	1 584	12,2	947	1 417	14,4
07	Outaouais	51	61	6,1	370	653	20,9	60	123	27,4
08	Abitibi-Témiscamingue	58	66	4,4	572	1 285	31,0	214	569	38,7
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	19	19	0,0	56	168	44,1	7	23	45,3
11	Gaspésie-Îles-de la-Madeleine	11	10	-3,1	65	58	-4,0	7	6	-5,3
12	Chaudière-Appalaches	231	244	1,8	89	129	13,1	53	81	15,0
13	Laval	200	192	-1,4	784	694	-4,0	462	381	-6,2
14	Lanaudière	99	133	10,3	129	127	-0,7	33	43	8,9
15	Laurentides	149	180	6,5	356	338	-1,7	117	129	3,2
16	Montréal	756	745	-0,5	703	749	2,1	411	425	1,1
17	Centre-du-Québec	135	147	2,9	125	149	6,0	76	98	8,7
	Non répartis ³	8	13	17,6	531	610	4,7	...	...	...
Ensemble du Québec		4 016	4 182	1,4	688	932	10,6	379	527	11,6
	Régions ressources	330	331	0,1	330	530	17,2	94	155	18,2
	Régions centrales	1 584	1 669	1,8	429	468	2,9	203	229	4,1
	Capitale-Nationale	372	321	-4,8	289	546	23,6	167	269	17,3
	Montréal et Laval	1 722	1 848	2,4	1 082	1 492	11,3	870	1 252	12,9

1. Données provisoires.

2. Taux de croissance annuel composé.

3. Établissements dont l'adresse n'a pas été retrouvée. Ces établissements ne se retrouvent pas dans les blocs régionaux, ce qui explique l'écart entre la somme des répartitions et le total du Québec.

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

CHAPITRE 7

QUALITÉ DE VIE

Afin d'assurer une qualité de vie adéquate, la population des régions doit avoir accès efficacement à des services publics de qualité, notamment en santé et en services sociaux. La qualité de vie des citoyens des régions n'est pas uniquement mesurable par la prestation de services publics et le niveau d'activité économique, mais également par des manifestations culturelles et un environnement sécuritaire.

Parmi le très large éventail d'indicateurs qui permettent de mesurer les différentes dimensions de la qualité de vie, voici ceux retenus pour les fins de comparaison régionale :

- l'espérance de vie;
- le taux de mortalité;
- le taux de suicide;
- le nombre de médecins;
- le personnel soignant;
- la culture;
- la criminalité.

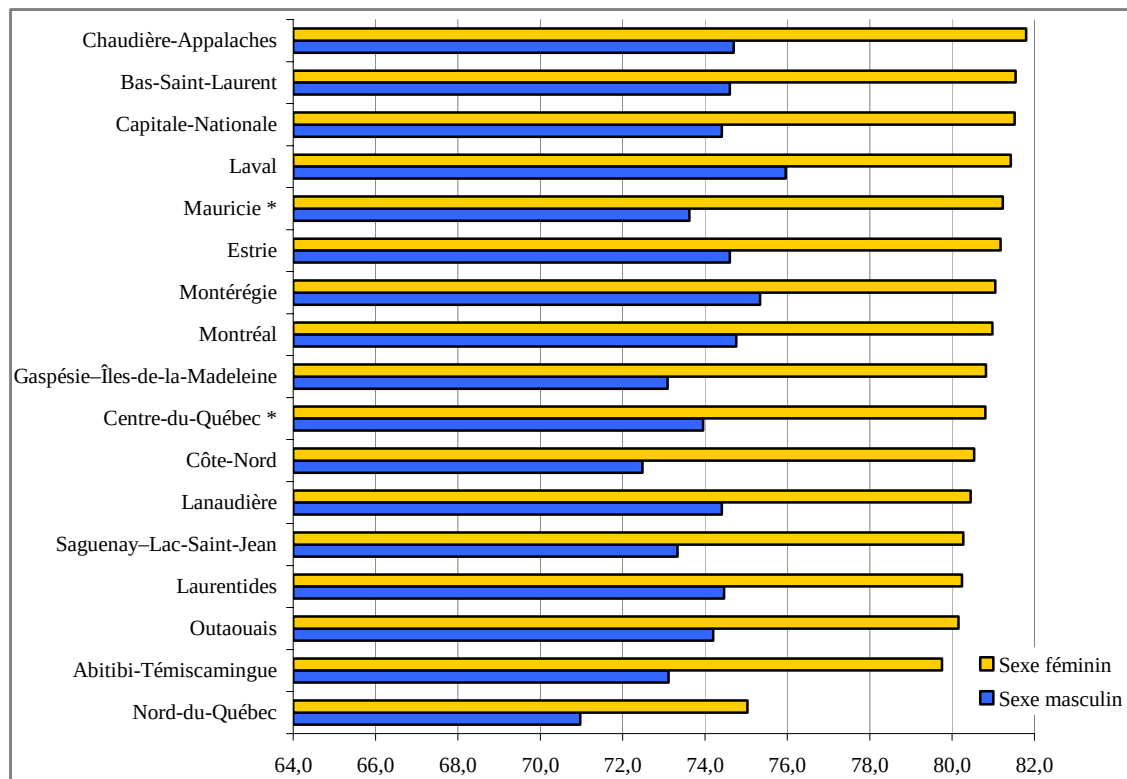
7.1 *Espérance de vie*

L'espérance de vie est conditionnée par un ensemble de facteurs dont l'hérédité, le sexe, les conditions de vie, l'environnement et la présence de soins de santé.

- Pour la période 1995-1997, l'espérance de vie à la naissance atteint 74,6 ans chez les hommes et 81,0 chez les femmes, en regard de 71,9 et de 79,4 ans pour la période 1985-1987. L'augmentation de la durée de vie moyenne au cours de cette période de 10 ans est donc plus forte chez les hommes, ce qui fait passer l'écart entre les sexes de 7,5 ans en 1985-1987 à 6,4 ans en 1995-1997.
- Pour la période 1995-1997, l'espérance de vie la plus élevée se retrouve dans les régions de la Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale et de Laval chez les femmes, et dans Laval et la Montérégie chez les hommes. C'est la région du Nord-du-Québec qui détient la plus faible espérance de vie, tant chez les hommes que chez les femmes.
- Au cours de la période considérée, les gains les plus importants sont enregistrés dans l'Outaouais, dans Lanaudière et en Montérégie chez les hommes; sur la Côte-Nord, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans la Chaudière-Appalaches chez les femmes.

Graphique 7.1a

Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, selon les régions administratives, 1995-1997
(en années)

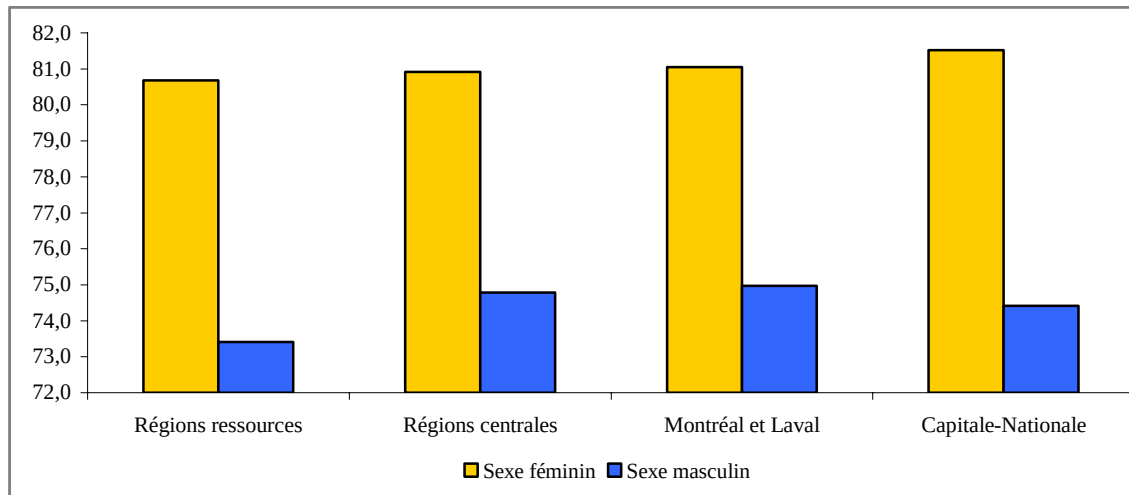


* En 1997, la région Mauricie-Bois-Francs a été divisée en deux. Le taux de 1985-1987 a été appliqué aux deux nouvelles régions, Mauricie et Centre-du-Québec. En 1995-1997, le taux est celui de chacune des deux régions.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 7.1b

Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, selon les blocs régionaux, 1995-1997
(en années)



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 7.1

Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, 1985-1987 et 1995-1997

Régions administratives	Sexe masculin		Sexe féminin	
	1985-1987	1995-1997	1985-1987	1995-1997
En années				
01 Bas-Saint-Laurent	72,2	74,6	79,9	81,5
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	71,1	73,3	78,2	80,3
03 Capitale-Nationale	71,7	74,4	79,8	81,5
04 Mauricie ¹	71,2	73,6	79,6	81,2
05 Estrie	72,0	74,6	79,7	81,2
06 Montréal	72,3	74,8	79,4	81,0
07 Outaouais	70,6	74,2	78,6	80,2
08 Abitibi-Témiscamingue	70,2	73,1	78,3	79,8
09 Côte-Nord	70,2	72,5	77,5	80,5
10 Nord-du-Québec	70,0	71,0	75,1	75,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	71,9	73,1	79,2	80,8
12 Chaudière-Appalaches	71,9	74,7	79,8	81,8
13 Laval	73,0	76,0	79,7	81,4
14 Lanaudière	71,1	74,4	78,7	80,5
15 Laurentides	71,6	74,5	79,1	80,2
16 Montérégie	72,0	75,3	79,5	81,1
17 Centre-du-Québec ¹	71,2	74,0	79,6	80,8
Ensemble du Québec	71,9	74,6	79,4	81,0
Régions ressources	..	73,4	..	80,7
Régions centrales	..	74,8	..	80,9
Capitale-Nationale	..	74,4	..	81,5
Montréal et Laval	..	75,0	..	81,1

1. En 1997, la région Mauricie–Bois-Francs a été divisée en deux. Le taux de 1985-1987 a été appliqué aux deux nouvelles régions, Mauricie et Centre-du-Québec. En 1995-1997, le taux est celui de chacune des deux régions.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

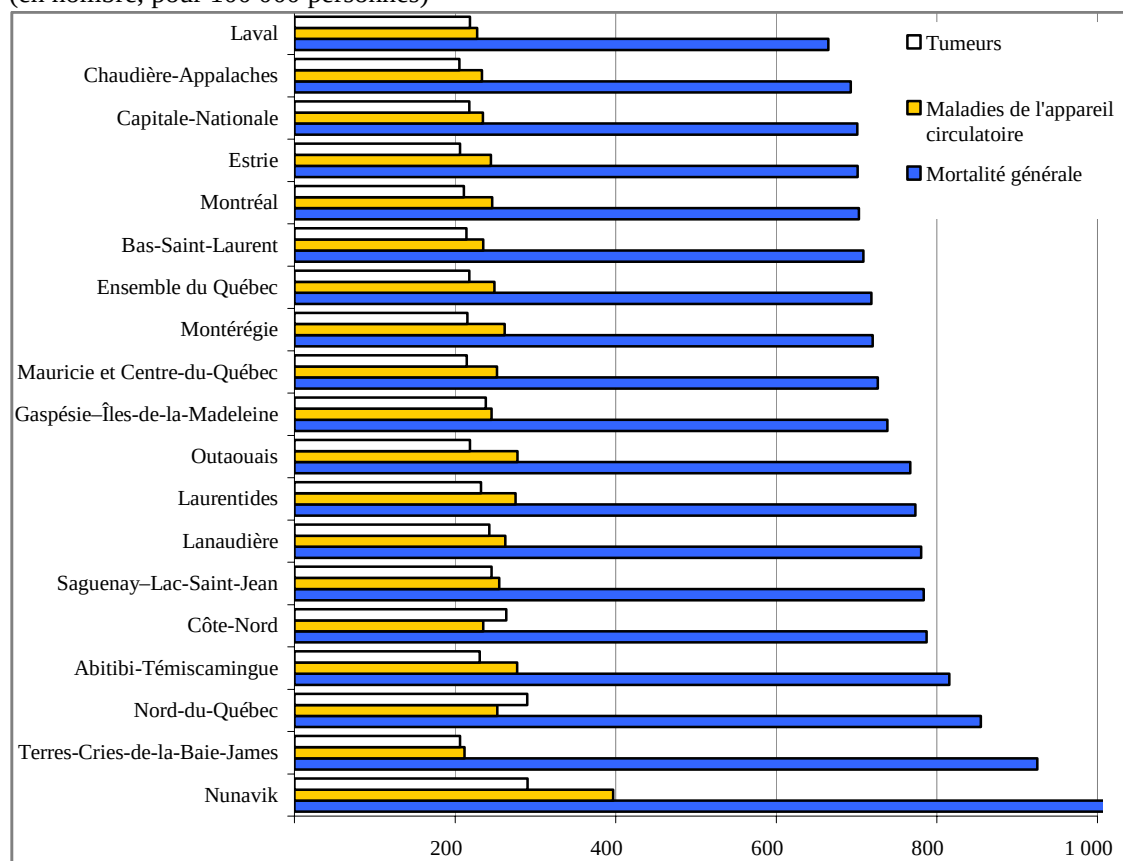
7.2 Taux de mortalité

- Le taux de mortalité régresse de façon significative au Québec. En dix ans, le taux ajusté de mortalité générale baisse de près de 13 %, pour se situer à 719 pour 100 000 personnes, au cours de la période 1995-1999. Malgré cette amélioration, les principales causes de la mortalité sont les mêmes depuis plusieurs années. Les maladies de l'appareil circulatoire sont responsables de près de 35 % des décès contre 30 % dans le cas des tumeurs.
- Le taux ajusté de mortalité générale est significativement plus élevé au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en Outaouais, en Abitibi-Témiscamingue, sur la Côte-Nord, dans Lanaudière et dans les Laurentides, alors qu'il est significativement inférieur dans les régions de l'Estrie, Montréal, la Chaudière-Appalaches et Laval.
- Le taux ajusté de mortalité due aux maladies de l'appareil circulatoire chute de 27,9 % entre 1985-1989 et 1995-1999, une diminution très appréciable. Le taux ajusté de mortalité causée par les tumeurs connaît une baisse beaucoup moindre, soit 3,8 %, à cause notamment des hausses en Abitibi-Témiscamingue (3,5 %) et en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (5,6 %).

Graphique 7.2a

Taux de mortalité générale et celui des deux principales causes, selon les régions administratives¹, 1995-1999

(en nombre, pour 100 000 personnes)



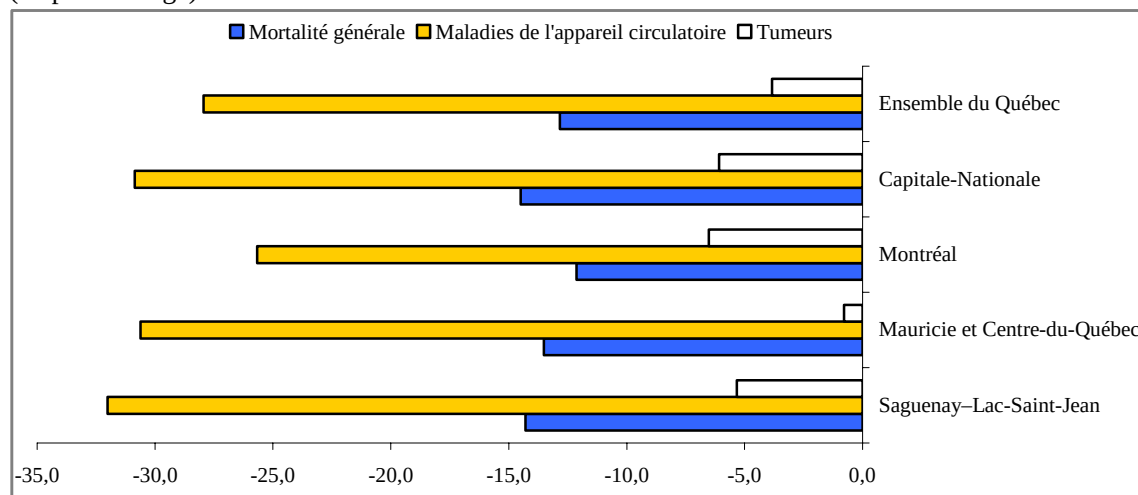
1. Les régions administratives correspondent aux régions sociosanitaires, à l'exception des régions du Nunavik, des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nord-du-Québec, qui, regroupées, forment la région administrative Nord-du-Québec; la région sociosanitaire Mauricie et Centre-du-Québec forme deux régions administratives distinctes.

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 7.2b

Évolution du taux de mortalité générale et celui des deux principales causes, selon certaines régions administratives, 1985-1989 et 1995-1999

(en pourcentage)



Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 7.2

Taux de mortalité générale et celui des deux principales causes, pour 100 000 personnes, 1985-1989 et 1995-1999

Régions administratives	Mortalité générale			Maladies de l'appareil circulatoire		Tumeurs	
	1985-1989	1995-1999	Var. ¹	1995-1999	Var. ¹	1995-1999	Var. ¹
	Nombre	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
01 Bas-Saint-Laurent	820	709	-13,6	235	-28,2	214	-0,4
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	914	783	-14,3	255	-32,0	245	-5,3
03 Capitale-Nationale	820	701	-14,5	235	-30,9	218	-6,1
04 Mauricie et Centre-du-Québec	840	726	-13,5	252	-30,6	215	-0,8
05 Estrie	805	701	-12,9	245	-27,2	206	-0,5
06 Montréal	800	703	-12,1	246	-25,7	211	-6,5
07 Outaouais	883	767	-13,1	278	-26,1	218	-4,2
08 Abitibi-Témiscamingue	909	815	-10,3	277	-28,8	231	3,5
09 Côte-Nord	935	787	-15,8	235	-32,7	264	-1,6
10 Nord-du-Québec ²	965	855	-11,5	253	-37,5	290	43,0
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	817	738	-9,7	245	-26,3	238	5,6
12 Chaudière-Appalaches	794	693	-12,7	233	-28,1	205	-5,3
13 Laval	788	665	-15,7	228	-34,2	219	-4,1
14 Lanaudière	898	780	-13,1	262	-32,1	243	-2,1
15 Laurentides	874	773	-11,6	275	-26,0	232	-0,6
16 Montérégie	836	720	-13,9	262	-27,9	215	-4,6
17 Nunavik ²	1 448	1 494	3,1	397	-9,3	290	-23,6
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James ²	959	925	-3,5	212	-39,7	206	-22,0
Ensemble du Québec	824	719	-12,8	249	-27,9	218	-3,8

1. Variations annuelles moyennes ajustées de la période 1995-1999, par rapport à la période 1985-1989.

2. Étant donné les très faibles effectifs aux âges élevés, les valeurs obtenues pour les régions du Nunavik, des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nord-du-Québec sont jugées imprécises et ne sont présentées qu'à titre indicatif.

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

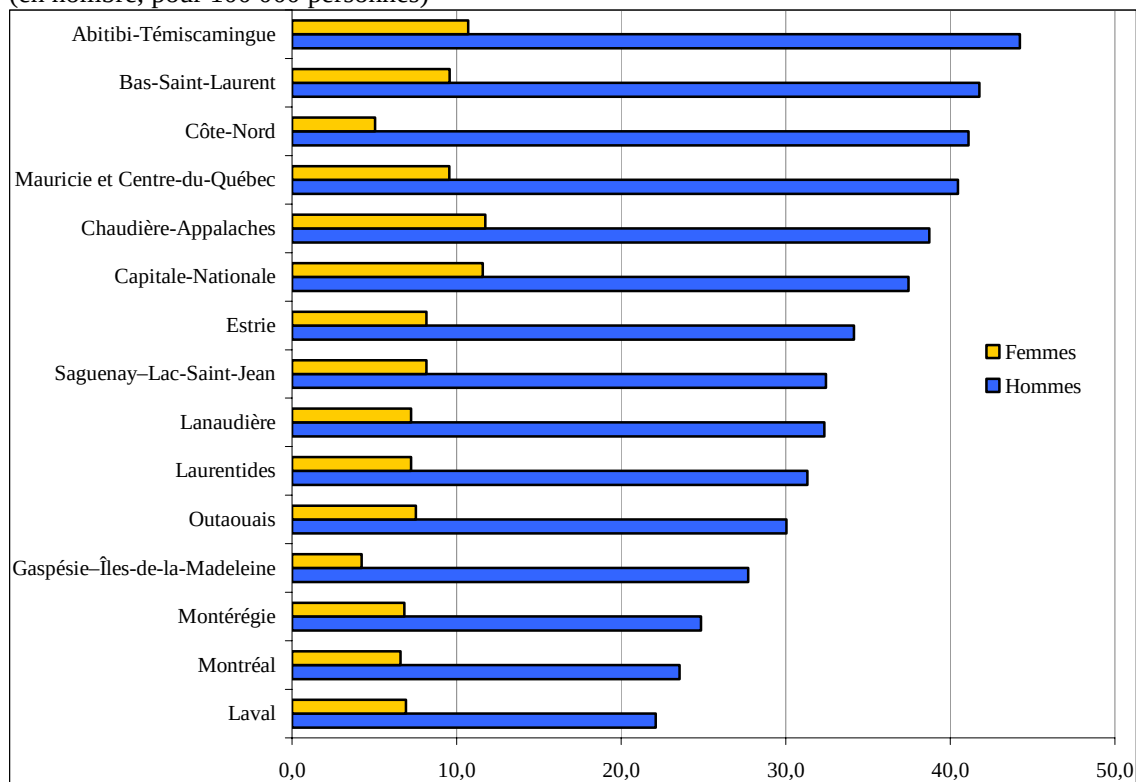
7.3 Taux de suicide

Le suicide est un phénomène important au Québec, qui affecte davantage les hommes que les femmes et touche plus particulièrement certaines régions et certaines catégories d'âge. En 2001, parmi toutes les causes de mortalité, le suicide représente 2,4 % des décès survenus au Québec.

- Au cours de la période de 1997 à 2001, au Québec, le taux ajusté de mortalité par suicide est de 19,0 par 100 000 personnes. Cependant, il existe des écarts importants entre les régions du Québec : le taux variant entre 14,3 (Laval) à 27,6 (Abitibi-Témiscamingue) par 100 000 personnes.
- Pour la période 1997 à 2001, le taux ajusté de suicide chez les femmes au Québec atteint 7,9, variant entre 4,2 pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et 11,7 dans la Chaudière-Appalaches. Chez les hommes, au Québec, il est presque quatre fois plus élevé avec un taux de 30,5, variant entre 22,1 pour Laval et 44,2 en Abitibi-Témiscamingue.
- Si, pour l'ensemble du Québec, la situation ne change pas entre les périodes 1992-1996 et 1997-2001, certaines régions voient leur taux de mortalité par suicide s'accroître considérablement. C'est le cas de la région du Bas-Saint-Laurent, dont le taux passe de 19,0 à 25,4. À lui seul, le taux chez les hommes s'accroît, passant de 30,6 à 41,8.
- Une analyse par groupe d'âge révèle enfin que le suicide est la première cause de mortalité chez les 15 à 29 ans et que la moitié des suicides surviennent dans la catégorie d'âge 30-49 ans.

Graphique 7.3a

Taux ajusté de mortalité par suicide selon le sexe, selon les régions administratives, 1997-2001
(en nombre, pour 100 000 personnes)

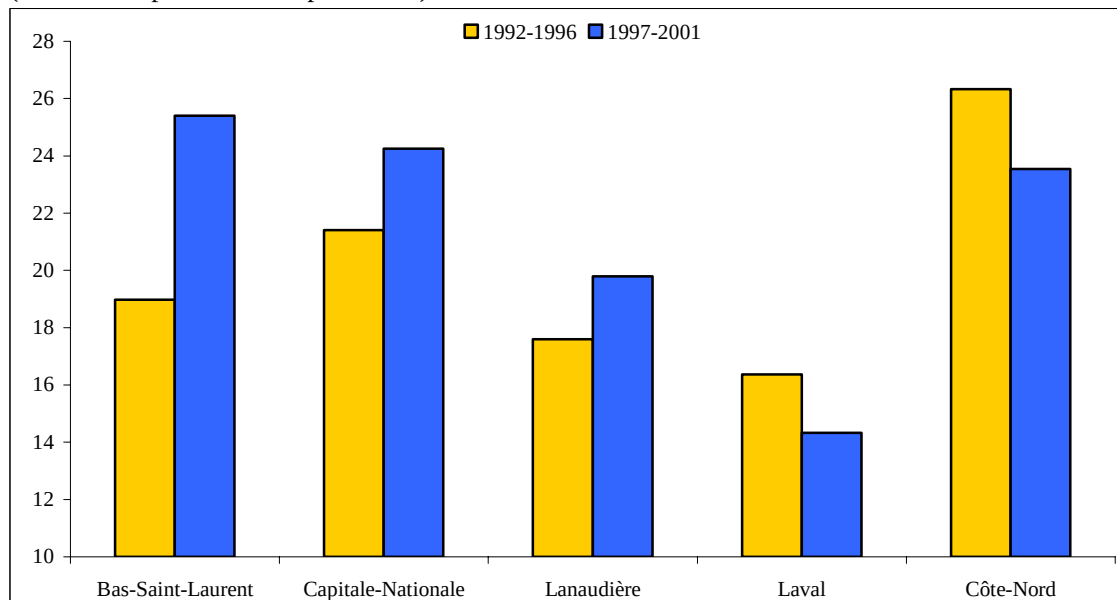


Sources : Institut national de santé publique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 7.3b

Taux ajusté de mortalité par suicide, selon certaines régions administratives, 1992-1996 et 1997-2001

(en nombre, pour 100 000 personnes)



Sources : Institut national de santé publique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 7.3

Taux ajusté de mortalité¹ par suicide, pour 100 000 personnes, selon le sexe, 1992-1996 et 1997-2001

Régions administratives ²	1992-1996			1997-2001		
	H	F	Total	H	F	Total
	Nombre			Nombre		
01 Bas-Saint-Laurent	30,6	7,4	19,0	41,8	9,6	25,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	34,1	9,2	21,8	32,4	8,2	20,4
03 Capitale-Nationale	33,0	10,1	21,4	37,5	11,6	24,3
04 Mauricie et Centre-du-Québec	36,9	10,1	23,3	40,5	9,6	25,0
05 Estrie	33,4	9,6	21,3	34,1	8,2	21,1
06 Montréal	24,6	8,0	16,0	23,5	6,6	14,9
07 Outaouais	32,9	7,3	19,8	30,0	7,5	18,7
08 Abitibi-Témiscamingue	44,9	7,2	26,3	44,2	10,7	27,6
09 Côte-Nord	46,1	5,9	26,3	41,1	5,0	23,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	29,5	3,4	16,5	27,7	4,2	16,0
12 Chaudière-Appalaches	41,6	10,1	25,7	38,7	11,7	25,1
13 Laval	25,1	8,0	16,4	22,1	6,9	14,3
14 Lanaudière	27,8	7,6	17,6	32,3	7,2	19,8
15 Laurentides	32,4	5,9	19,2	31,3	7,2	19,2
16 Montérégie	25,9	6,0	15,8	24,8	6,8	15,7
Ensemble du Québec	30,2	7,9	18,8	30,5	7,9	19,0

1. Rapport du nombre de décès d'une population donnée sur 100 000 personnes. Grâce à la standardisation (ajustement), il est possible de corriger les taux pour permettre la comparaison (âge ou territoire donné).

2. Les régions du Nunavik, des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nord-du-Québec sont retirées de l'analyse en raison des petites populations. Elles obligent des comparaisons méthodologiques différentes des taux de mortalité. Leur taux est cependant particulièrement élevé au Nunavik et dans le Nord-du-Québec, et quasi inexistant dans les Terres-Cries-de-la-Baie-James.

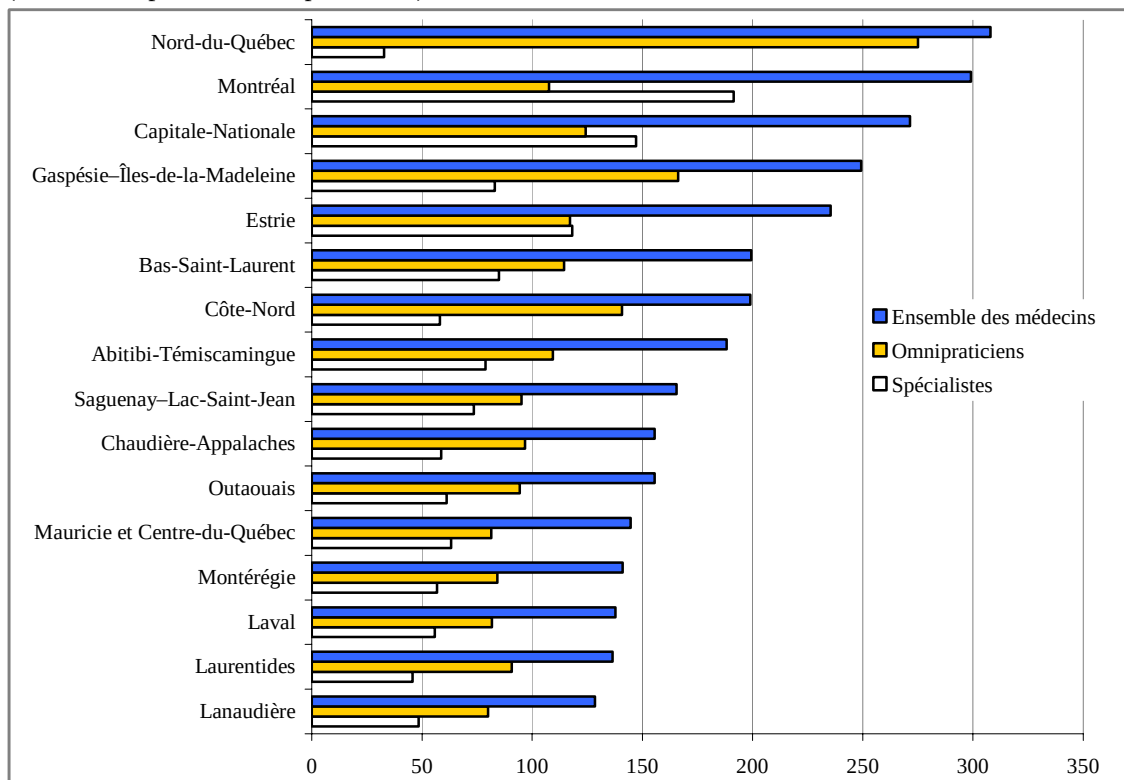
Sources : Institut national de santé publique du Québec; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

7.4 Nombre de médecins

- La répartition du personnel médical (omnipraticiens et spécialistes) entre les régions est très variable, celle-ci étant, par exemple, deux fois plus élevée à Montréal que dans ses régions périphériques. Les régions centrales sont les moins bien pourvues en cette matière avec 150 médecins pour 100 000 personnes, comparativement à 202 en moyenne au Québec. Quant aux régions ressources, elles se rapprochent de la moyenne du Québec avec 197 médecins par 100 000 personnes.
- Du côté des omnipraticiens, les écarts sont moins élevés mais les régions centrales sont toujours moins bien pourvues. Enfin, les régions urbaines de Montréal, de la Capitale-Nationale et de l'Estrie, qui offrent une formation universitaire, présentent la plus forte proportion de médecins spécialistes.
- Depuis dix ans, malgré que les régions ressources et centrales aient comblé une partie de leur déficit en matière de disponibilité de personnel médical, les régions centrales sont encore loin de la moyenne de l'ensemble du Québec, d'autant plus qu'elles connaissent les plus fortes croissances démographiques au Québec. Par ailleurs, les taux de croissance élevés des ratios de médecins pour 100 000 personnes dans certaines régions ressources, telles que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, sont la résultante de l'augmentation du personnel et de la diminution de la population.

Graphique 7.4a

Ensemble des médecins, omnipraticiens et spécialistes, selon les régions administratives, 2002
(en nombre, pour 100 000 personnes)

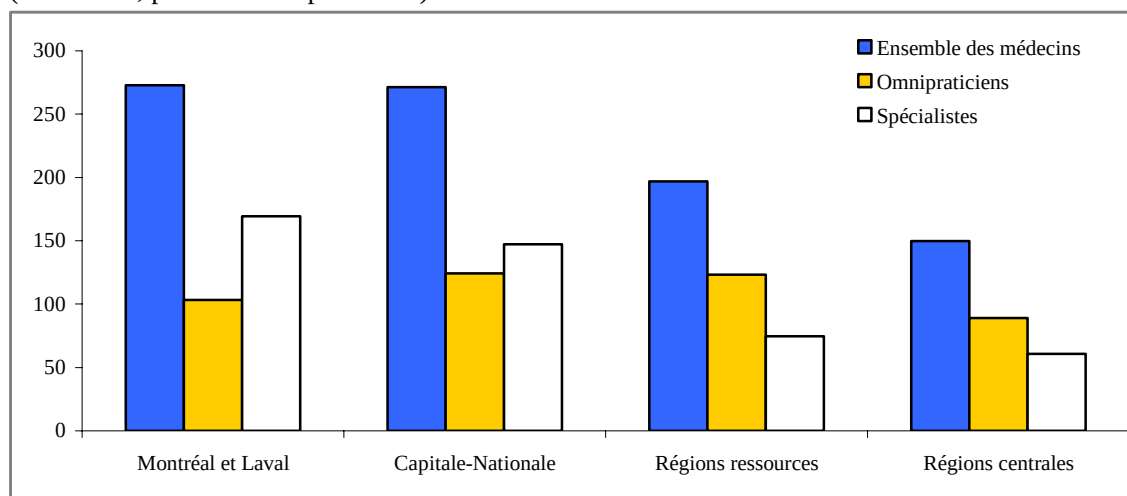


Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 7.4b

Ensemble des médecins, omnipraticiens et spécialistes, selon les blocs régionaux, 2002

(en nombre, pour 100 000 personnes)



Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 7.4

Médecins¹, pour 100 000 personnes, 1992-2002

Régions administratives ²	Médecins		Omnipraticiens		Spécialistes	
	2002	Variations	2002	Variations	2002	Variations
	1992-2002		1992-2002		1992-2002	
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
01 Bas-Saint-Laurent	199	18,9	114	10,7	85	32,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	165	6,8	95	8,7	73	9,1
03 Capitale-Nationale	271	1,1	124	8,6	147	-4,4
04 Mauricie et Centre-du-Québec	145	5,7	82	-0,8	63	15,4
05 Estrie	235	5,0	117	8,9	118	1,3
06 Montréal	299	-1,0	108	-2,5	191	-0,2
07 Outaouais	156	-2,4	94	-4,0	61	0,2
08 Abitibi-Témiscamingue	188	13,8	109	10,0	79	19,6
09 Côte-Nord	199	18,4	141	14,7	58	28,2
10 Nord-du-Québec	308	..	275	..	33	..
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	249	53,2	166	33,2	83	119,2
12 Chaudière-Appalaches	156	9,1	97	1,9	59	23,6
13 Laval	138	13,4	82	4,5	56	29,5
14 Lanaudière	128	18,9	80	11,8	48	32,7
15 Laurentides	136	18,0	91	14,2	46	26,3
16 Montérégie	141	10,2	84	6,6	57	16,1
Ensemble du Québec	202	4,3	100	4,3	102	4,3
Régions ressources	197	26,7	123	26,0	75	29,8
Régions centrales ³	150	8,7	89	5,5	61	13,9
Capitale-Nationale	271	1,1	124	8,6	147	-4,4
Montréal et Laval	273	-0,6	103	-1,9	169	0,2

1. Le nombre de résidents est exclu. Il s'agit des médecins « actifs » au Québec, c'est-à-dire soumis à une entente avec la RAMQ, exerçant au Québec et ayant présenté au moins une demande de paiement durant l'année.

2. Les régions administratives correspondent aux régions sociosanitaires, à l'exception de la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec, qui se compose de deux régions administratives distinctes.

3. Comprend l'ensemble des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

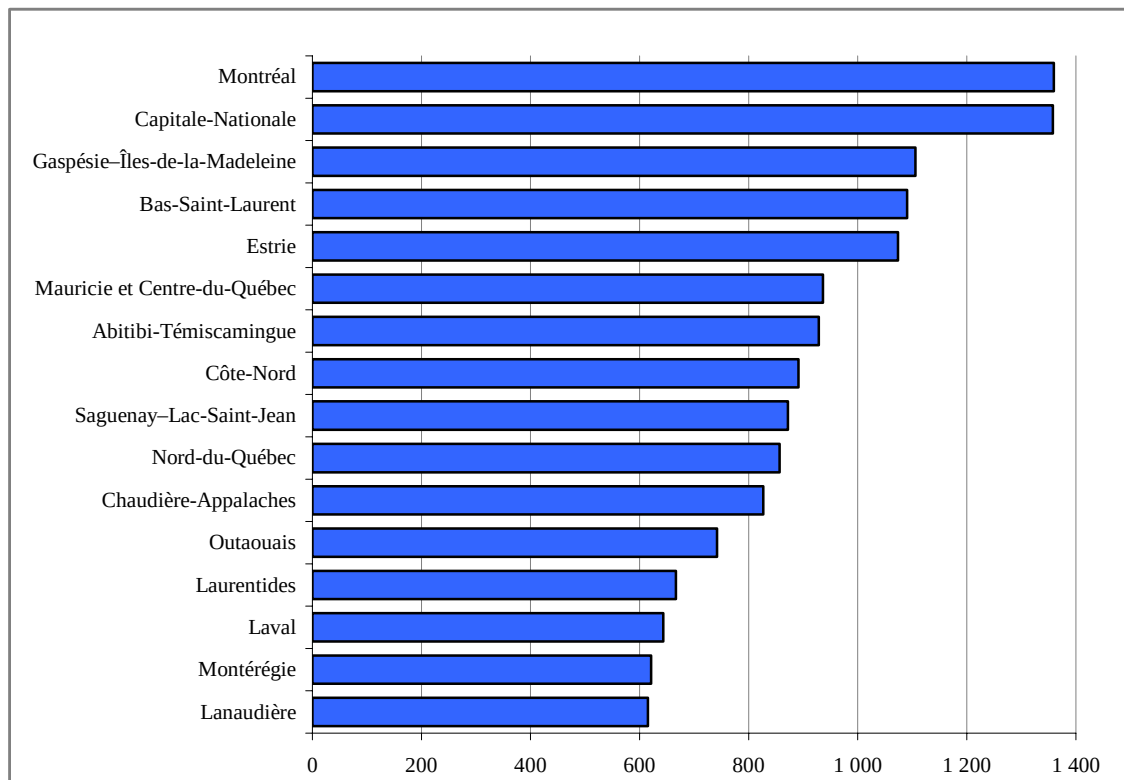
7.5 *Personnel soignant*

- En 2001, le personnel soignant pour 100 000 personnes, en équivalent temps plein (ETP), est de 966 dans l'ensemble du Québec. Ce nombre est sensiblement le même qu'en 1991. Plus de la moitié de ce personnel se compose d'infirmières autorisées, dont le taux d'ETP s'accroît de 5,6 % de 1991 à 2001. La présence des préposés aux bénéficiaires, qui représentent plus de 30 % de l'ensemble du personnel soignant, s'accroît de 6,0 %, alors que celle des infirmières auxiliaires chute de plus de 24 %, celles-ci ne constituant plus que 12 % du total du personnel soignant.
- Pour l'ensemble du personnel soignant, Montréal et Laval ainsi que la Capitale-Nationale affichent les plus forts taux de ressources (pour 100 000 personnes). De 1991 à 2001, l'évolution de ces dernières demeure relativement stable (et même en diminution de -1,9 % pour Montréal et Laval), comparativement à la croissance de 4,1 % du taux de personnel soignant dans les régions ressources et les régions centrales.

Graphique 7.5a

Personnel soignant, selon les régions administratives, 2001

(en nombre, pour 100 000 personnes)

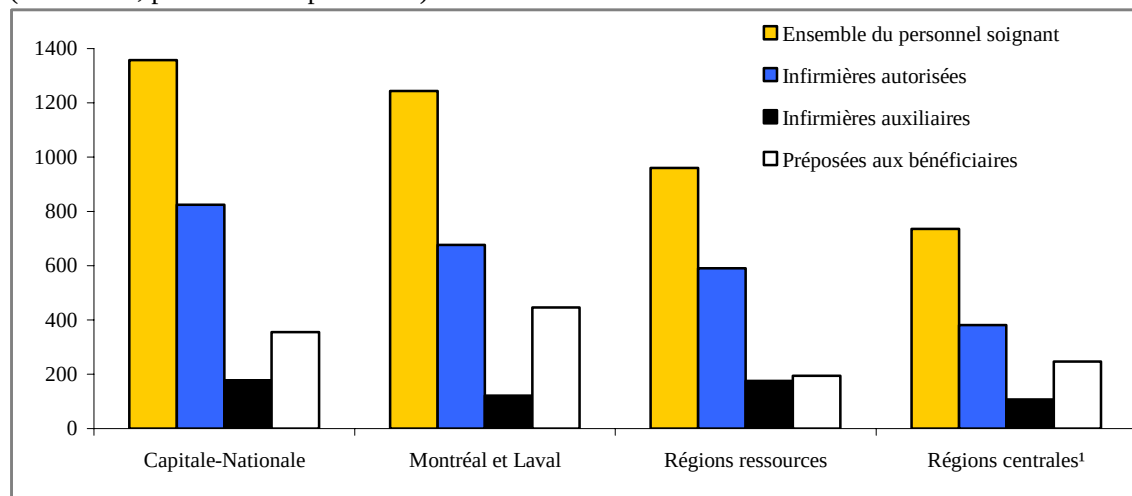


Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 7.5b

Personnel soignant, selon les blocs régionaux, 2001

(en nombre, pour 100 000 personnes)



1. Comprend l'ensemble de la région Mauricie et Centre-du-Québec.

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 7.5

Personnel soignant¹, pour 100 000 personnes, 1991-2001

Régions administratives²	Ensemble du personnel soignant		Infirmières autorisées		Infirmières auxiliaires		Préposés aux bénéficiaires	
	2001 Variations 1991-2001		2001 Variations 1991-2001		2001 Variations 1991-2001		2001 Variations 1991-2001	
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
01 Bas-Saint-Laurent	1 091	1,0	611	21,1	211	-19,9	268	-14,0
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	872	1,5	554	17,6	204	-21,6	114	-11,1
03 Capitale-Nationale	1 358	0,9	825	7,4	178	-23,9	356	3,2
04 Mauricie et Centre-du-Québec	936	-6,1	475	6,4	182	-33,7	279	1,0
05 Estrie	1 074	4,3	598	6,7	133	-26,1	343	18,5
06 Montréal	1 360	-3,8	743	-4,3	134	-23,1	483	4,2
07 Outaouais	742	0,1	408	2,6	77	-33,8	257	13,3
08 Abitibi-Témiscamingue	929	2,9	557	12,0	104	-42,3	268	18,9
09 Côte-Nord	891	6,6	582	10,1	111	-18,6	198	15,8
10 Nord-du-Québec	857	25,5	720	30,4	66	-30,6	71	97,6
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 106	11,8	658	19,1	237	-8,3	210	18,6
12 Chaudière-Appalaches	827	3,4	421	16,7	156	-27,8	249	12,2
13 Laval	643	45,1	333	55,3	56	-17,7	254	58,4
14 Lanaudière	615	12,9	328	24,3	77	-15,8	211	10,9
15 Laurentides	666	11,5	321	21,6	99	-9,0	247	9,5
16 Montérégie	621	9,7	317	21,8	80	-17,4	224	7,1
Ensemble du Québec	966	0,5	532	5,6	126	-24,6	309	6,0
Régions ressources	960	4,1	590	17,3	175	-22,4	195	0,5
Régions centrales³	736	4,1	381	13,8	107	-25,5	248	8,6
Capitale-Nationale	1 358	0,9	825	7,4	178	-23,9	356	3,2
Montréal et Laval	1 243	-1,9	677	-2,2	121	-23,3	445	6,7

1. En équivalent temps plein. Personnel oeuvrant dans le réseau d'établissements sociosanitaires du Québec uniquement.

2. Les régions administratives correspondent aux régions sociosanitaires, à l'exception de la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre du-Québec, qui se compose de deux régions administratives distinctes. La région Nord-du-Québec regroupe les régions du Nord-du-Québec, du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James pour ce tableau.

3. Comprend l'ensemble des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

7.6 Culture

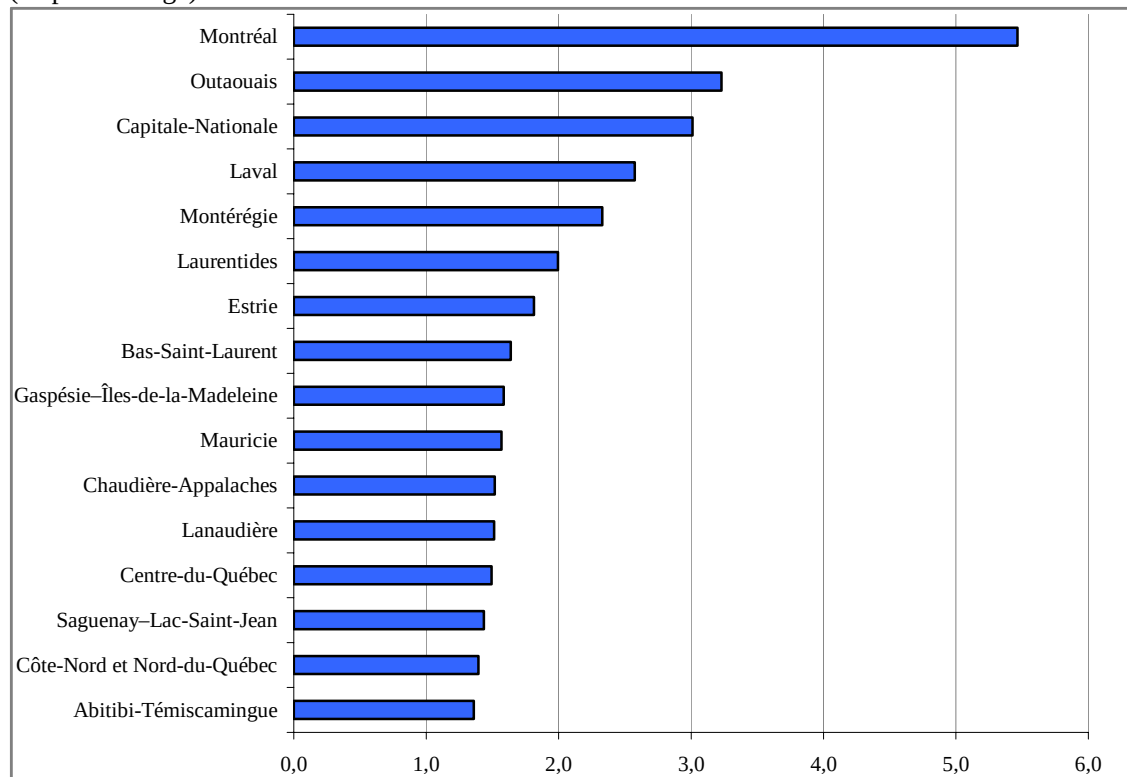
L'identité culturelle des régions s'affirme notamment par la présence des travailleurs des professions culturelles¹, l'accès et la participation des citoyens à la vie artistique et culturelle, ainsi que par une meilleure circulation des œuvres et produits sur le territoire.

- En moyenne au Québec, 3,0 % de la population active travaille dans les domaines des professions culturelles. Seules les régions de Montréal (5,5 %), de l'Outaouais (3,2 %) et de la Capitale-Nationale (3,0 %) présentent une concentration supérieure ou égale à cette moyenne.
- En matière de desserte de la population du Québec par les bibliothèques publiques, en 2000, plus de neuf personnes sur dix ont facilement accès à ces équipements culturels de base près de leur domicile. Trois régions sont plus défavorisées à cet égard, la proportion étant d'environ 7,5 personnes sur dix : Estrie, Côte-Nord et Nord-du-Québec, et Chaudière-Appalaches.
- Les institutions muséales sont présentes partout et les régions de la Capitale-Nationale et de Montréal sont les mieux pourvues. En 2003, la clientèle totale qui visite les institutions muséales de ces deux régions représente plus de 60 % de la clientèle totale de toutes les institutions muséales du Québec.

Graphique 7.6a

Part des travailleurs des professions culturelles dans la population active, selon les régions administratives, 2001

(en pourcentage)



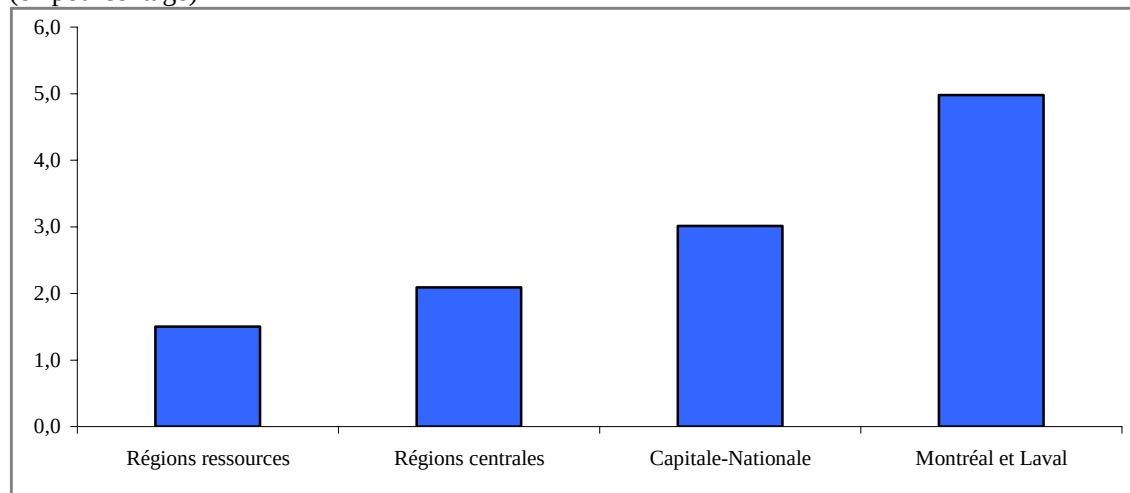
Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère de la Culture et des Communications; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

¹ Il s'agit d'un groupe de 37 professions. La liste de ces professions peut être consultée sur le site www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.

Graphique 7.6b

Part des travailleurs des professions culturelles dans la population active, selon les blocs régionaux, 2001

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère de la Culture et des Communications; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 7.6

Principaux indicateurs d'activités culturelles, 2000, 2001, 2003, 2004

Régions administratives		Professions culturelles, 2001		Bibliothèques publiques, 2000	Institutions muséales ¹		
		Travailleurs		Population desservie	Musées ¹ en 2004	Clientèle totale ² en 2003	
		Nombre	En % de la pop. active	En %	Nombre	Nombre	En %
01	Bas-Saint-Laurent	1 360	1,6	88,3	31	278 439	2,2
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 645	1,4	99,3	18	314 527	2,5
03	Capitale-Nationale	9 375	3,0	91,4	73	2 492 761	20,0
04	Mauricie	1 700	1,6	94,1	23	388 175	3,1
05	Estrie	2 485	1,8	75,5	25	224 853	1,8
06	Montréal	46 500	5,5	97,6	67	4 999 311	40,2
07	Outaouais	5 170	3,2	98,4	10	1 398 067	11,2
08	Abitibi-Témiscamingue	825	1,4	90,4	22	134 552	1,1
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	775	1,4	73,7	22	138 537	1,1
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	525	1,6	89,0	29	347 513	2,8
12	Chaudière-Appalaches	2 885	1,5	76,3	27	234 102	1,9
13	Laval	4 465	2,6	99,9	5	139 001	1,1
14	Lanaudière	2 810	1,5	94,2	12	104 379	0,8
15	Laurentides	4 470	2,0	99,8	11	99 377	0,8
16	Montréal	14 965	2,3	87,1	42	1 017 253	8,2
17	Centre-du-Québec	1 550	1,5	86,5	14	127 964	1,0
Ensemble du Québec		101 855	3,0	91,7	431	12 438 811	100,0
Régions ressources		6 830	1,5	90,9	145	1 601 743	12,9
Régions centrales		34 335	2,1	88,5	141	3 205 995	25,8
Capitale-Nationale		9 375	3,0	91,4	73	2 492 761	20,0
Montréal et Laval		50 965	5,0	97,9	72	5 138 312	41,3

1. Incluant toutes les institutions muséales (musées, centres d'exposition et lieux d'interprétation) de la région, même celles n'ayant pas répondu à l'enquête sur la fréquentation des institutions muséales, soit qu'elles ont été fermées en 2003, soit qu'elles ne pouvaient pas fournir de données précises sur le nombre de visiteurs. Nombre conforme au Guide des musées de la Société des musées québécois, mars 2004.

2. Comprend uniquement les institutions muséales ayant répondu au moins une fois au questionnaire d'enquête au cours des quatre trimestres de l'année 2003 (405 des 431 institutions).

Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère de la Culture et des Communications; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

7.7 Criminalité

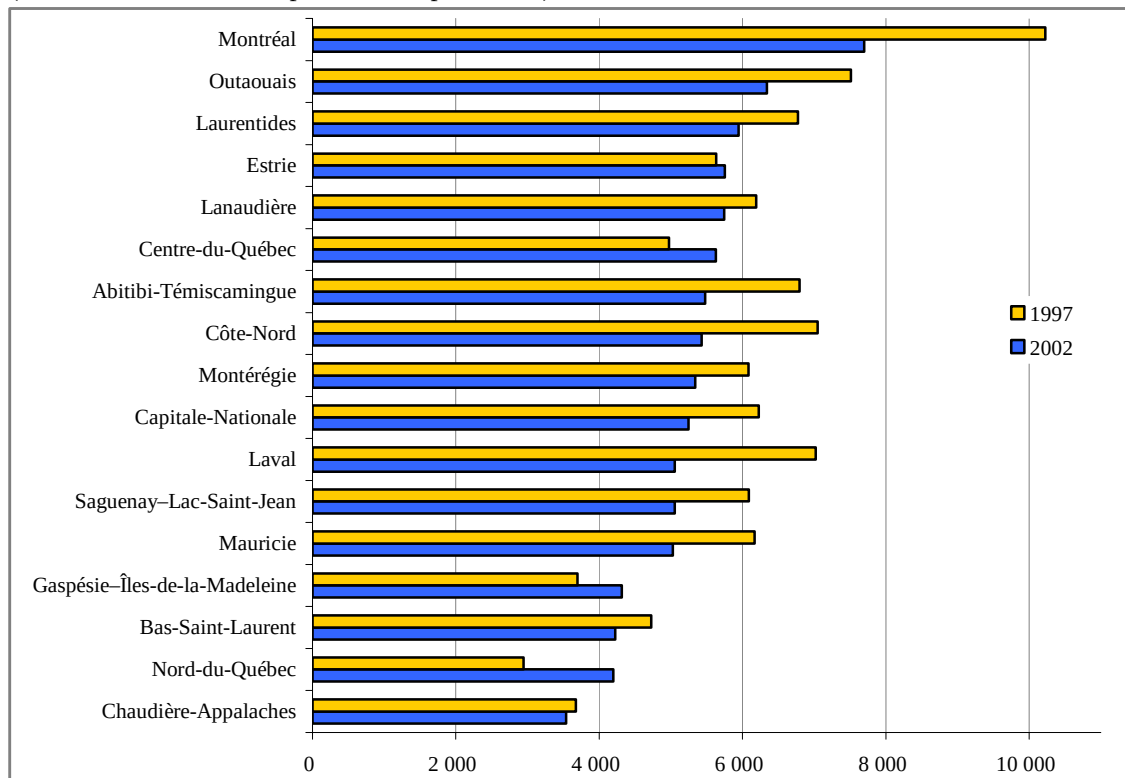
En plus de nombreux autres facteurs, la qualité de vie d'une région signifie également, pour les personnes qui y résident, la recherche d'un plus grand sentiment de sécurité.

- En 2002, le taux de criminalité au Québec est de 5 873 infractions au code criminel par 100 000 habitants, en baisse de 16,5 % par rapport à 1997. Certaines explications de ce phénomène sont notamment reliées au vieillissement de la population et à la croissance de l'emploi. Les écarts entre les régions sont élevés, puisque les régions de la Chaudière-Appalaches, du Nord-du-Québec, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent, qui ont un taux de criminalité inférieur à 4 500, contrastent avec ceux de la région de Montréal dont le taux atteint 7 700 en 2002.
- Toutes les régions au Québec (sauf quatre) voient leur taux de criminalité diminuer entre 1997 et 2002. Parmi les regroupements régionaux, c'est Montréal et Laval qui présentent la plus grande amélioration (-25,2 %). Le taux de criminalité y est toutefois le plus élevé du Québec en 2002 (près de 25 % supérieur à la moyenne du Québec).

Graphique 7.7a

Taux de criminalité, selon les régions administratives, 1997 et 2002

(en nombre d'infractions par 100 000 personnes)

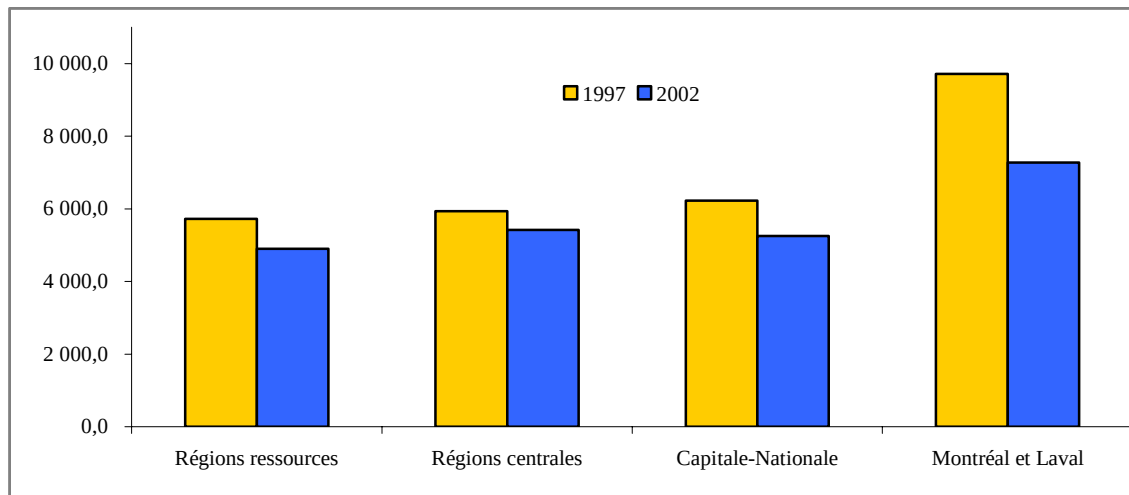


Sources : Ministère de la Sécurité publique; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Graphique 7.7b

Taux de criminalité, selon les blocs régionaux, 1997 et 2002

(en nombre d'infractions par 100 000 personnes)



Sources : Ministère de la Sécurité publique; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.

Tableau 7.7

Nombre d'infractions au Code criminel et taux de criminalité¹, 1997 et 2002

Régions administratives	Infractions au Code criminel			Taux de criminalité		
	1997	2002	Variations	1997	2002	Variations
	1997-2002			1997-2002		
	Nombre		En %	Nombre, par 100 000 personnes		En %
01 Bas-Saint-Laurent	9 855	8 523	-13,5	4 725	4 224	-10,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	17 708	14 236	-19,6	6 089	5 054	-17,0
03 Capitale-Nationale	40 157	34 234	-14,7	6 223	5 248	-15,7
04 Mauricie	16 360	13 070	-20,1	6 167	5 028	-18,5
05 Estrie	16 086	16 848	4,7	5 634	5 753	2,1
06 Montréal	184 625	142 720	-22,7	10 225	7 700	-24,7
07 Outaouais	23 670	20 833	-12,0	7 512	6 343	-15,6
08 Abitibi-Témiscamingue	10 645	8 136	-23,6	6 795	5 478	-19,4
09 Côte-Nord	7 405	5 411	-26,9	7 049	5 428	-23,0
10 Nord-du-Québec	1 163	1 664	43,1	2 947	4 196	42,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3 924	4 269	8,8	3 698	4 316	16,7
12 Chaudière-Appalaches	14 272	13 826	-3,1	3 677	3 538	-3,8
13 Laval	23 867	18 182	-23,8	7 024	5 056	-28,0
14 Lanaudière	23 966	23 262	-2,9	6 191	5 744	-7,2
15 Laurentides	30 370	28 842	-5,0	6 773	5 947	-12,2
16 Montérégie	78 797	71 272	-9,5	6 081	5 338	-12,2
17 Centre-du-Québec	10 940	12 515	14,4	4 974	5 628	13,2
Ensemble du Québec	513 810	437 843	-14,8	7 036	5 873	-16,5
Régions ressources	67 060	55 309	-17,5	5 722	4 894	-14,5
Régions centrales	198 101	187 398	-5,4	5 931	5 417	-8,7
Capitale-Nationale	40 157	34 234	-14,7	6 223	5 248	-15,7
Montréal et Laval	208 492	160 902	-22,8	9 718	7 270	-25,2

1. Nombre d'infractions par 100 000 personnes (infractions contre la personne, contre la propriété, autres infractions et infractions relatives à la conduite de véhicules).

Sources : Ministère de la Sécurité publique; ministère du Développement économique et régional et de la Recherche.